LE

TIMBROPHILE

JOURNAL

DE LA COLLECTION

TIMBRO-POSTALE

ET FISCALE



CINQUIÈME ANNÉE

PARIS
PIERRE MAHÉ, DIRECTEUR
9, RUE DE CLICHY, 9

TABLE DES MATIÈRES

5e Année.

(Du 15 Novembre 1868 au 15 Octobre 1869)

Le Numéro : — N° 49 — **5e Année. — N° 1.**
EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c. Panem et Sigillum. 30 NOVEMBRE 1868.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ A PARIS, 9, RUE DE CLICHY





Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Mexique. — Voici le type de la nouvelle émission du Mexique dont nous avons donné les valeurs et couleurs dans notre dernier numéro.



Nous avions omis d'indiquer qu'ils sont piqués 19 1/2.

M. Moens donne au personnage qu'il représente le nom d'Hidalgo, mais nous pensons qu'il est dans l'erreur. Il y a une telle opposition entre le type de la première émission et celui-ci qu'il n'est pas admissible qu'il s'agisse du même homme.

Hidalgo a la tête ronde, menton pointu, le nez cambré un peu en bec d'aigle, les lèvres minces. Celui-ci a, au contraire, la tête allongée, menton rond, nez long, rentrant au milieu et se terminant en boule ; les lèvres légèrement lippues La seule similitude que nous trouvions, c'est que tous deux sont des vieillards, d'une calvitie plus ou moins avancée, mais voilà tout. On saura sans doute bientôt quel est le nom de ce nouveau venu.

Pérou. — Au timbre de 1 dinero vert, type de 1863 remis en service, il faut ajouter deux nouvelles valeurs qui nous sont signalées par M. E. Gabarret, de Valparaiso :

1 peseta vert.
1/2 peso carmin.



Bade. — Nous parlions dernièrement d'un nouveau type émis à Bade. Nous avons signalé le 1 kreuzer vert et le 7 kreuzer bleu; une nouvelle valeur est attendue:

3 kreuzer rose.

Allemagne confédérée. — Nous avons reçu des exemplaires de l'enveloppe de 1 groschen rose, avec timbre en surcharge sur le 1 sgr. à l'aigle, en grand format.

Australie du Sud. — Nous avons vu le 10 pence jaune citron, avec valeur bleu en surcharge, piqué 13.

Compagnie Russe du Levant. — M. Moens, qui le premier a parlé du filigrane en serpentin de ces timbres, a omis de dire qu'en plus de celui-ci il existait aussi des lettres.

Dans le 1 kopeck nous avons remarqué les suivantes: Sur une feuille les lettres E C en majuscules anglaises à double trait de 2 centimètres de haut, espacées entre elles par deux timbres; sur une autre, C C, espacées entre elles par cinq timbres; et sur une troisième C ? L. Le point d'interrogation figure à la place de la troisième lettre que nous n'avons pu déchiffrer.

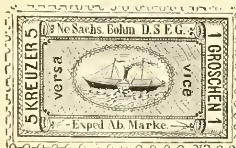
Ceylan. — Il nous est venu, oblitérés, des 1 penny, filigrane C C, d'un bleu indigo, *extrêmement foncé.*

M. Moens indique le 2 pence, jaune foncé, même filigrane.

Nouvelle-Galles du Sud. — On a vu quelques exemplaires du timbre 2 pence, cintré en haut, avec chiffre gras 3 en filigrane.

Hambourg. — Nous avons reçu du 2 1/2 schilling, premier type en lithographie, vert-jaune pâle et vert-bleu foncé non dentelés et piqués 13 1/2, *sans filigrane.*

Saxe. *Compagnie de navigation à vapeur.*) — Nous avons pu obtenir de cette Compagnie quelques séries des timbres qu'elle émettra à partir du 1er janvier 1869.



Ils sont destinés à l'affranchissement des envois faits de Saxe en Bohême *et vice versa.*

On ne les délivre qu'en nombre, condition à laquelle il est fait au demandeur une réduction sur la valeur totale, ce qui constitue un affranchissement à prix réduit.

La valeur est à gauche en monnaie autrichienne et à droite en groschen de Saxe.

Ils sont imprimés en deux couleurs, noir pour tout le dessin et couleur pour le fond guilloché, les eaux et le ciel. Piqués 16 en petits points.

Les inscriptions signifient : Ne Sachs. Böhm. D. S. E. G. : *Société nouvelle de bateaux à vapeur de la Compagnie Saxe-Bohême.* Exped.-Ab.-Marke : *Timbre d'expédition de départ.*

5 kreuzer	=	1 groschen	fond	bleu.
10	—	2	—	— rose.
15	—	3	—	— doré.

Corrientès (République de). — Il y a bientôt un an, nous parlions d'un exemplaire d'un timbre de Corrientès, imprimé en noir sur papier jaune, dont l'authenticité n'était pas douteuse. Quelque temps après un de nos amis, consul de l'Uruguay dans une ville d'Europe, nous annonçait ce timbre, sans savoir que nous l'avions déjà décrit; enfin le neveu de ladite personne, habitant Buénos-Ayres, nous en remettait il y a peu de temps un deuxième exemplaire, au moment où un correspondant de Bordeaux, M. L..., nous disait l'avoir aussi reçu.

Dès le mois de décembre dernier nous avions déjà écrit à Buénos-Ayres pour demander de ces timbres, sans en pouvoir obtenir, quand au mois de juillet dernier, un diplomate français, collectionneur, partant en fonctions à Buénos-Ayres, nous offrit ses services amicaux en ce pays, alors de lui demander ces timbres de Corrientès, qu'il a pu nous envoyer, il y a un mois. Mais le temps lui ayant manqué pour s'informer et nous adresser les renseignements que nous lui avions demandés, nous ne pouvons rien dire de l'histoire de ce timbre, si ce n'est que sa provenance doit exclure toute espèce de doute à l'endroit de spéculation. Avant plus ample informé, nous supposons que ce timbre aura été, pour un motif et un objet que nous ignorons, remis pendant quelque temps en cours (peut-être l'est-il encore) comme nous voyons que cela vient d'avoir lieu récemment pour d'anciens timbres du Pérou et de la République Dominicaine.

Saint-Thomas. — La Guayra. — Le 2 reales jaune, grands chiffres aux quatre angles, est paru avec perçage en pointes, comme le 1/2 real bleu au même type. Il y a donc aujourd'hui double série complète des deux valeurs aux deux types et piquages différents.

Grande Bretagne. — Voici le type ou mieux l'un des types de la série émise par le *London South and Western Railway.* Cette série se compose de neuf timbres dont sept au type ci-contre et deux (le 1/2 et le 1 1/2 penny) dont les légendes sont sur fond blanc, sans armes, valeur au centre surmontée d'une banderole portant *at owners Risk* et au dessous *News paper label one* ou *three.*



Ils sont tous imprimés en couleur sur papier gris-bleu ou lilacé, sauf le 1 shilling qui est sur blanc jaunâtre. 4 piqués et 5 non piqués.

1/2	penny lilas piqué 10.					
1	—	—				
1 1/2	—	—	foncé.			
2	—	—	—			
3	—	—	—	piqué 13.		
4	—	—	—			
6	—	—	—	—	12 1/2.	
9	—	—	—	—	10.	
1	shilling rouge.					

Nous donnons ici le deuxième type d'Offices anglais, promis le mois dernier.



La série est composée de cinq timbres. Ils sont imprimés en couleur sur couleur et piqués.

1	penny	noir	sur	jaune.
2	—	rouge	—	blanc.
3	—	noir	—	rose.
4	—	—	—	vert.
6	—	—	—	bleu lilacé.

La Compagnie a émis plus récemment sans doute deux timbres ne différant que par la légende au centre qui porte sur trois lignes : *The Liverpool Parcel Delivery Company head Office*, 6, *Wood St.* et au-dessous de la valeur : *Et Entered stationers hall.*

3	pence	noir	sur	rose.
3	—	—	—	blanc, piqués tous deux 12 1/2.

Le chiffre traversant ce timbre est noir pour le 3 pence noir, sur rose et rouge pour le 3 pence noir sur blanc.

Etats de l'Eglise. — Emission du 40 centimes piqué.

Bavière. — Le 6 kreuzer bistre dont nous avons parlé est bien dans sa couleur officielle. Changera-t-on le 9 pence? Le 1 kreuzer est vert-jaune.

Egypte. — On connaît maintenant de la première édition *non dentelés* : 5, 10, 20 paras, 2 et 5 piastres; reste à trouver le 1 piastre.

Etats-Unis. — L'émission nouvelle dont nous avions parlé est ajournée; les types qui ont été présentés par l'*American Bank Note Company* n'ont pas été acceptés.

Voici la description des types et valeurs non acceptées par M. Randall, directeur général des postes à Washington :

2 cents. Un postillon à cheval, au galop.
3 — Locomotive, entourée de la foudre.
5 — Portrait de Washington.
10 — Réduction microscopique d'un immense tableau qui se trouve dans la rotonde du Capitole et qui représente la signature de la déclaration de l'indépendance.
12 cents. Un steamer à la mer.
30 — Réduction microscopique d'un autre grand tableau, la capitulation de Bourgoyne.

Pas un seul de ces timbres n'a été bien exécuté et il n'y a eu qu'une opinion parmi ceux qui les ont vus pour en demander le rejet.

Moldavie. — M. Moens a fait la découverte d'un timbre de 27 paras, première émission, qui était resté inconnu jusqu'à ce jour. Nous y reviendrons.

Wurtemberg. — La nouvelle émission doit être faite partiellement le 1er décembre prochain. Nous en donnerons le type dans le numéro de ce mois.

Inde anglaise. — Ajoutons aux timbres de *Service* le 4 annas vert rectangulaire, filigrane tête d'éléphant, service en *petites lettres*.

Emprunté à M. Moens :

Australie du Sud. — Un double exemplaire percé en lignes en hauteur et piqué 11 1/2 en largeur.

Finlande. — 10 pennia brun rougeâtre sur papier lilas vergé. N'est-ce pas une erreur d'impression?

Equateur. — Voici, au sujet de deux timbres de cette république, tant affirmés en Angleterre, un fragment d'une lettre qui nous est adressée en réponse à une demande de renseignements, qui viennent corroborer l'opinion que nous émettions de la fausseté de ces timbres, dans notre numéro du 30 juillet.

... « L'Equateur n'a fait aucune nouvelle émission de timbres-postes. Il n'existe que les quatre que vous connaissez :

1/2 real bleu.
1 — jaune.
1 — vert.
4 reales rouge.

« On ne pense ni aux 2 réaux, ni à 1 piastre, ni à *aucune autre valeur*.

« Ed. Poudavigne,
« *(Consul de France à Guayaquil)*. »

« Guyaquil, 12 septembre 1868. »

Reste à purger la question du Paraguay. Nous pensons pouvoir sous peu être en mesure de le faire d'une façon *positive*.

M. E. P. nous signale :

Victoria. — 1 penny vert actuel avec filigrane 4, à double trait.

Van Diemen. — 1, 2 et 3 pence, piqués 18.

Ceylan. — Enveloppe 6 pence, fleuron à la patte, avec vergeures verticales.

(Types remis au prochain numéro.)

LE VIEUX-NEUF

ENVELOPPES RUSSES

NOUVEAUX TYPES DES 20 ET 30 KOPECKS.

Monsieur le Directeur,

En examinant les dernières enveloppes de 30 kopecks que vous m'aviez remises, et les comparant à celles que je possède déjà, j'ai constaté l'existence de deux types pour cette valeur. Permettez-moi de vous en indiquer les caractères distinctifs.

Le diamètre des deux types est identique et les fonds présentent la même disposition du guilloché. Les différences principales portent sur le dessin de l'aigle.

1° La couronne qui surmonte les deux têtes parait plus haute dans le premier type, et plus large dans le second. Dans le premier, le milieu paraît formé d'une sorte de triangle à base supérieure que surmontent la boule et la croix. Dans le deuxième, cette partie médiane offre une surface unie sur laquelle deux lignes qui constituent les côtés du triangle sont seulement saillantes. Les parties latérales de la couronne sont plus allongées dans le premier type, plus renflées dans le second, ce qui donne à la couronne l'aspect différent indiqué ci-dessus.

2° Les cols qui supportent les têtes de l'aigle paraissent plus maigres dans le premier type que dans le second.

3° La poitrine de l'aigle supporte un écu qui paraît avoir en hauteur et en largeur un quart de millimètre de moins dans le deuxième type que dans le premier. Cet écu qui représente saint George, offre au premier type des détails en relief bien nets et faciles à reconnaître sur de bons exemplaires, la majorité n'offrant qu'une surface plane. Au deuxième type on ne trouve qu'une saillie ovoïde, dans laquelle il faut beaucoup de bonne volonté pour reconnaître les contours extérieurs de saint George et de son cheval.

4° L'écu est entouré d'un collier composé de seize pièces au premier type, et de quatorze seulement au deuxième.

5° Les ailes présentent à leur côté externe des lignes simulant les pennes en plus grand nombre et plus fines sur le premier type que sur le deuxième.

6° Sur les ailes sont trois écus aux armes de Kiew, Novogorod, Astrakan, Sibérie, Kasan et Wladimir. Sans nous attacher aux détails du dessin qu'on ne peut reconnaître que sur des exemplaires rarissimes, il est possible de noter la disposition de ces écus entre eux sur les ailes.

Sur l'aile droite, au premier type, on trouve l'écu moyen dépassant à peine le supérieur du côté interne. Sur le deuxième type c'est le côté externe de l'écu moyen qui dépasse le supérieur. L'écu inférieur au premier type arrive en hauteur à la moitié de l'écu moyen, et le touche de très-près; au second type le bord supérieur de l'écu inférieur dépasse à peine une ligne prolongeant le bord inférieur de l'écu moyen, et l'espace qui sépare les deux écus est de près d'un demi-millimètre.

Sur l'aile gauche, il y a des différences moins appréciables dans la disposition des écus l'un par rapport à l'autre, pourtant l'écartement des deux écus supérieurs est plus grand au deuxième type qu'au premier.

7° La queue de l'aigle offre l'une des différences les plus caractérisées. Au premier type, elle est formée de pennes formant un faisceau très-peu divergent. Sur de très-bons exemplaires on peut voir au-dessous de l'aigle en diminutif qui forme la terminaison du collier, une série de petites lignes fines, régulières et parallèles de chaque côté. La queue est séparée des pattes de l'aigle par un espace vide de la couleur du timbre, et l'on aperçoit de l'autre côté de cet espace le bout inférieur des ailes au devant desquelles se développent les pattes.

Au deuxième type, le faisceau est très-divergent et formé de pennes plus fortes. Cette queue occupe tout l'espace circonscrit par les pattes. Il n'y a donc pas sur ce point de petite raie de couleur. Le bout des ailes se confond avec la queue, ou mieux la portion de cuisse de l'aigle paraît plus grosse et occupe tout l'espace où le premier type montre le bout de l'aile. L'inspection de la queue suffit donc pour faire reconnaître les deux types à première vue.

Auprès de ces caractères différents, ceux empruntés à la légende sont tellement faibles que nous les passerons complétement sous silence.

Ces deux types nous paraissent parfaitement authentiques. Tous deux se trouvent sur des enveloppes de papier au filigrane officiel. Nous avons rencontré le deuxième principalement sur les 30 kopecks. Tous les exemplaires du 10 kopecks et la majeure partie de ceux du 20 kopecks, sauf deux, qui nous ont passé par les mains, appartiennent au premier type. Des deux exemplaires du 20 kopecks, l'un présente tous les caractères bien tranchées du second type. Nous venons de le trouver dans une collection formée depuis plusieurs années. Un autre, mal imprimé sans doute, nous a présenté quelques difficultés pour le reconnaitre ; mais l'examen consciencieux des détails visibles nous porte à croire qu'il appartient bien au deuxième type. Les 30 kopecks de notre collection que nous avions examinés en premier appartiennent au premier type. Nous avons rencontré le second sur des enveloppes reçues par nous ces jours derniers, et nous l'avons retrouvé sur d'autres provenant de M. Moens, en notre possession depuis quinze mois. Tous les exemplaires du 20 et du 30 kopecks au second type sont sur papier à filigrane ancien, aigle dans un carré, papier jaunâtre et d'épaisseur

variable. Chose singulière, le 20 kopecks outremer et le 30 kopecks brique sur papier blanc légèrement azuré et à filigrane aigle dans un ovale sont du premier type. Ce qui me porte à croire que le second type est très-ancien, et que le coin n'en est pas actuellement en usage.

Je ne me charge pas d'expliquer le fait, mais je le signale par votre entremise aux collectionneurs, en ajoutant que ces timbres ne sont pas des essais à la Pivol comme ceux de Finlande imprimés sur le papier russe officiel.

Dr Magnus.

DE LA SIGNATURE DES ENVELOPPES DE PRUSSE

Tout comme les beaux esprits, les timbrographes se rencontrent parfois. Pendant que M. Moens s'occupait de la signature au point de vue de la reconnaissance des enveloppes réimprimées, nous terminions l'ébauche d'un travail de même genre, mais au point de vue de la classification des séries. Il s'agit du nom du graveur, *Schilling,* imprimé en relief sur le talon du col de l'effigie, tantôt sans chiffre et tantôt suivi des chiffres 1, 2 ou 3. Voici ce que nous avons reconnu, ne garantissant pas que notre travail soit complet, mais le livrant tel quel.

Emission avec 2 fils de soie.

Chiffre 1 :

1 sgr. rose et rouge.
2 — bleu pâle et foncé.
3 — jaune et orange.
5 — violet.
6 — vert.
7 — brique.

Chiffre 2 :

1 sgr. rose et rouge.
2 — bleu pâle et foncé.
3 — jaune et orange.
4 — brun.
5 — violet.
6 — vert.

Chiffre 3 :

1 sgr. rose.
3 — orange.
4 — brun.
5 — violet.

Sans Chiffre .

1 sgr. rose.

Emission ovales sans chiffres avec inscription noire.

Chiffre 1 ·

Aucune.

Chiffre 2 :

1 sgr. rouge.
2 — bleu pâle et foncé.
3 — jaune.

Chiffre 3 :

1 sgr. rose pâle.

Sans Chiffre :

Toute la série.

Réimpressions.

Chiffre 1 :

Toute la série octogone.

Chiffre 2 :

Aucune.

Chiffre 3 :

6 sgr. vert octogone.

Sans Chiffre :

Toute la série ovale.

Profite à qui pourra ce relevé qui reste à compléter.

Pierre Mahé.

VARIÉTÉ

—

ENFONCÉ, M. VANDAL[1]!

« Vous ne vous imaginiez peut-être pas qu'il y eût un *Journal des Postes* (1).

« Et, — comme moi, du reste, — vous étiez probablement loin de vous douter qu'une administration qui n'a qu'à prendre des lettres ici et de les porter là-bas, eût assez de choses palpitantes d'intérêt à dire au public pour nécessiter la publication d'un organe spécial.

« Détrompez-vous donc ; le *Journal des Postes* existe.

« Et c'est par lui que je viens d'apprendre, — chose de laquelle je demeure considérablement surpris, — qu'un jugement du tribunal de Paris, en date de 1861,

1. Nous cueillons dans l'*Eclipse* du 22 novembre, l'article suivant dû à la plume de l'un de nos plus spirituels fantaisistes.

2. C'est M. Bienvenu qui parle. Quant à nous nous sommes heureux de connaître le *Journal des Postes*, et surtout son obligeant rédacteur en chef, M. N. Louis.

(*Note de la R.*)

a décidé que toute lettre, cachetée ou NON, doit être, sous peine d'une amende de 50 francs, exclusivement remise à la poste.

« Nul n'étant censé ignorer la loi, je veux bien faire semblant de connaître celle-là depuis ma plus tendre enfance.

« Mais que l'on m'abonne d'office au *Pays* (Pardon!...) si j'ai jamais compris quelque chose à ce règlement-là.

« Votre femme est dans les douleurs de l'enfantement.

« Vite, vous écrivez un mot au docteur.

« Mais, pour rester dans la légalité, au lieu de l'envoyer par l'auvergnat du coin, qui arriverait en une demi-heure, vous jetez votre lettre à la poste qui prévient le médecin le lendemain matin.

« Vous avez une loge pour ce soir à faire parvenir à quelqu'un *idem*.

« Retenu par une affaire, vous prévenez un ami de ne point vous attendre le mardi à dîner.

« Le mercredi, au plus tard, il apprend par la poste que vous ne viendrez pas *la veille*.

« Enfin, dans une foule de cas, le monopole de l'administration des postes doit être excessivement commode pour les correspondants.

« Il ne manque plus qu'une chose à mon bonheur :

« Je voudrais que Monsieur Vandal, étendant sa main droite au-dessus du képi en cuir bouilli d'un de ses facteurs, me jurât solennellement que jamais de sa vie il n'a donné une lettre à porter à un de ses domestiques.

« Maintenant je crois que l'administration des postes apporte encore à l'endroit du respect de son monopole une très-grande tolérance.

« On la vole, à journée entière, d'une façon indigne.

« Et les citoyens inventent mille manières de correspondre entre eux sans timbres-postes.

« Dans les journaux, par exemple, quand vous lisez :

« *M. V... prie Madame D... de l'attendre chez elle jeudi soir.*

« Enfoncé, M. Vandal!...

« Le soir, dans le passage du Saumon, à la sortie des modistes, on a vu souvent des billets parfumés passer en moins d'une demi-seconde d'une poche de gilet dans un sac à ouvrage.

« Enfoncé, M. Vandal!...

« Et les soubrettes des loges d'actrice!...

« Et les bouquets à messages!...

« Et les pigeons voyageurs!...

« Enfoncé!... Enfoncé!... M. Vandal.

« A sa place, je me vengerais en faisant vendre l'arrêté suivant :

« Tout citoyen qui mettra un morceau de papier dans « sa tabatière pour se souvenir de quelque chose, sans « se le faire préalablement adresser par la poste, sera « puni de 2,000 francs d'amende et de trois ans de prison pour avoir frustré l'administration en se faisant « parvenir frauduleusement une missive. »

« LÉON BIENVENU. »

TIMBRES DES OFFICES PARTICULIERS

(SUITE)

Norvège.

On a signalé ces dernières années l'existence de plusieurs postes locales dans deux principales villes de ce pays : Drontheim et Bergen.

1° *Poste locale de Drontheim.*

Emission de 1865. Timbre carré de 18 millim.



D. Chiffre G. F. K. dans un ovale, entouré de perles sur fond ligné verticalement avec quatre ornements aux angles simulant des espèces de fleurs de lys.

L. En haut : *Throndhjems*.

En bas : *By-Post*, ce qui veut dire : *Drontheim. Poste locale*. Les lettres G. F. K. du chiffre sont les initiales du nom de l'entrepreneur, G.-F. Krogh.

Impression lithographique sur papier blanc.

Brun.

La valeur qui n'est pas indiquée est d'un skilling.

On ne connaissait jusqu'à présent qu'un seul type de ce timbre. On vient de nous en faire parvenir un deuxième qui n'offre que des différences très-minimes, ainsi qu'on va le voir.

1° Le filet intérieur du cadre extérieur, et le même du deuxième cadre qui contient l'ovale, sont plus épais sur le deuxième type que sur le premier.

2° Les quatre ornements en forme de fleurs de lys sont égaux et réguliers ou à peu près entre eux, et larges dans le premier type, tandis que ceux du deuxième sont irréguliers, moins larges mais plus ramassés, et offrent au milieu plus d'espace blanc. C'est là le caractère le plus saillant du type.

3° Les lettres du chiffre présentent de légères différences presque impossibles à indiquer : toutefois le plein est plus large sur le deuxième type que sur le premier. Vers le milieu du plein du G, on trouve au deuxième type un délié blanc qui manque au premier type.

4° Les lettres de la légende paraissent un peu plus petites au deuxième type. Le T de *Post* est de travers au premier type; il est un peu plus haut que les autres lettres au deuxième type.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces différences qui présentent fort peu d'intérêt. Nous manquons de renseignements sur l'origine de ce second type, qui doit provenir d'un nouveau dessin lithographique.

2° *Poste locale de Bergen.*

A. Il y avait déjà plus d'une année que cet Office avait suspendu son service, lorsque le timbre qu'il avait émis fut signalé aux collectionneurs. Son existence, tour à tour admise et rejetée, a été mise hors de doute par une lettre d'un correspondant du *Timbre-Poste* (janvier 1868). A cette époque, au dire du correspondant, l'entreprise avait cessé de fonctionner depuis près de deux années, le public n'ayant pas encouragé l'entreprise. C'est donc vers 1865 qu'a eu lieu cette émission.

Timbre rectangulaire de 16 sur 20 millim.



D. Vue d'un château fort, probablement de Bergen.

L. En haut : *Bergens;* en bas : *By-Post.*

Impression lithographique sur papier blanc.

Espèces et variétés : **a.** sur papier vergé :

Gris foncé.
Bistre.
Bistre-jaune.

b. sur papier mécanique uni :

Brun.

La valeur, qui n'est pas indiquée, était de 2 skillings de Norvège.



B. Le 1er juillet 1868 a été émis le timbre suivant par une nouvelle administration particulière :

Timbre rectangulaire, 17 sur 21 millimètres.

D. Grand chiffre dans un rectangle dont les côtés supérieurs du cadre portent la légende et les côtés latéraux sont lignés horizontalement.

L. En haut : *By-Post ;* en bas, *Bergen.*

Impression lithographique sur papier de couleur, piqué 9.

2 skillings, noir sur rose.

Dr MAGNUS.

(*A continuer.*)

Paris, 8 novembre 1868.

A M. Pierre Mahé, Directeur du TIMBROPHILE.

Mon cher Directeur,

En vous envoyant une petite boutade rimée sur les timbres-postes, laissez-moi vous dire quelques mots de son auteur.

Il est, du reste, bien entendu que si vous jugez que cette publication, dans les colonnes de votre journal, ne doive pas intéresser vos lecteurs, vous pourrez passer outre et tout sera dit.

Louis Brochot est certainement une des personnalités intéressantes de la rue, c'est un enfant de Paris où il est né le 5 septembre 1815. Il a composé avant 1848 un grand nombre de chansons populaires qui étaient alors connues sous le nom de *copeaux du petit Brochot ;* ses éditeurs, MM. Aubert et Stall, peuvent témoigner de sa popularité considérable. Il mérita de Béranger le surnom de *poëte à la mécanique.*

Brochot porta successivement le costume des élèves de Châlons, les galons de sous-officier du génie, le tablier du menuisier et la jaquette du mécanicien machiniste. Il fut même photographe à son heure, et son amour de la collection le poussa naturellement à réunir les timbres-postes dont il prépare en ce moment une histoire. Il est aujourd'hui attaché au ministère des finances.

Recevez, mon cher Directeur, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

JUSTIN LALLIER.

A M. PIERRE MAHÉ

—

LA TIMBROMANIOGRAPHIE

chansonnette plus ou moins timbrée, improvisée dans un banquet de timbromaniographes

PAR LOUIS BROCHOT

AIR : De la petite Margot.

De ce rivage,
Je suis, je gage,
Le premier de nos mauvais rimailleurs
Qui de son poste
Chanta la poste,
Collections et collectionneurs.

Je vais vous chanter la timbromanie,
Pour la chanson c'est un sujet nouveau.
De chanter tout, quand on a la manie,
Tout est bon pour les enfants du Caveau.
Fines images,
Sur chaque page
On voit sur vous des pays et des rois ;
Et de la boule,
Où chacun roule,
On connaît tout sur le bout de ses doigts.

Dans ce moment, je me trouve à la page
D'Honolulu, alors, un souvenir :
Je pense à Cook qui reçut d'un sauvage
Un coup dont il ne put pas revenir,
J'en ai de Chine ;
De Cochinchine,
J'attends d'un magot le travail certain ;
Du bout du monde,
Et de Golconde,
On m'a promis un chef-d'œuvre algonquin,

Des Iroquois nous verrons l'industrie,
Le Cafre avec le Monomotapa,
Et le Huron voudra que sa patrie
Conserve aussi le nom de son papa.
Patagonie
Et Laponie,
Grands et petits nous vous *albumerons*.
J'ai pour la lune
Une lacune
Dans mon album et nous la comblerons.

Si l'un de vous, voyageur intrépide,
Entreprend de faire un tour en enfer,
Je veux avoir la figure insipide
De ce vieux carottier de Lucifer.
Timbre de poste,
Si je t'accoste,
Ne m'en veux pas, c'est pour te réveiller.
J'ai ta série,
Chère et chérie,
Dans un Album d'Henri-Justin Lallier.

Moens, Baillieu, Maury, Mahé, Laplante,
Vos timbr' aussi souvent m'ont fait chanter.
Pardonnez-moi, maintenant je vous chante,
Et tous mes vœux sont de vous enchanter.
Cessons de rire :
Je vais vous dire,
Afin de mettre un terme à mon discours :
En conscience
Cette science
Sera pour nous toute l'histoire un jour.

Bien des censeurs ont cru que la jeunesse
Avait trouvé ce nouveau passe-temps;
Moi je soutiens que c'etait la sagesse
D'hommes sérieux bien plutôt que d'enfants.
De ce rivage
Je suis, je gage,
Le premier de nos mauvais rimailleurs,
Qui de son poste
Chanta la poste,
Collectious et collectionneurs.

Louis Brochot.

N. B. Nous savons que les vers et la timbrophilie s'accordent peu, mais une fois n'est pas coutume, et comme une chanson sur les timbres-postes touche à notre matière, nous n'avons pas cru devoir la repousser, à titre d'exception.

(N. D. L. R).

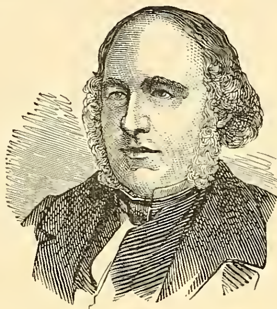
Le Propriétaire-Gérant : P. MAHÉ.

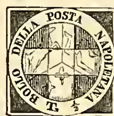
Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1868.

Le Numéro : — N° 50 — **5e Année. — N° 2.**
EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c. Panem et Sigillum. 30 DÉCEMBRE 1868.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN:
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN:
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Ceylan. — La collectiou des enveloppes de ce pays vient d'être augmentée d'une valeur nouvelle, qui est elle-même le commencement d'une deuxième série sur papier mince légèrement azuré.



Le timbre est estampillé à droite. Une partie des exemplaires porte en filigrane : DE LA RUE ET C°..... 1867.



La patte porte un nouveau fleuron dont nous donnons le dessin.

10 pence rouge-brique.

L'enveloppe de 6 pence du même pays est maintenant imprimée sur le même papier que celle ci-dessus, avec le même filigrane, et porte à la patte le fleuron ci-contre, qui est de création nouvelle.



6 pence brun violacé.

Ces deux enveloppes sont de format moyen, 132 sur 75 millimètres.

Turquie. — Le 28 octobre, la nouvelle série a été mise en cours, et cependant, par suite de la négligence de l'un de nos correspondants, nous ne l'avons

pas encore reçue. Nous ne pouvons donc en donner aujourd'hui que la nomenclature qui nous a été adressée.

Le type est le même, dentelé, et le seul changement est celui de l'interversion des couleurs.

Timbres d'affranchissement.

10 paras lilas.
20 — vert.
1 piastre jaune.
2 piastres orange.
5 — bleu.
25 — vermillon.

Chiffres-taxes.

20 paras brun.
1 piastre —
2 piastres —
5 — —
25 — —

Nous avons bien vu des essais identiques à la description donnée par M. Moens, mais nous pensons que les timbres doivent en différer.

Victoria. — Le 2 pence actuel, avec filigrane V et couronne, est imprimé en mauve foncé, sur papier teinté de même nuance, plus claire.

Uruguay. — Par décret du 15 novembre 1868, le timbre de 1 cent noir a été mis hors de service, le transport des imprimés et journaux étant dorénavant franc de tous droits.

Espagne. — On nous annonce, pour le 1er janvier, une nouvelle émission de timbres-postes, télégraphes et fiscaux. Le 19 cuartos, qui ne sera pas supprimé, a changé de couleur.

19 cuartos brun.



Australie du Sud. — Voici le type d'un nouveau timbre qui vient continuer la série commencée par le 4 pence violet, et le 2 shillings carmin.

Bien qu'appartenant au même type, il présente quelques différences : l'effigie et les inscriptions sont de plus petite dimension, le fond est ligné horizontalement.



Il est imprimé sur papier blanc, au filigrane ci-contre, percé en lignes.

AS

2 pence vermillon.

Etats de l'Eglise. — Nous avons reçu du *tre centesimi gris-bleu*, au lieu d'être gris rosé comme les premiers mis en circulation.

Tous les timbres sont maintenant dentelés, à l'exception du 80 centimes, dont on nous annonce le prochain envoi.

Belgique. — Le timbre de 20 centimes vient maintenant d'être imprimé en *bleu cobalt* très-pâle, papier demi-fort.

Bolivie. — Dans un article imprimé plus loin, M. Albis donne la note des timbres des deux premières émissions de ce pays. Les renseignements qu'il a obtenus émanent non pas d'un amateur philadelphien plus ou moins bien informé, mais de la source *la plus officielle*, et c'est *pièces en main* qu'il dresse sa nomenclature. Comme on le verra, elle porte devant les timbres de 15 et 20 centavos et ceux de 1 peso, des points d'interrogation qui sont mis là par honnêteté.

Nous différons, avec la note publiée par le *Stamp Collector's Magazine*, d'abord sur les dates, et ensuite en ce qu'elle ne porte pas le 100 centavos *vert* que nous indiquons, que nous avons eu sous les yeux, et que nous pourrions produire à la première demande.

Tous les timbres de ces deux premières émissions sont gravés *en creux*. Nous n'avons jamais vu les 15 et 20 centavos du *Stamp Collector's Magazine*, mais nous avons pu étudier les deux 1 peso qu'il patronne.

Ces deux timbres sont gravés en relief et imprimés *typographiquement ;* ils sont sur un papier mécanique cotonneux très-dissemblable de celui employé à l'impression de *tous* les timbres authentiques que nous avons vus; enfin la valeur y est exprimée par 1 *peso*, au lieu de l'être par 100 *centavos*, comme on le voit sur les trois véritables émissions de cette valeur.

Ces différentes ne sont-elles pas frappantes! Voyez comme passe le bout de l'oreille : on apprend qu'il y a en Bolivie un timbre d'une valeur de 5 francs; on ne l'a pas encore vu, mais cela ne fait rien, on ne s'arrête pas pour si peu. On prend un timbre quelconque de ce pays, on en fait une imitation, et comme jusqu'à présent on avait vu que dans les timbres cette valeur était énoncée par : un peso, on fait 1 *peso*. Oui, mais voilà que les vrais timbres se font connaître, qu'ils sont envoyés par un personnage le *mieux placé* pour en fournir une collection complète, et les timbres de 15, 20 centavos et 1 peso ne s'y trouvent pas, et de plus ceux qui ont une valeur de 1 peso, aussi bien que ceux de 5 pesos, sont marqués 100 *centavos* et 500 *centavos*. On vous prend sans vert, Messieurs les inventeurs! Une autre fois, tâchez d'avoir au moins vu les timbres avant de les contrefaire.

P.S. Nous n'avons pas pu examiner à la fois plusieurs exemplaires de ces deux 1 peso bleu et rouge. Pourrait-on nous en adresser trois ou quatre de chaque, afin que nous constations si, comme dans les timbres vrais, il y a différence de type pour chaque timbre, ou si, au contraire, comme cela arrive toujours pour les

imitations, tous les timbres d'une même valeur sont d'un seul et même type?



Wurtemberg. — La nouvelle émission a eu lieu le 27 novembre dernier. Elle se compose de trois timbres fort bien exécutés; ils sont imprimés à demi-relief, couleur sur blanc, percés en lignes.

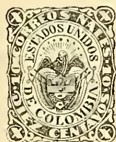
1 kreuzer vert.
3 — rose.
7 — bleu.

Luxembourg. — Le 10 centimes est devenu de lilas-bleu, *lilas rougeâtre ;* toujours percé sur ligne de couleur.

Portugal. — Nous avons reçu le 100 reis violet, piqué ; reste à piquer le 20 et le 80 reis.

Pérou. — Nous avons maintenant le mot du changement des timbres qui a tant étonné tout le monde. Les planches des 5, 10 et 20 centavos, et celles des timbres fiscaux gravés pour l'*American Bank Note Company*, ont toutes été détruites dans le dernier tremblement de terre. On a donc dû, en attendant qu'on puisse refaire ces planches, avoir recours à l'ancien type, qui ne nécessitait qu'une main-d'œuvre et un temps très-court pour avoir de suite les timbres nécessaires à l'affranchissement.

Nouvelle-Grenade. — Ceci n'est sans doute que l'avant-coureur d'une nouvelle série que nous attendons, et dont le besoin se faisait vivement sentir.



Ce timbre est lithographié, imprimé en couleur sur blanc.

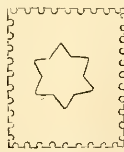
10 centavos violet.

Il y a un autre timbre spécial à la ville d'Antioquia, dont nous donnerons le type dans un prochain numéro.

Indes Néerlandaises. — Nous avons vu dans un album un 10 cents carmin, piqué. Nous n'avons pu vérifier le piquage qui nous a paru être 11.

Hambourg. — On a trouvé dans la réserve (J. B. M.) des enveloppes de 3 schillings bleu-cobalt pâle, avec filigrane connu, qui n'ont pu être émises par suite de la suppression des timbres de Hambourg.





Queensland. — Nous avons trouvé dans les timbres de 2 pence actuels de ce pays, un nouveau filigrane dont nous donnons le *facsimile.* L'ancien filigrane que nous reproduisons ci-contre était une étoile à six branches longues et aiguës, un peu moins grande que le type n° 1. Le nouveau est également une étoile à six branches, mais celles-ci tronquées, et différentes entre elles. Il est des parties de feuilles dans lesquelles les étoiles sont accompagnées de lignes qui ne sont autres que des fragments de lettres servant à former l'inscription : Queensland Postage, qui se trouve placée au milieu de la feuille et, dit M. Moens, également sur les bords. Les lettres sont en capitales maigres, droites, à un seul trait, pour celles que nous avons vues ; nous ne savons si celles dont parle M. Moens sont les grandes letres anglaises déjà signalées.

Sainte-Lucie. — Les timbres de 4 pence, 6 pence et 1 shilling ont subi des changements de nuance ; nous avons :

Jaune d'or foncé.
Violet vif.
Orange vermillonné.

Allemagne du Nord. — Nous avons reçu en moyen et grand format l'enveloppe 1 groschen rose, avec timbre de cette valeur collé sur l'enveloppe 3 sg. bistre, de Prusse, à l'aigle.

Émissions nouvelles remises au prochain Numéro.

Ceylan. — 1 penny.
Terre-Neuve. — 1 cent.
Espagne. — Timbres et télégraphes.
Pays-Bas. — 1 et 2 cents.
Russie. — Enveloppe : 10 kopecks.
Nouvelle-Grenade. — 2 1/2 centavos.

VARIA

LES TIMBRES-POSTES PROVISOIRES DES ÉTATS CONFÉDÉRÉS DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Au moment de la séparation des Etats à esclaves, et avant l'organisation d'un gouvernement fédéral, diverses villes, les plus commerçantes et les plus populeuses, émirent des timbres-postes provisoires. Après l'épuisement des provisions de timbres des Etats-Unis, plusieurs receveurs des postes, ou maîtres des postes, comme on les appelle dans ce pays, firent frapper des timbres-postes ayant cours, non-seulement dans la ville, mais dans l'Etat, et même dans toute la confédération du Sud. Ces timbres ont tous été créés pendant l'été de 1861 ; et ils n'ont guère duré que quelques mois, plusieurs même quelques semaines seulement.

En octobre de la même année 1861, ils étaient tous remplacés par les timbres du premier tirage des Etats confédérés.

La contrefaçon s'est emparée, depuis longtemps, de ces timbres provisoires, et dès 1863, on en vendait aux Etats-Unis, qui étaient fabriqués à Philadelphie. Au fur et à mesure que l'armée fédérale s'emparait des villes du Sud, on voyait de temps à autre arriver des feuilles complètes de ces timbres, que des officiers ou soldats fédéraux trouvaient dans les bureaux de poste. Ceux de la Nouvelle-Orléans surtout, ont été recueillis ainsi en assez grand nombre. Mais généralement on peut dire qu'il n'y en a pas eu beaucoup de conservés, qu'il n'y en a pas eu beaucoup d'imprimés non plus, et enfin qu'on s'en est peu servi. Ceux que l'on retrouve sur d'anciennes lettres, oblitérés, sont rares, à l'exception de ceux de la Nouvelle-Orléans, et même de ceux de Charleston.

Voici une liste de ces timbres-postes :

Baton - Rouge (**Louisiane**). — 5 cents rose, et 5 cents noir (typographiés).

Charleston (**Caroline du Sud**). — 5 cents bleu sur blanc, et bleu sur papier jaune (typographiés).

Columbia (**Caroline du Sud**). — 5 cents bleu.

Galveston (**Texas**). — 5 cents brun, et 5 cents bleu.

Memphis (**Tennessee**). — 5 cents rouge et 2 cents bleu (gravure sur bois).

Mobile (**Alabama**). — 5 cents bleu et 2 cents noir (gravure sur bois).

Nashville (**Tennessee**). — 3 cents rouge pâle (typographié), 5 cents rouge cramoisi, 5 cents bleu ardoise, 5 cents noir pâle, et 10 cents vert. Les 5 et 10 cents sont des gravures sur bois.

Nouvelle-Orléans (**Louisiane**). — 2 cents bleu ardoise, 2 cents bleu pâle, 2 cents rouge-orange, 5 cents brun sur bleu, et 5 cents bistre (gravure sur bois).

Petersburg (**Virginie**). — 5 cents bleu et 5 cents noir (typographiés).

Savannah (**Géorgie**). — 10 cents bleu.

Wilmington (**Caroline du Nord**). — 5 cents vert et 5 cents rouge (typographiés).

Ceux de la Nouvelle-Orléans présentent ce fait singulier, qu'ils avaient déjà servi vers 1848, pour la poste, avant l'émission des timbres fédéraux de 1851. Ayant retrouvé les gravures sur bois, on les employa à retirer de nouveaux timbres sans y rien changer.

La poste de Richmond, capitale de la Virginie et de la confédération, n'a pas émis de timbres provisoires; et les timbres de Buck-Express et de Blockade ont été inventés en Angleterre; et n'ont jamais rien eu à faire avec la poste des Etats confédérés.

LES ANCIENS TIMBRES-POSTES DE BOLIVIE

Le décret du gouvernement bolivien, pour l'émission des timbres-postes et des timbres de commerce et de contrats ou actes notariés, est daté du 12 mars 1867 ; il n'a été mis en vigueur qu'au mois de juillet. Le graveur, qui a fait les timbres à l'aigle, est d'origine espagnole ; il a eu beaucoup de peine à obtenir des planches passables, plusieurs même ont été mises hors de service immédiatement. Tous les timbres d'une même feuille sont différents dans le dessin de l'aigle, comme ceux de la Nouvelle-Calédonie. La feuille du 5 centavos contient 72 timbres. Voici une liste assez complète de ces timbres :

5	centavos	vert foncé, vert pâle et vert-pomme ou vert-jaune.
5	—	violet.
10	—	brun sépia. C'est la plus mal réussie, comme gravure.
15	—	bleu et vert (annotados); pour les lettres chargées ?
20	—	rouge ?
50	—	jaune, et jaune orangé.
50	—	bleu clair.
100	—	bleu foncé.
100	—	vert.
1	peso	rouge?
1	—	bleu ?

Les premières oblitérations étaient à la plume, puis avec un timbre à main, indiquant en grandes majuscules la ville ou la lettre a été mise à la poste. Ainsi nous en avons datées de *Sucre,* capitale de la république, en lettres penchées, très-grosses, et couvrant la moitié du timbre avec de l'encre noire, très-grasse. Ce mode d'oblitération est aussi en usage dans la ville de Cuzco, au Pérou. Les oblitérations sont faites à présent, avec le timbre rond ordinaire, indiquant la ville, la date et le pays. Il y en a aussi ressemblant à un marquetage oblong.

ALBIS.

IL N'EST PAS CONTENT, M. MOENS!

Ma foi, nous en sommes bien fâché, mais nous n'y pouvons rien. Cependant, comme il faut faire tout ce qui est possible pour le bien d'autrui, nous allons essayer encore une fois, mais M. Moens est si difficile !

Procédons par ordre.

Il nous reproche d'abord de nous être trop avancé en disant que le 1/2 real rose, de la première émission de la République Dominicaine, était remis en service. Nous pensons avoir raison. Ce n'est pas un seul

timbre que nous avons vu, mais bien plusieurs, portant des oblitérations de septembre et octobre 1868, et nous en avons encore en main. Quand on voit arriver des timbres portant des oblitérations récentes et que, peu de temps après, on les voit apparaitre neufs, on peut, ce nous semble, se dire avec quelque raison : Voilà un timbre remis en service, et on peut d'autant plus le dire d'un pays qui, après avoir usé de ce type, l'a modifié, puis l'a changé pour un autre, qui, à son tour, a pu faire place à un devancier (1).

Quand un timbre nouveau est émis, nous recevons d'abord les oblitérés qui nous le font connaître, nous le demandons, et il nous arrive neuf. N'est-ce pas ce qui a eu lieu pour ces Dominicains?

Que M. Moens nous dise qu'il a été surpris dans sa bonne foi, nous serons d'accord, mais qu'il n'insiste pas sur l'ancienneté.

Ce qui a lieu en Wurtemberg n'a rien à voir avec la Dominicaine, et on n'en peut tirer aucune conclusion. Ne parlons donc plus de la Dominicaine, Monsieur Moens, vous savez que sur ce terrain vous avez déjà été battu.

Vous remettez encore Albert sur le tapis, c'est maladroit. Nous vous avons déjà dit, et écrit, qu'Albert et Mahé sont deux personnes qui n'ont rien de commun, que Mahé n'a besoin d'aucun paravent, qu'il l'a prouvé, le prouve et le prouvera. Permettez-nous maintenant de vous dire, qu'insister, après une parole donnée, c'est agir d'une façon malséante; nous comprenons très-bien votre jeu, mais n'y voulons pas jouer.

Revenons au Wurtemberg, pour son 3 *kreuzer lilas*. Vous semblez nous en faire un peu le patron et c'est bien à tort. Nous avons vu ce timbre, et l'avons signalé comme une curiosité, ce que nous croyons être. Vous dites carrément: C'est une carotte, cela pourrait prouver que vous avez pour ce légume un flair plus exercé que le nôtre, qui en manquons même à l'endroit du poisson, eût-il un parfum aussi accusé que celui de Moresnet.

Nous, nous ne sommes pas de votre avis, et nous ne pensons pas que, par cela qu'il y a eu en Wurtemberg un grand nombre de tirages de fantaisie, ce 3 kreuzer lilas doive être forcément une carotte.

A ce compte, on pourrait dire que les :

Pérou. — 1/2 peso rose,
Nouvelle-Galles. — 8 pence rouge,
Prusse. — 3 sgr. bleu, effigie,
— 2 — bistre, armes,
Nouvelle-Grenade. — 20 centavos vert,
— 50 — rouge,

et autres que nous passons, forment une énorme botte de carottes. Nous ne le croyons pas, ni vous non plus.

Pourquoi ne pas qualifier aussi de légumes les deux cap. 1 penny bleu et 4 pence rouge, dits lithographiés, qui ont atteint des prix indécents ? Qui dit que ces deux inversions n'ont pas été calculées, de même que la faute de Lubeck ?

Si vous dites avec nous qu'on accorde beaucoup trop de prix à ces petits monstres, nous battrons des mains; mais pour les croire des produits artificiels, nous nous y refusons. (*N. B.* Cependant nous n'en avons pas à vendre !)

Réponse à la question : Nouvelle-Galles du Sud. Nous avons vu le 1 shill. violet, et nous pourrions sans doute obtenir de son propriétaire qu'il nous le confie pour le communiquer à M. Moens.

Dans l'article *Nouvelle-Calédonie*, nous avons il est vrai laissé passer une faute en disant que la feuille en contient *cent* au lieu de *cinquante*, mais c'est un nombre tellement connu, imprimé si souvent dans les catalogues et les Albums, que pas un n'aura lu sans corriger de lui-même ce *lapsus*.

Timbres nouveaux. Nous avons déplu à M. Moens en disant que nous avions acquis des enveloppes de Saxe pour mandats, sur papier jaune; il dit que puisqu'elles ont figuré à l'exposition de 1867, elles ne sont pas nouvelles. Un timbre est toujours nouveau pour le collecteur quand il est mis en vente pour la première fois. Nous avons été le premier à le vendre (à Paris, du moins). Mais ce qui le choque le plus, c'est l'annonce de cette acquisition. Que fait-il donc quand il dit : « Nous avons reçu; nous avons obtenu, il nous est arrivé ; » on a trouvé dans la réserve, etc., etc., etc., des exemplaires de tel ou tel timbre? N'est-ce pas en annoncer la possession et le désir de les vendre? Cette possession ne sous-entend-elle pas une acquisition? N'est-ce pas vouloir quand même faire de la logomachie? A moins que M. Moens ne veuille laisser à entendre qu'on lui offre et non qu'il acquiert les timbres qu'il met en vente, mais nous le savons trop habile pour supposer qu'il veuille mettre en œuvre un procédé commercial aussi défectueux.

Vous y revenez, nous aussi; NON, vous n'avez pas copié notre phrase *Sicile.* Copier une phrase mal ponctuée n'est pas seulement imprimer les mêmes mots, formés des mêmes lettres, il faut encore, quand on veut la critiquer, la présenter telle qu'elle a été composée, sous peine de la rendre incompréhensible, ce que vous avez réussi à faire.

Nous passons condamnation pour la faute que nous avons commise en disant *grandes* au lieu de *petites* lettres, pour le timbre 8 annas des Indes avec le mot *service*.

Pour Shanghaï, nous ne ferons pas de même, et nous allons démontrer que vous vous êtes embarqué imprudemment dans la galère.

Nous avons dit : « M. Moens indique une variété du

(1) Une petite leçon d'espagnol en passant. On ne dit pas « *Cosas d'Espana,* » mon très-cher, mais Cosas *de* España. C'est un défaut de plus dans votre *article*.

3 cents actuel qui, au lieu d'être jaune, est bleu, etc. Ce 3 cents ne serait-il pas un 8 cents déformé, soit par un accident d'impression, soit par toute autre cause? » Nous étions sous le coup de l'idée d'un timbre de 8 cents bleu affectant la forme d'un 3 cents, mais que nous avions reconnu avoir été modifié à plaisir, ce qui est le plus facile à faire. Au courant de la plume et par similitude, nous nous sommes emparés du 3 candaréens jaune, ce qui est une faute. Mais cela n'explique pas votre affaire.

Vous dites : « Il n'existe pas de 3 cents, ni jaune ni bleu, *présentement en usage*, mais une variété du 8 cents bleu ayant le chiffre 3, comme nous l'avons dit. » C'est là où nous vous arrêtons.

Il n'existe pas, dites-vous, de 3 cents, mais un 8 cents qui porte un chiffre 3 au lieu d'un 8; c'est captieux. Si la valeur est exprimée par un 3, ce n'est pas un 8 cents, mais bien un 3 *cents bleu*. Vous répondrez que ce n'est pas un 3 cents, puisqu'il n'en existe pas, et que c'est un 8 cents, puisqu'il a le dessin affecté à cette valeur. Nous, nous répliquerons : Votre 3 cents n'existe pas. C'est, nous le répétons, une déformation volontaire ou accidentelle, maintenant ce mot déformation malgré la somme énorme d'esprit dont vous avez fait dépense à son endroit. Nous ajouterons seulement qu'une figure peut subir une déformation, mais qu'une nuance, qui n'a pas de forme, ne peut être déformée.

En terminant, nous vous prierons d'être assez obligeant pour vouloir bien nous communiquer le timbre de la Nouvelle-Galles du Sud 6 pence, avec filigrane *valeur en lettres* que vous avez indiqué dans votre n° 69.

Votre bien humble serviteur.

PIERRE MAHÉ.

P. S. Vous ferez bien d'étudier attentivement, à la loupe, votre 8 cents bleu (avec un chiffre 3).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LES ALBUMS NOUVEAUX

Nous avons à annoncer trois Albums différents. Nous le ferons en suivant l'ordre alphabétique de noms d'auteurs. Nous agissons ainsi pour ne mécontenter personne, mais nous sommes persuadé d'avance que personne ne sera content.

ALBUM TIMBRES-POSTES, TIMBRES MOBILES, EFFETS DE COMMERCE, par *Justin Lallier*, 8e édition, ornée des monnaies de chaque pays, leur rapport avec la monnaie française, des armoiries, pavillons et portraits des souverains, d'un planisphère et de renseignements bibliographiques spéciaux.

Cette huitième édition a été considérablement augmentée, puisqu'elle renferme maintenant 4,544 timbres, dont 3,621 timbres-postes, et 923 timbres fiscaux de tous pays et de toutes espèces.

La collection fiscale n'y est sans doute pas complète, mais nous devons cependant savoir gré à M. Lallier d'avoir fait le premier pas dans cette voie, et d'avoir donné place, dans cette nouvelle édition, à l'intéressante collection des timbres fiscaux qui, pour nous, ne le cèdent en rien aux timbres-postes.

Un volume oblong de 527 pages, avec armoiries imprimées et cases destinées à recevoir les portraits des souverains.

PRIX :

Reliure en toile, un fermoir.	10 fr.
Demi-reliure, —	12
Reliure en maroquin plein, deux fermoirs.	14

(Port à la charge du demandeur)

ALBUM TIMBRES-POSTES ILLUSTRÉ, de 527 types, 77 armoiries des principaux États du globe, orné de cartes et classé par ordre alphabétique dans chaque partie du monde, par *J.-B. Moens*. Traduction anglaise par le Dr *C.-W. Viner*. 8e édition entièrement refondue et considérablement augmentée.

M. Moens n'a rien épargné pour améliorer et rendre plus complete cette nouvelle édition. Des types nouveaux ont été gravés spécialement pour l'orner et, heureuse innovation, elle est imprimée dans les deux langues française et anglaise. On y a ajouté une table des monnaies dressée par M. O. Berger-Levrault, la plus exacte que nous ayons encore vue.

Quant à l'Album en lui-même, le nom de son auteur est le meilleur garant de son exactitude. Bien qu'il nous soit arrivé *quelquefois* d'être en dissidence d'opinions avec M. Moens, nous sommes le premier à rendre hommage à ses connaissances en timbrophilie et à reconnaître les qualités de son livre.

Un volume oblong de 356 pages, avec armoiries et cartes géographiques.

Reliure en pleine toile, riche plaque dorée. 10 fr.

(Port à la charge du demandeur.)

Nous recommandons cet Album aux personnes qui ne désirent pas joindre aux timbres-postes la collection des timbres fiscaux, de même que nous conseillons l'Album Lallier à celles qui, possédant déjà de ces tim-

bres, sont forcées de les coller partout où elles trouvent des places blanches, cela aux dépens du bon aspect et de l'ordre de leur collection.

—

Album Timbres-Postes permanent, arrangé par *C. van Rinsum.*

Nous ne pouvons passer sous silence cet Album paru à Amsterdam. Il est imprimé en quatre langues : hollandais, français, anglais et allemand. L'exécution typographique est remarquable, tiré sur très-beau papier, format à la française. Mais la conception timbrophilique en laisse beaucoup à désirer.

Il y a trop ou trop peu. Nous avons vu un grand nombre d'émissions oubliées ; d'autres renfermant des timbres inconnus, et enfin les cases destinées à recevoir les timbres-postes ne sont nullement en rapport avec les dimensions de ceux-ci. Quant à être un Album permanent, nous ne voyons pas en quoi; il est, au contraire, borné à 1868. Nous voyons des pays éteints tels que Parme, Hanovre, etc., suivis de lignes blanches attendant de nouvelles émissions, tandis que l'Espagne et beaucoup d'autres contrées qui renouvellent sans cesse les leurs n'ont aucune place vacante.

L'auteur a entendu dire par permanent que cet Album étant donné il arriverait, en publiant des suppléments à des époques indéterminées, à former un deuxième Album sans qu'il soit nécessaire d'en publier un autre qui réunisse le tout. Il n'y a là rien de permanent, et nous trouvons cette combinaison très-vicieuse, car dans un temps donné, on aurait les timbres du même pays à un nombre plus ou moins grand d'endroits différents, ce qui serait très-peu commode.

L'idée d'un Album en quatre langues était très-bonne, mais le plan du livre ne saurait avoir notre approbation.

Un volume in-4° de 216 pages :

Relié en percaline, 15 fr.; relié en maroquin, 20 fr.

(Nous donnons ces prix par régularité, ne nous chargeant pas de fournir l'Album.)

—

Album permanent, a reliure mobile.

En fait d'Album permanent, nous n'en connaissons vraiment pas d'autre que celui à reliure mobile. Nous l'avons déjà dit, il est des Albums comme de toutes choses, il en faut pour tous les goûts. Aux personnes qui commencent à collectionner ou à celles qui n'ont qu'un temps restreint à donner à leur collection, les Albums Lallier et Moëns ; mais à l'amateur qui ne veut pas avoir continuellement à faire et défaire, déplacer tous les ans ses timbres sans qu'ils soient jamais en ordre, qui désire avoir un livre dans lequel il puisse toujours trouver place pour les émissions nouvelles sans être obligé de les reléguer dans le coin d'une feuille, quand il y a de la place, nous recommandons l'*Album à reliure mobile*.

Ce genre d'Album réunit en effet tous les avantages. Il laisse toute liberté pour composer une collection selon l'idée ou les moyens du collecteur. Il n'y a pas là la tyrannie des nuances qu'il aura plu à tel ou tel autre auteur de faire figurer dans son Album. Chacun agit à sa guise, étendant ou restreignant chaque série, accueillant ou rejetant les piquages et leurs différences, enfin créant une chose sienne, propre à chaque amateur qui peut ainsi dire : ma collection.

Il peut de plus, par son format, figurer avec avantage dans une bibliothèque, ne différant en rien pour l'aspect d'un volume ordinaire.

Nous renvoyons du reste nos lecteurs à la page 231 et suivantes du *Timbrophile*, où le Dr Magnus, dans un article sur l'*arrangement d'un Album*, a apprécié à sa juste valeur la reliure mobile, adoptée depuis bien longtemps déjà par tous les grands amateurs de Paris et d'Angleterre.

Chaque Album renferme 100 feuilles, pouvant contenir en moyenne de 2,500 à 3,000 timbres (quand on ne conserve pas les enveloppes entières). Dans ces conditions, un volume peut suffire pendant quatre ou cinq ans en faisant de légers remaniements dans le collage de quelques-unes des feuilles dont les pays auraient de nouvelles émissions, mais sans que cela ne dérange en rien l'ordre général, avantage que tout le monde appréciera.

Nous en avons en deux genres de reliure, sans autre différence que le plus ou moins de luxe, mais quant à la solidité du mécanisme, la qualité du papier, c'est identiquement la même chose.

Les volumes portent 34 centimètres de haut sur 25 de large.

N° 1. Reliure pleine toile, genre maroquin, titre et filets sur le dos et sur le plat, avec 100 feuilles, papier de luxe teinté, tranche jaspée. Prix : 26 fr.

N° 2. Reliure dos en maroquin, avec nerfs, plats en toile gaufrée, coins Picots en cuivre doré. Prix : 40 fr.

N° 3. Reliure maroquin plein, filets à froid, papier tranche dorée, coins riches. Prix : 60 fr.

On fait mettre les initiales ou le nom du demandeur sans augmentation de prix.

(Port à la charge de l'acheteur.)

LE PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : P. MAHÉ.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

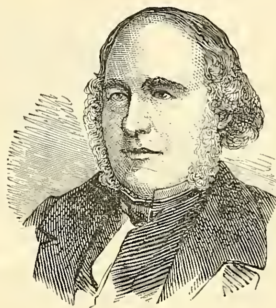
Le Numéro : EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c.

— No 51 — Panem et Sigillum.

5e Année. — No 3. 30 JANVIER 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ — A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN : FRANCE : 2 FRANCS AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN : ÉTRANGER : 3 FRANCS AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Espagne.—Toujours exacte, l'Espagne. 1869 arrive, crac, il nous apporte nos étrennes accoutumées : une série espagnole. Tous les goûts sont dans la nature, mais nous avouons que nous eussions préféré autre chose. Nous nous attendions à mieux. Nous ne dirons pas à des choses d'art, mais à un type un peu prime-sautier qui aurait emprunté son caractere aux événements, et eût été, à défaut de monnaies ou autres objets représentatifs frappant directement la vue, un petit monument historique de l'époque. C'est une déception, mais combien n'en éprouve-t-on pas !



Nous admettons volontiers, avec notre bon ami J.-B. M., que cette émission avait pu être préparée à l'avance, mais ce qui nous étonne c'est son adoption par le nouvel ordre de choses.

Le type que nous donnons est le seul nouveau ; il est affecté au 50 milesimas de escudo. Les autres valeurs sont des types de 1867.

Imprimés en couleur sur blanc uni, piqués 14.

25	milesimas	de escudo	bleu.
50	—	—	violet.
100	—	—	brun.
200	—	—	vert.

Nous indiquons les timbres-télégraphes de la même émission à la partie *timbro-fiscale*.

Allemagne du Nord. — Nous avons reçu le 1 groschen rose, piqué 14.

Açores. — Depuis le mois de décembre 1868 le 50 reis vert est piqué.

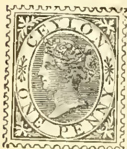
Russie. — Nous avons vu une nouvelle émission d'enveloppes dont nous donnons le type. La gravure en est fine, mais trop précieuse, et somme toute nous aimions mieux les anciens types, bien plus originaux que ce pastiche des enveloppes de Prusse et de Lubeck.



Le timbre est estampillé à gauche, ce qui est un retour à une coutume incommode pour les employés à l'oblitération. Imprimé en couleur sur papier blanc glacé rosâtre, la partie la plus glacée à l'intérieur. Le filigrane est supprimé; la patte, toujours sans ornement, est gommée dans presque toute sa longueur. Format : 139 millimètres de large sur 113 millimètres de haut.

10 kopecks brun.
30 — carmin.

Ceylan. — Voici le type dont nous avons parlé le mois dernier. Il fait une suite similaire avec les 1/2 penny et 3 pence déjà connus, et ne contribuera pas moins que ses deux devanciers à faire regretter l'ancien type que l'on semble vouloir abandonner.



Imprimé couleur sur blanc, piqué 12 1/2.

1 penny bleu.

Mexique. — Nous possédons (comme dit J.-B. M.) deux timbres se tenant de 100 centavos, de l'émission actuelle, *non dentelés*. Ils portent comme nom de ville *Saltillo*, et comme date d'émission 30 — 68.

Pays-Bas. — Voilà bientôt deux ans qu'il était question de cette émission. En un temps aussi long on eût pu faire mieux.



Il y a deux valeurs, imprimées en couleur, sur papier épais, blanc uni, piqué 14.

1 cent noir.
2 — jaune pâle.

Dans le 2 cents il manque la lettre *S* finale qui devrait exister pour former le pluriel.

Bade. — La nouvelle série a été augmentée d'un timbre :

3 kreuzer rose,

au même type que les 1 et 7 kreuzer.

Terre-Neuve. — La série des timbres à types variés, en cours actuellement, vient d'être complétée par un timbre de 1 cent qui y manquait.



Ce timbre, comme les précédents, a été gravé par la *National Bank Note Company*, de New-York, à laquelle nous devons, sans parler des anciennes émissions, les timbres du Canada, et les 2 et 5 cents effigies, des Iles Sandwich en usage aujourd'hui.

Imprimé couleur sur blanc uni, piqué 12.

1 cent violet.

Antilles Danoises. — Nous avons vu le type d'une nouvelle série, qui sera prochainement émise par une compagnie maritime autorisée par le gouvernement danois. Nous en donnerons un *fac-simile* dans notre numéro de février.

DU FILIGRANE N Z

Dans les timbres de Nouvelle-Zélande.

La recherche des deux timbres non connus à ce filigrane a donné la plus grande occupation aux amateurs, et causé en même temps aux négociants en timbres-postes une foule de petits ennuis nés de l'impossibilité dans laquelle ils étaient, et seront encore longtemps, croyons-nous, de trouver ces deux timbres introuvables.

Quelle est la raison de cette lacune existant dans la série? La voici, selon nous.

On a vu, dans quelques pays de l'Australie, tels que Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud, des chassés croisés de filigranes que tout d'abord personne ne comprenait, mais qui, avec le temps, se sont expliqués. On a su, ou du moins supposé, avec toutes les apparences de réalité, que, certaines sortes de papier ayant manqué, on s'était servi, pour imprimer les timbres de la valeur qui était nécessaire, du papier d'une autre valeur de timbre, dont la provision était la plus grande. Tout récemment, en Victoria, nous avons vu un véritable carnaval filigranesque, causé par le désir d'épuiser les papiers aux anciens filigranes, sans distinction d'emploi, pour employer ensuite le papier nouveau avec la marque V, et couronne. La Nouvelle-Galles du Sud nous a fourni des exemples semblables dans ces derniers temps, par suite d'épuisement momentané ou définitif de certaines sortes de filigranes.

La Nouvelle-Zélande a dû, à notre avis, se trouver dans le même cas. En 1863, viennent les timbres de 1 penny et 1 shilling, non dentelés, au filigrane N Z. Nous voyons après cela venir les 6 pence, au même filigrane, également non dentelés. En 1864, on voit arri-

ver les 2 pence, 6 pence et 1 shilling, filigrane N Z, piqués 13 et 12 1/2, et de nuances variées. Mais les 2 et 3 pence (1) non dentelés n'étaient pas venus filigranés ainsi, et plus tard le 1 penny reparaît piqué, mais avec le filigrane *étoile*, et non plus avec celui N Z.

En 1865, on émet le timbre de 4 pence, rose, et, en 1866, celui de 4 pence, jaune, tous deux au filigrane *étoile*.

Depuis ce temps, nous n'avons plus reçu de Nouvelle-Zélande aucun timbre filigrané N Z; tous portaient l'ancien et véritable filigrane à l'*étoile*, que nous voyons encore sur les derniers timbres reçus.

Le filigrane N Z n'était donc que purement accidentel; c'est notre opinion intime.

Le papier filigrané N Z est celui employé pour l'impression des timbres de revenu dits *bill stamps*, à l'usage des effets de commerce de toute nature, depuis leur émission; nous ne pouvons fixer la date de celle-ci, mais elle remonte assurément à 1862, au moins. Le papier à l'*étoile* ayant manqué, on se sera servi de celui affecté à la confection des timbres fiscaux, puis, la provision ayant été renouvelée, on aura écarté le provisoire pour reprendre le papier officiellement destiné aux timbres-postes.

Voilà pourquoi nous ne verrons sans doute jamais, à moins que le même accident ne se renouvelle, les 3 et 4 pence de Nouvelle-Zélande avec le filigrane N Z.

Si notre raisonnement était vicieux et que l'on pût nous en fournir les preuves, nous nous ferions un plaisir de donner toutes les satisfactions désirables. De plus, nous nous déclarons acquéreur des exemplaires de 3 et 4 pence qui nous seraient envoyés munis du filigrane N Z.

PIERRE MAHÉ.

LE VIEUX-NEUF

—

Le timbre de 27 paras, de Moldavie

(Émission de 1854)

Nous empruntons à la brochure du Dr Magnus : *Timbres de Moldavie et de Roumanie*, publiée par M. Moens, la description de ce timbre, découvert par M. Moens, et resté encore à l'état d'exemplaire *unique*.

« TIMBRE DE 27 PARAS.

« *Type unique.* (*Diamètre* 19 2/3 *millimètres*.)

« 1° Front couvert de poils dans la moitié de sa hauteur.

(1) Nous supposons que c'est par erreur que M. Berger-Levrault a indiqué, en 1864, un 3 pence violet pâle filigrane N Z, ce timbre étant resté inconnu.

« 2° Cornes légèrement concaves et divergentes, à petite pointe infléchie en dehors.

« 3° Oreilles très-ouvertes, dirigées transversalement, de forme à peu près triangulaire, mais l'angle externe et supérieur incliné en dehors.

« 4° Yeux très-gros, regardant en face avec ligne de sourcils.

« 5° Nez allant en s'élargissant de la racine à la base, pourvu à la racine de nombreux poils.

« 6° Narines indiquées par deux petits crochets.

« 7° Pommettes légèrement saillantes, joues aplaties, couvertes de lignes de poils, séparées du mufle par une forte dépression.

« 8° Lèvre supérieure très-grosse, inférieure touchant le cercle du cor de poste.

« 9° Etoile à cinq branches allongées, à pointes supérieures, la plus forte à angle inférieur le plus ouvert, la branche de gauche qui le borde étant comme atrophiée.

« 10° La légende arrive à 1 millimètre des extrémités du cor de poste.

« 11° Le cor de poste à 12 millimètres d'une extrémité à l'autre sur 6 millimètres verticalement. Il est très-renflé au-dessus de l'ouverture du pavillon, et le grand diamètre de l'ovale qu'il forme est presque vertical.

« 12° Les chiffres qui y sont contenus n'ont guère que 2 millimètres de hauteur. Le 7 ne dépasse pas le 2 en dimension. La forme en est bizarre et singulière.

« Ce type est sur papier vergé rose pâle, jaunâtre.

« Le rose de ce timbre n'est pas de même nuance que celui du 108. Tandis que ces derniers timbres sont d'un rose lilacé ou bleuâtre, le nouveau est plutôt rose-jaune. Le seul exemplaire que nous connaissions ayant été en service a pu éprouver une altération de nuance. L'impression est noire au lieu d'être bleue comme pour les autres valeurs. Ajoutons que le timbre est oblitéré; que l'oblitération est celle du premier type du 54 paras dont nous avons trouvé deux exemplaires. Elle est ronde et porte au milieu $\frac{1^o}{9}$, probablement le jour et le mois, mais l'année manque comme sur les autres : autour, entre les deux filets d'encadrement, FOKSCHANI MOLDAVIA (ce dernier mot incomplet). L'un des deux timbres du 54 paras portait le mot GALATZ, au lieu de FOKSCHANI, mais à part ce mot, la forme de l'oblitération était la même.

« Si maintenant on examine ce timbre à côté des autres valeurs, on lui trouve un air de parenté extrêmement frappant avec les premiers types des 54 et 108 paras et le troisième type du 81 paras, surtout avec le premier type du 54. La ressemblance n'est pas absolue. En comparant tous les détails du type, comme nous l'avons fait, il est facile de s'assurer qu'on trouve une similitude bien plus grande qu'avec les autres types de chaque valeur. Or les premiers types des 54 et 108 paras sont ceux que nous considérons comme tout

à fait authentiques, avec la majorité des collectionneurs.

« Le papier des timbres de 54 et 108 paras (1er type) est vergé. Notre timbre de 27 paras est également vergé.

« La couleur de l'impression, noire au lieu de bleue, constitue une différence capitale dont nous ne pourrions donner la raison.

« Peut-être en trouverait-on le motif dans le désir de mieux distinguer cette valeur du 108 paras.

« L'identité absolue de l'oblitération sur des timbres qui proviennent de collections appartenant à trois pays, et qui n'ont pu incontestablement pour le 54 paras être l'œuvre de faussaires constitue encore une analogie très-remarquable.

« Reste une grave objection. On ne connaît encore qu'un seul exemplaire de ce timbre. Comment a-t-il pu rester inconnu jusqu'à ce jour? A cela nous répondrons que les timbres moldaves du premier type de 54 et 108 paras ne sont pas communs, que les types suivants le sont davantage, et nous nous souvenons encore de la difficulté que nous avons eue à nous procurer le premier type du 54 paras. Demandez en Moldavie les timbres de la première émission : on ne vous adressera que les derniers types, les douteux. D'ailleurs notre timbre appartient à la petite valeur, celle qui pour les séries anciennes périmées a toujours été la plus difficile à obtenir. Nous en appelons aux amateurs qui comme nous ont assisté à la naissance de la timbrophilie. Comme l'étude des timbres moldaves est encore enveloppée d'obscurité, il n'est pas étonnant qu'on ait ignoré jusqu'à ce jour l'existence d'un timbre qui devait être plus rarement employé ou qui a été plus fréquemment détruit parce qu'il s'appliquait sans doute sur les journaux. Le 3 pfennige de Saxe, première émission, n'a-t-il pas été dans ce cas, comme les 2 cuartos d'Espagne? Combien connait-on de timbres de 5 et 13 cents d'Honolulu (chiffre dans une vignette). La rareté du timbre n'est donc pas une présomption d'imposture.

« Si l'on examine la valeur des trois anciens timbres, 54, 81 et 108 paras, on trouve qu'ils forment une progression arithmétique dont la raison serait 27. Or notre timbre de 27, moitié de 54, formerait à la fois le premier terme et la raison de cette progression. On aurait dont la progression 27, 54, 81, 108, qui rend infiniment probable l'existence d'un timbre de 27 paras.

« Tous ces motifs nous semblent donc militer en faveur de l'authenticité de ce timbre et nous ne doutons pas que l'attention éveillée sur son compte, on ne produise d'autres exemplaires très-prochainement. Il est probable aussi que la contrefaçon ne tardera pas à en faire paraître. Les détails dans lesquels nous sommes entrés permettent aux amateurs de distinguer les vrais des faux.

« Les contrefaçons de ces timbres ont été certainement très-nombreuses, et nous reconnaissons toute notre insuffisance pour les distinguer. Il en est une pourtant qui est des plus faciles à reconnaître, car elle témoigne de l'ignorance de son auteur hambourgeois. Ici chacune des trois valeurs lithographiées est entourée d'un encadrement carré qui donne au rangement des timbres une disposition que ne présentent jamais les vrais, placés qu'ils sont sur les feuilles un peu au hasard. De plus le dessin est *identique* pour les trois valeurs, et l'on a pu constater qu'il n'y a tout au plus, pour les vrais, qu'une grande ressemblance.

« La même incertitude qui préside à l'émission de cette série règne également sur l'époque de sa mise hors de service. On peut admettre toutefois que ces timbres ont été retirés lors de l'émission de ceux qui suivent.

« Dr Magnus. »

DES TIMBRES DE GUADALAJARA

Nous avons depuis très-longtemps promis à nos lecteurs une classification de ces rares timbres. Nous venons aujourd'hui remplir notre promesse.

Nous n'osons pas nous flatter de donner un travail complet, mais nous pensons cependant que cette nomenclature faite *de visu* pourra être utile aux amateurs pour le classement de cette série, en leur indiquant les lacunes qui peuvent exister dans ce qu'ils auront été assez heureux pour recueillir.

Pour plus de facilité dans les recherches, nous diviserons les diverses émissions ou tirages par qualité ou genre de papier.

Papier uni.

Millésime 1867.

N. B. Le millésime est toujours au-dessous de la valeur. Nous indiquons, en les figurant, la ponctuation et l'orthographe que nous avons constatés sur les exemplaires que nous avons étudiés.

1 Medio (sans genre de valeur indiqué).
2 Le même, percé en dents de scie à pointes arrondies (39 dents).
3 Un real. (L'*U* de un remontant.)

Noir sur azuré pâle et foncé.

4 2. reales (chiffre 2, remontant ; l'*r* de reales tombant ; l'*s* final déformé).

Noir sur rose.

5 2 reales. Noir sur lilas.
6 — — vert-jaune.
7 — — vert-d'eau.
8 Le même, percé en dents de scie aiguës (42 dents).

9 4. reales (l'*e* de reales remontant).

Noir sur azuré.

10 — rose.

11 Un peso. (Le point au-dessous de l'o de peso.)

Noir sur lilas.

12 un peso. Noir sur lie de vin.

13 Le même, percé en dents de scie aiguës (42 dents).

Millésime 1868.

14 2 reales.

Noir sur lilas.

PAPIER QUADRILLÉ.

Millésime 1867.

15 Un real.

Noir sur azuré,

16 2. reales.

Noir sur rose.

17 2 reales.

Noir sur vert clair.

18 4. reales

Noir sur azuré.

19 Un peso.

Noir sur lilas.

Millésime 1868.

20 2 reales.

Noir sur lilas.

PAPIER BATONNÉ AVEC VERGEURES INTÉRIEURES.

Millésime 1867.

21 2 reales.

Noir sur vert clair.

22 Le même, percé en dents de scie aiguës (42 dents). (Le chiffre 1 du millésime manque; le chiffre 8 incomplet de la partie supérieure.)

23 4. reales

Noir sur azuré.

Millésime 1868.

24 un real (avec faute dans le millésime qui porte 1863).

Noir sur vert clair.

25 2. reales

Noir sur rose.

26 2 reales.

Noir sur lilas.

PAPIER BATONNÉ SANS VERGEURES INTÉRIEURES.

Millésime 1867.

27 2. reales

Noir sur rose.

PAPIER A FILIGRANE RECTANGULAIRE.

Millésime 1867.

28 Un real.

Noir sur azuré.

PAPIER BATONNÉ ET VERGÉ VERTICALEMENT.

Millésime 1868.

29 2 reales.

Noir sur lilas.

PAPIER BATONNÉ ET VERGÉ OBLIQUEMENT.

Millésime 1868.

30 2 reales.

Noir sur lilas.

PAPIER ÉPAIS A GROSSES VERGEURES.

Millésime 1868.

31 2 reales.

Noir sur lilas vergé horizontal.

32 Le même, vergé vertical.

RÉSUMÉ :

(Abstraction faite des différentes natures de papier.)

Émission de 1867.

Medio noir sur blanc.

Le même, dentelé.

1 real azuré.
2 reales rose.
2 — vert-jaune.
2 — vert-d'eau.

Le même, dentelé.

2 — lilas.
4 — azuré.
4 — rose.
1 peso lilas.
1 — lie-de-vin.

Le même dentelé.

Soit : 8 timbres.
2 nuances.
3 piquages = 13 timbres.

Émission de 1868.

1 real vert clair.
2 reales rose.
2 — lilas.

Soit : 3 timbres.

Soit : 11 timbres simples.
2 nuances.
3 piquages.

En tout : 16 timbres, donnant avec les différents genres de papier un ensemble de 32 timbres.

Toutes les additions que l'on nous adressera seront les bien accueillies.

PIERRE MAHÉ.

AFFRANCHISSEMENT DES VOYAGEURS

M. Raphaël Brandon est, dit un journal anglais, l'auteur d'un nouveau projet d'organisation dans les chemins de fer, promettant des résultats extraordinaires.

C'est tout simplement une adaptation du système postal de sir Rowland Hill, étendu au transport des voyageurs.

Il propose de traiter un passager comme une lettre, et de l'expédier à n'importe quel endroit du Royaume-Uni, sans avoir égard à la distance, à un prix très-minime. Un timbre de 30 centimes (3 deniers) vous transportera en troisième classe, en quelque endroit que vous désirerez, dans une seule direction, comme de Paris à Marseille ou de Paris à Calais. Si vous préférez voyager en deuxième classe, vous prendrez un timbre de 60 centimes (6 deniers), et, en première classe, 1 fr. 25 cent. (1 sh.).

Ceci semble au premier abord un projet aussi absurde que l'innovation du penny-postage de Rowland Hill parut au moment de sa proposition.

Mais M. Brandon continue son argument dans son pamphlet en disant que son projet payerait amplement les actionnaires, le public et le gouvernement, sans compter une nouvelle impulsion dans toutes les branches d'industrie.

La somme proposée à percevoir pour l'affranchissement des voyageurs semble ridicule, mais, en réalité, elle n'est rien moins que la moyenne à présent perçue pour le nombre moyen de voyages.

En 1865, en nombres ronds, 3,500,000 trains parcoururent 71 millions de milles, transportèrent 252 millions de voyageurs, et produisirent une somme de £. 14,724,802.

Ceci donne une moyenne de près de 21 milles et 73 voyageurs pour chaque train, répondant à 3 1/2 passagers par mille, donnant un prix moyen de 1 fr. 45 (1/2) pour chaque transport seulement.

Maintenant, dit M. Brandon, donnez-moi un prix universel de 30 centimes (3 deniers) partout, et je vous promets six fois le trafic actuel, ce qui ajouterait aux intérêts des chemins de fer unis un excédant de £. 4,000,000, avec très-peu d'excédant de dépense dans le transport d'un plus grand nombre de voyageurs ; ceci n'est absolument qu'en supposant un tarif établi au prix de 30 centimes par personne.

Il est calculé que du grand nombre de voyageurs un septième voyagerait en première classe à 1 fr. 45 cent., et deux septièmes en seconde classe, à 60 centimes, d'où il résulterait une augmentation annuelle £. 32,000,000, au lieu de £. 14,750,000, actuellement perçues.

Quelqu'un dira-t-il que l'analogie entre le transport d'un voyageur et le transport d'une lettre est fausse, parce qu'une lettre ne pèse qu'une demi-once, et qu'un voyageur pèse une centaine de livres?

Quelle est la partie la plus coûteuse : le transit d'une lettre, ou sa distribution? Sa distribution. Il est donc accordé que le transit d'un voyageur est quelque chose de plus coûteux que celui d'une lettre; le passager sauve la partie la plus coûteuse de la dépense postale, puisqu'il se délivre lui-même; la balance est donc du côté du voyageur, car le coût additionnel du transit n'est rien à comparer à l'économie de la distribution.

J.-C. BORNE.

Cet article est tellement original que, bien que n'étant pas positivement de notre ressort, nous n'avons pu résister à le mettre sous les yeux de nos lecteurs.

(*N. de la D.*)

AVIS IMPORTANT

On lit dans le *Timbre-Poste :*

« **Etats-Unis de Colombie.** — L'existence du 50 cents « vert sur papier blanc, de l'émission de 1863, n'est « plus un mystère : nous ne l'avons pas vu dans le ca- « logue. » (Revue du catalogue Berger, 1868, p. 6.)

Ledit timbre de 50 *centavos*, et non pas *cents*, VERT SUR PAPIER BLANC, s'étant noyé au passage de la Manche, une récompense honnête est promise à celui qui pourra le représenter, n'ayant subi aucun lavage et ne provenant pas de réimpression avec ou sans garantie du gouvernement.

VARIA

LES TIMBRES-POSTES DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Au mois de septembre 1866, un accident arrivé à la planche du 4 pence bleu, rectangulaire, l'a mis hors de service; et une fois la provision de ces timbres épuisée,

il a fallu chercher à remédier à cet accident. Comme le 4 pence représente la taxe des lettres ordinaires circulant dans la colonie, on ne s'en aperçut pas en Europe; et le *Stamp Collector's Magazine* du mois de novembre, tout en annonçant que le 4 pence était *éteint*, c'est l'expression dont il se sert, n'ajouta pas foi à son correspondant de Port-Elisabeth, et crut à une erreur. Cependant le 4 pence était bien réellement *éteint* et n'existait plus; et si l'on voit des lettres ayant circulé dans l'intérieur de la colonie du Cap, pendant l'année 1867, on est surpris de trouver que presque toutes sont affranchies au moyen de quatre timbres, de 1 penny chaque.

L'incommodité d'un pareil système, obligeant de coller quatre timbres au lieu d'un seul, fit revenir à l'ancien timbre triangulaire de 4 pence bleu, et, depuis une année, on se sert de ce timbre réimprimé. Il est un peu difficile de le reconnaître de l'ancien 4 pence, cependant il y a les différences suivantes : d'abord la couleur bleue n'est plus ni foncée, ni de Prusse, ni d'azur; c'est un bleu-ardoise; la gravure est usée, les plis de la robe sont bien moins accentués, et le fond contient plus de taches blanches; enfin le papier est différent.

Il est évident, d'après le dernier tirage de ces timbres de 4 pence, que la gravure approche de sa fin; et le directeur des postes du Cap vient de prendre une décision par laquelle on prévient le public que l'on vient de convertir un surplus du timbre rectangulaire de 6 pence en timbres de 4 pence. Cette note, du gouvernement de la colonie, porte la date du 16 novembre. La valeur du 6 pence est oblitérée par une double raie rouge, qui recouvre le bas du timbre, et cache les mots *postage four pence;* puis les mots *four pence* sont inscrits en lettres rouges, vers le sommet du timbre, à la hauteur de la tête de la déesse.

J'ajouterai que le 6 pence rectangulaire et le 6 pence triangulaire servent, surtout dans la colonie, comme timbres de commerce et de taxe pour des papiers d'actes publics.

LES ANCIENS TIMBRES-POSTES DE BOLIVIE

Le *Stamp Collector's Magazine*, du mois de janvier, contient une lettre d'un M. W. C. Bancroft, datée de Philadelphie, Etats-Unis, et qui prétend donner des détails et une liste exacte des anciens timbres de Bolivie, avec les dates de leur émission. Je n'hésite pas à dire que cette lettre a été écrite pour faire vendre des timbres fabriqués de 1 peso rouge et bleu. D'abord les dates d'émission sont fausses; j'ai le décret sous les yeux, il est daté du 12 mars 1867. Ce n'est pas un M. de Ribas, de la Paz, qui a gravé ces timbres; mais bien un Espagnol d'un autre nom; et il n'y a pas de Ribas, nom très-commun en Bolivie, qui soit graveur à la Paz. Enfin le peso *n'est pas une monnaie bolivienne, et ne l'a jamais été.* Cette valeur-là y est inconnue des habitants, et il n'y a que les changeurs de monnaies qui la connaissent. J'aurai prochainement des informations précises sur les timbres de 20 et 15 centavos.

Une rectification. — Dans le dernier numéro, à la page 399, une erreur typographique s'est glissée, et me fait dire : « Etats confédérés de l'Amérique du *Sud,* » au lieu de l'Amérique du *Nord;* c'est une faute contre laquelle je proteste.

ALBIS.

PETIT ALBUM DES COMMENÇANTS

FORMAT IN-12

Pouvant contenir 1120 timbres.

Texte en français, anglais et allemand, orné d'un planisphère.

Riche cartonnage en toile pleine, couverture gaufrée, filets, avec timbres estampés en or.

Prix : 2 fr. 50 c., *franco* 2 fr. 75 c.

La même reliure en veau plein, même gaufrage.

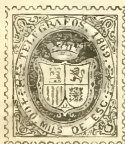
Prix : 3 fr., *franco* 3 fr. 25 c.

PARTIE TIMBRO-FISCALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Les timbres-télégraphes de 1869 d'Espagne aux armoiries. — Parmi les timbres émis cette année par le gouvernement espagnol, pour l'affranchissement préalable des dépêches télégraphiques, la curiosité des amateurs s'est portée sur celui aux armoiries de la valeur de 400 milesimas de escudo. Il y a certainement quelque chose de surprenant à rencontrer sur les timbres-postes et sur les timbres-télégraphes de 1869 l'effigie de la reine Isabelle, tombée du trône depuis près de quatre mois. Mais il n'est pas moins extraordinaire de n'en trouver qu'un seul d'un type qu'on s'attendrait à voir généralisé. A d'autres le soin d'expliquer cette anomalie. Nous avons pensé que lorsque nos confrères, à l'occasion des contrées nouvelles qui émettent des timbres, trouvaient matière à une *petite leçon de géographie* pour leurs lecteurs (une mauvaise langue dirait que *cha tient de la place*), les nôtres ne seraient pas fâchés de trouver l'explication de ces armoiries.



Peut-être serons-nous devancés dans ce travail par les susdits voisins, à moins que l'aventure de la *bandelette rouge d'Helsingfors* ne les rende plus circonspects. Nous-même n'abordons ce sujet qu'avec une très-grande réserve, en faisant l'aveu de notre ignorance. Mais, grâce à l'obligeance d'un de nos amis, nous allons essayer de décrire ces armoiries, en priant nos lecteurs d'excuser les fautes que notre ignorance pourrait nous faire commettre.

L'écu est surmonté d'une couronne qui n'est pas la couronne royale, comme sur les timbres-télégraphes de 1864 et sur ceux du Correo Oficial, mais une couronne murale.

Cela posé, examinons l'écu, qui est écartelé :

Au premier, de gueules, au château d'or, sommé de trois créneaux, aussi d'or ; maçonné de sable, fermé d'azur, qui est de Castille ;

Au deuxième, d'argent, au lion de gueules, couronné, lampassé (1) et armé d'or, qui est de Léon ;

Au troisième, d'or, au pal de quatre pièces de gueules, qui est d'Aragon ;

Au quatrième, de gueules aux raies d'escarboucles ou chaînes accolées et pommetées d'or, qui est de Navarre ;

Enté en pointe, d'argent, à la grenade de gueules, feuillée de sinople, qui est de Grenade.

Les quatre quartiers de l'écu sont aux armes des quatre royaumes chrétiens : Castille, Léon, Aragon, Navarre, qui ont constitué l'Espagne, et auxquels est venu s'ajouter le royaume maure de Grenade, conquis par Ferdinand.

Remarquons ici une faute du graveur qu'on retrouve sur un certain nombre de monnaies espagnoles.

On sait que la couleur de l'émail dit de *gueules*, quand elle n'est pas reproduite en nature, est indiquée dans le blason par des lignes verticales. D'après ce que nous avons exposé, le château qui figure les armes de Castille devrait être représenté sur un fond de lignes verticales. Il en est de même des raies d'escarboucle, qui sont les armes de Navarre. Enfin, le pal de quatre pièces de gueules, des armes d'Aragon, devrait être sur un pointillé qui indique l'or. Le fond blanc sur lequel se détachent ces pièces semblerait indiquer qu'il est d'argent, ce qui est une grave erreur.

On remarquera que ces armoiries diffèrent de celles des timbres-télégraphes de 1864 et autres. Ce qui frappe, surtout, c'est l'absence du cœur d'azur à trois fleurs de lys d'or, qui est de Bourbon-France.

La suppression en est facile à expliquer.

Terminons cet aperçu par la liste des timbres-télégraphes de 1869 :

100 milesimas de escudo.		Bleu.	Effigie.
400 —	—	Violet.	Armoiries.
800 —	—	Rose.	Effigie.
1 escudo 600 milesimas.		Marron.	—
2 escudos		Vert.	—

Dr MAGNUS.

(1) Lampassé, se dit des lions et autres quadrupèdes dont la langue est d'un autre émail que le corps.

LE PROPRIETAIRE-GÉRANT : P. MAHÉ.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

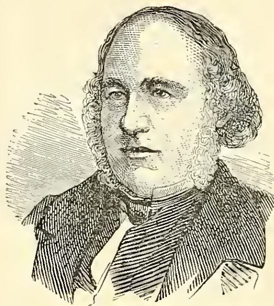
Le Numéro :
EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c.

— N° 52 —
Panem et Sigillum.

5e Année. — N° 4.
30 FÉVRIER 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ — A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Antilles Danoises. — Voici le type de la série de timbres, dont nous avons parlé dans notre numéro précédent. Elle doit se composer de six ou huit timbres; nous ne pouvons encore donner à ce sujet des renseignements précis; nous ignorons également quelles sont les couleurs adoptées. Nous avons seulement vu quatre essais imprimés en noir : 1/4, 1/2, 1 et 2 centavos, et un cinquième essai du 1 centavo, imprimé en jaune, sur papier carton. Nous pensons recevoir bientôt la série entière à l'état de timbres-postes.

Allemagne du Nord. — Nous avons reçu avec le timbre surcollé :

2 ngr. bleu sur l'enveloppe de Prusse à l'aigle, 2 sgr. dans les deux formats.
1 ngr. rose sur l'enveloppe de Prusse à l'aigle, 9 kreuzer octogone, moyen format.

Le timbre de 2 ngr. est paru, piqué 14, comme le 1 ngr.

Les enveloppes de Saxe, aux armoiries, nous sont aussi arrivées avec la même transformation que celles de Prusse :

1 ngr. rose sur le 1/2 ngr. vermillon, moyen format, tresse à la patte.
1 — — 1 — rose, —
1 — — 2 — bleu, —
1 — — 5 — violet, —
2 — bleu sur le 2 — bleu, —
1 — rose sur le 2 — — grand format.
1 — — 3 — bistre, —
2 — bleu sur le 2 — bleu, —
1 — rose sur le 1/2 — vermillon, moyen format, fleuron à la patte.
1 — — 5 — violet, —
2 — bleu sur le 2 — bleu, —
1 — rose sur le 1 — rose, grand format, fleuron à la patte.
1 — — 3 — bistre, —

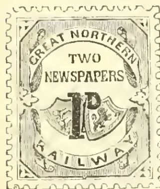
On nous promet le complément des quatre séries, pour ce qui existe, les séries n'ayant jamais été régulières.

Terre-Neuve. — Le 5 cents, phoque, qui était primitivement bistre vient d'être changé de couleur.

5 cents noir.

Etats de l'Eglise. — Nous avons reçu le 80 centimes dentelé. Toute la série, sauf les 40 et 80 c., a subi des changements de nuances. Le 5 cent. est bleu vif. Le 10 cent. est passé de l'orange au vermillon vif. Les autres différences sont peu sensibles.

Grande-Bretagne. — Nous avions laissé en réserve la description d'une nouvelle série émise par le *Great Northern Railway*.



Elle se compose de quatre timbres dont deux, le 1/2 et le 1 penny, sont au type ci-contre. Le 1 1/2 et le 2 pence sont d'un plus grand format, et mesurent 37 × 42 millimètres.

Ils sont imprimés en couleur sur blanc et piqués. La valeur est en noir au 1/2 penny, et de la couleur des timbres pour les trois autres :

1/2 penny vermillon.
1 — violet.
1 1/2 — brun-roux.
2 — bleu.

Chaque jour voit éclore de ces séries de timbres de chemins de fer dont l'emploi nous paraît être un peu problématique. Nous croyons donc devoir nous arrêter ici, et, à partir de ce jour, nous passerons sous silence tout ce qui sera émis en ce genre, à moins qu'une grande partie de nos lecteurs ne réclament, auquel cas nous en reprendrons et continuerons la description. Mais jusqu'à nouvel ordre, nous déclarons ces timbres d'un intérêt des plus médiocres.

Antilles Espagnoles. — Parlez-nous de l'Espagne, quoi qu'il arrive en ce pays ou dans ses colonies, les émissions y sont fatales, et rien ne peut venir y mettre obstacle. Il est vrai de dire que rien n'est plus facile : un 8 changé contre un 9 et le tour est fait.

La nouvelle émission est au type de 1868, légende : *Ultramar*. Même papier, même piquage pour les quatre timbres.

5 cent. rose.
10 — brun.
20 — orange.
40 — violet.

La couleur bleue a été cette fois proscrite, après avoir figuré dans toutes les séries depuis 1855 ; elle a fait place à un brun. Les quatre couleurs ont également été interverties.

Russie. — Voici le filigrane qui figure dans les derniers tirages des timbres de 1 et 5 kopecks. Le même filigrane existe dans les timbres de la Compagnie russe du Levant. Il n'existe que dans les papiers vergés.

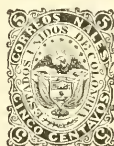




Canada. — Un changement que tout le monde prévoyait vient d'avoir lieu dans le timbre de 1 cent dont la couleur était presque semblable à celle du 3 cents. Le soir il y avait à s'y méprendre, et le contrôle devenait trop laborieux pour les employés des postes.

1 cent jaune-orange.

Nouvelle-Grenade. — Il nous est arrivé une deuxième valeur de la nouvelle émission.



Le type diffère essentiellement du 10 centavos violet publié dans notre numéro de décembre. L'aigle a la tête tournée à gauche ; l'écu, la banderole et les drapeaux, sont de formes différentes ; la légende se lit en une seule fois de gauche à droite. La valeur est répétée aux quatre angles, mais en chiffres arabes, et on ne la retrouve pas de chaque côté du timbre comme au 10 centavos. Même genre de papier et d'impression.

5 centavos jaune.

Nous avons vu des 10 centavos d'un violet éclatant.

Queensland. — Voilà Queensland qui s'en mêle, nous n'avons pas fini. Après les timbres à l'étoile, nous avons eu les papier fort uni, puis on reprend les étoiles papier demi-fort, ensuite viennent les légendes en grandes lettres anglaises, suivies de celles en capitales romaines entremêlées d'étoiles tronquées, et enfin nous voyons arriver aujourd'hui les Q couronnés.

Ce dernier filigrane ne nous est encore apparu que sur 2 pence bleu.

Émissions annoncées.

République Tranvaal. — Quatre timbres.

Etats-Unis. — Avec une valeur nouvelle : le 6 cents.

Prince-Edouard. — 4 pence.

Wurtemberg. — 14 kreuzer.

Maurice. — 2 shillings. Changement de couleurs des 9 pence et 1 shilling.

Sénégambie. — 4 et 6 pence.

Colombie anglaise. — 5, 10, 25, 50 cents et 1 dollar.

Roumanie. — 5, 25, 50 bani.

Ces renseignements sont, en ce qui concerne les colonies anglaises, empruntés à MM. Alf. Smith Cº

LE VIEUX-NEUF

Terre-Neuve. — Nous avons découvert dans un exemplaire du 6 pence vermillon, première émission, la lettre E et fragment de la lettre Y, à double trait, de 12 millimètres de haut. Nous pensons que ce n'est qu'une partie de marque de fabrique, *Turkey Mill*, sans doute. Mais nous pensons devoir, malgré cela, signaler ces lettres pour éviter aux amateurs des confusions faciles en pareille matière.

Kashmire. — Le timbre *rouge* forme ronde, première émission, qui avait été d'abord décrit, puis ensuite nié, avec beaucoup d'apparence de raison, est enfin hors de doute. Nous en connaissons un exemplaire authentique qui nous est signalé par son possesseur M. Ph...

Honolulu. — Il nous est venu des 5 cents bleu, effigie, premier type, imprimés sur papier blanc, mais possédant du côté de l'impression une teinte bleuâtre, due à l'essuyage imparfait de la planche qui a servi à les imprimer.

Nous avons également reçu des 13 cents, effigie, *rouge pâle* et *rouge très-pâle*.

Philippines. — On connaît le timbre de 2 reales fuerte, 1853 y 54, à l'effigie de la reine Isabelle, copie grossière du type espagnol de 1853. Ce timbre existe en deux nuances : *vert olive foncé* et *vert bleuâtre pâle*. La première nuance est imprimée sur papier mécanique ordinaire. La deuxième nuance est au contraire imprimée sur papier de Chine, presque sans consistance. Quant on met ce timbre à l'eau, l'humidité agit sur la dextrine dont il est enduit au revers et il se roule aussitôt en forme de tube. Il devient alors très-difficile de le dérouler sans le mettre en pièces. Si on veut le coller sur un autre papier, il refuse l'adhérence ; il faut, pour en venir à bout, l'humecter très-légèrement et opérer par la pression.

Nous avons cru ce renseignement utile en ce qu'il pourra empêcher la détérioration de ce précieux timbre.

Finlande. — Nous avons vu des timbres de 10 kopecks, de la deuxième émission, lion dans un rectangle, dentelés en serpentin sur papier *fort* et *très-fort*, teinté légèrement en rose, presque blanc, différant totalement de ceux sur papier mince rose. Ils sont oblitérés de novembre et décembre 1865.

Brunswick. — M. W... nous a montré un timbre de 1 sgr. jaune sur papier blanc, *percé en lignes*, au lieu de l'être en serpentin comme on le connaît.

Wurtemberg. — Chaque jour amène sa découverte. Un amateur anglais nous a mis sur la voie d'une double série d'enveloppes qui avait échappé à tous les collecteurs à nous connus.

Il s'agit de la première émission.

La première série, la plus ancienne, porte à la patte un fleuron en rosace de 19 millimètres de diamètre, entourée d'un double cercle en relief. Les pointes de la rosace sont très-resserrées. Les parties intérieures viennent rayonner et forment un cercle renfermant deux autres cercles en relief. Au milieu du dernier cercle une *partie creuse*, *plate*, formant le centre.

La deuxième série porte à la patte un fleuron très-analogue, mais cependant tout différent, il n'a que 18 millimètres de diamètre. Les dispositions générales sont les mêmes, mais les rayons de la rosace sont moins serrés, les filets qui en forment les contours plus fins, et enfin, et c'est là la différence capitale, le centre est formé par cinq cercles concentriques au milieu desquels se trouve *une perle à relief*.

Ce dernier fleuron est celui qui a continué à servir pour la deuxième émission, ainsi que pour le 9 kreutzer de première émission, avec petite inscription, qui lui est antérieur.

Nous avons trouvé toutes les valeurs de la première émission avec ces deux fleurons ; mais nous n'avons encore pu former des séries entières en double format et nuances.

Nous remarquons, avec le deuxième fleuron, des 3 kreutzer rose dont les inscriptions sont en *gros vert*, tandis que toutes les autres sont en vert pâle.

Saxe. — Il résulte des informations que nous avons

prises et des exemplaires possédés par nous, que les enveloppes aux armoiries ont eu deux émissions :

1° 1863. A la patte la *tresse* style arabe, commune aux enveloppes de Bade, Saxe, etc., de première émission. Toute la série existe en moyen format et également en grand format, sauf le 1/2 neugroschen, qui manque dans ces derniers.

2° 1865. A la patte le dessin dit *fleuron*, usité pour presque toute l'Allemagne. Toute la série existe en moyen format; en grand format il n'a été émis que celles de 1, 2 et 3 neugroschen.

Il y a dans ces deux séries un grand nombre de nuances et de papiers différents.

TIMBRES DES OFFICES PARTICULIERS

(SUITE)

—

Russie.

Nous avons à noter dans ce pays les timbres dits de Livonie, ceux des postes locales de Finlande et ceux de la Compagnie de Navigation à vapeur du Levant.

Livonie : Cercle de Wenden.

L'origine et l'authenticité des timbres du cercle de Wenden ont été longtemps douteuses pour les collectionneurs. Le pays originaire était incertain au début; car il existe en Europe deux contrées ayant le nom de cercle de Wenden, l'un en Mecklembourg-Schwerin, l'autre en Livonie. Un amateur anglais, qui signe du nom de Fentonia, prétendit qu'ils étaient originaires du premier pays, et il se basait sur la présence d'un griffon dans les armoiries de Mecklembourg. Mais nous devons faire observer que ledit griffon n'a pas la disposition de celui des timbres dont nous nous occupons. Le Dr Winer (*Stamp Collector's Magazine*, 1865, p. 58) démontra avec justesse que les timbres doivent être attribués au cercle de Wenden, en Livonie, l'un des cinq de cette province russe. Cette contrée fut colonisée, au commencement du dix-huitième siècle, par les frères Moraves, secte de protestants d'Allemagne qui fuyant la persécution s'établirent dans ce pays appartenant alors à la Suède. L'industrie des nouveaux venus, leur bonne conduite, leur capacité en firent bientôt la population la plus florissante de la Livonie. Entre autres institutions, ils avaient fondé une poste locale dont le chef-lieu était Wenden, capitale du cercle. Lorsque le traité de Nystadt en 1721 eut fait passer ce pays de la domination de la Suède sous celle de la Russie, les priviléges particuliers des habitants leur furent conservés, et notamment leur poste locale. L'emploi de timbres dut y être considéré ainsi que partout ailleurs, comme un perfectionnement des plus avantageux ; de là sans doute le motif de leur création. Il semble, dit le Dr Winer, qu'il y eut à l'origine quelque difficulté pour obtenir la permission d'appliquer les armes du pays sur les timbres. Aussi à l'époque de la deuxième émission, les Wendenites laissèrent-ils vide le champ vert de l'écu ; mais plus tard, ils obtinrent la permission d'y reproduire leur griffon.

L'authenticité de ces timbres ne fait plus doute aujourd'hui pour la majorité des collectionneurs. C'est à l'incertitude qui entoura leur naissance qu'il faut sans doute attribuer le défaut de mention de ces timbres dans la collection du *Timbre-Poste* et du *Timbrophile*. M. Berger-Levrault, dans son Catalogue (juin 1867), les considère comme très-douteux, et assure n'en avoir pas rencontré d'oblitérés. Pourtant M. Mahé nous a affirmé en avoir reçu de Riga, par l'entremise d'un correspondant très-sérieux de Saint-Pétersbourg, plusieurs oblitérés, à la plume il est vrai, mais ce genre d'oblitération qui se retrouve dans d'autres pays est loin d'offrir une garantie. Nous préférons nous en tenir aux renseignements de nos correspondants.

Ces faits admis, nous allons énoncer et décrire les espèces connues, en faisant observer que les unes servent pour les lettres, et les autres pour les paquets. Mais pour éviter le reproche d'omission, nous mentionnerons brièvement un timbre signalé d'abord par le *Stamp Collector's Review*, figuré au *Stamp Collector's Magazine* de février 1865, et qu'on s'accorde à considérer comme dépourvu d'authenticité :

Timbre rond, constitué par un dessin de vignette au centre avec légende au pourtour : *Wenden'sche Kreiss-Brief-Post.*

Imprimé en bleu sur papier blanc. Dr MAGNUS.

(A continuer.)

VARIA

—

DES RECTIFICATIONS

Décidément les erreurs typographiques commencent à me compromettre; et je vous prie de corriger dans mon dernier article du mois passé sur les timbres-postes du Cap de Bonne-Espérance, la légende « postage *four* pence, » qui doit se lire « postage *six* pence. » M. Moens ne plaisante pas avec moi, et vous savez comme il m'a arrangé une fois qu'une de ces erreurs m'a fait dire *cent* au lieu de *cinquante* pour le nombre de timbres-postes qu'il y a dans une feuille de la Nouvelle-Calédonie. Le premier écolier venu de Bruxelles m'aurait rectifié ; mais M. Moens n'y va pas par deux chemins ; c'était au sujet de mon article assez intéressant et neuf, intitulé : *La vérité sur les timbres de la Nouvelle-Calédonie : Vérité,* s'écrie-t-il, et vous dites *cent,* vous osez dire *cent !* là-dessus il se voile la face. J'aurais été le tambour de sa compagnie de la garde civique ou son concierge, que certes il ne m'eût pas traité plus rudement. *Vérité,* vous n'avez qu'à y reve-

nir, a-t-il l'air de me dire; et dans un des numéros suivants de son *Timbre-Poste,* il me prend à partie à cause de mon nom, qu'il trouve *droole,* très-*droole,* parce que j'ai eu la hardiesse de démolir les timbres fabriqués, dits de Saint-Louis et de Richmond City-Post. J'avoue ne pas voir en quoi Albis est plus drôle que Moens. Géographiquement mon nom rappelle une des belles chaînes des montagnes de la Suisse allemande; tandis que Moens signifie Auvergne, pays émaillé de porteurs d'eau et de bouquets de fleurs. En ma qualité de géographe, je vais rectifier, non pas des erreurs typographiques mais de véritables monstruosités géographiques commises par mon honorable adversaire M. Moens. Dans son article, du mois de septembre 1867, sur les timbres de Bolivie, il nous donne comme renseignement que la capitale est Chuquisaca; du temps des Incas et de Christophe Colomb, Chuquisaca a pu être capitale du Haut-Pérou, mais c'est là de l'histoire ancienne, de la géographie fossile. Tout le monde sait que la ville de *Sucre* est la capitale de la Bolivie.

Mais une erreur géographique encore plus forte de M. Moens, est le renseignement qu'il donne au mois de décembre 1867, sur l'Etat libre d'Orange en Afrique; il nous dit, sans froncer les sourcils, que cet Etat a une étendue de 60 milles anglais, c'est-à-dire 25 lieues. Quand on habite la Belgique, on est porté à diminuer l'étendue des autres pays; cela se comprend, la république de Moresnet, le Luxembourg, le Brabant, n'occupent pas de grands espaces sur une carte d'Europe et du monde. Mais l'*Orange river Free State,* le pays des Boers, ces fiers descendants des Hollandais, occupe une surface de 60,000 milles anglais, c'est-à-dire 25,000 lieues; ce qui est une étendue beaucoup plus respectable que les 25 lieues de M. Moens. ALBIS.

—

CONSÉCRATION DE LA TIMBROPHILIE

Les collections de timbres-postes semblent vouloir passer à l'état d'institution gouvernementale.

M. Dumas vient d'installer à la Monnaie une de ces collections, la plus complète qui ait jamais existé.

(*Le Figaro.*)

N. B. Nous donnerons un compte-rendu des curiosités que peut renfermer cette collection.

CORRESPONDANCE

Bruxelles, le 20 février 1869.

Cher Monsieur Mahé,

Vous avez bien voulu vous occuper *longuement* des remarques que j'ai faites dans le *Timbre-Poste;* merci, merci! Après vos leçons d'arithmétique, d'anglais, etc., vous m'en réserviez une d'espagnol... C'est parfait. Encore une fois merci. Cependant il faut bien le dire, malgré toute votre éloquence mes observations restent debout.

Mais dites-moi donc, à quel propos revenez-vous sur la phrase de Sicile depuis longtemps aux oubliettes? Est-ce un argument nouveau..., une preuve... irréfutable que vous imprimez? Vous voulez le dernier mot peut-être? mais vous l'aviez. Enfin soyez satisfait aujourd'hui, vous l'avez doublement; n'en parlons plus.

Je prends acte qu'une erreur dans le *Timbrophile,* est un *lapsus;* qu'une copie mal donnée c'est « au courant de la plume, » mais comment reconnaître un *lapsus,* et comment savoir qu'il y a « courant de plume? »

Vous demandez, ô incrédule ami, de recevoir en communication le 6 pence Nouvelle-Galles, avec filagramme *six pence.* Avec plaisir, mais à une condition: c'est de recevoir d'abord les timbres suivants annoncés dans votre Journal :

N° 45 : Mexique, **5** centavos lilas, gravé.
— 49 : Bavière, 9 PENCE.
— 50 : Nouvelle-Galles, 8 pence ROUGE.

Et pour dissiper tout doute, le 1 sh. *violet* de la Nouvelle-Galles, dont nous suspectons la nuance, qui pourrait bien être carmin.

Ah! y a-t-il indiscrétion à vous demander, cher ami, si c'est un « *lapsus* » ou un « courant de plume » que la phrase suivante du *Timbrophile,* n° 50, tout à fait incompréhensible pour nous « *Australie du Sud.* Un double exemplaire percé en lignes en hauteur, et piqué 11 1/2 en largeur? »

Nous doutons beaucoup qu'on puisse rectifier ce *lapsus.* Vous avez oublié un point, cher maître, c'est d'éclairer votre lanterne. J'espère que ce dernier mot n'est pas séditieux.

Monsieur Mahé, je vous salue cordialement.

J.-B. MOENS.

RÉPONSE FINALE

Paris, 25 février 1869.

Cher Monsieur Moens,

Puisque, dans votre haute bienveillance, vous n'avez pas dédaigné de venir collaborer à mon Numéro de ce mois, en m'envoyant la lettre que je publie, ne me refusez pas l'insigne honneur, quelle que soit mon indignité, d'user humblement, dans votre excellent journal, de mon petit droit de réponse. Pour faire d'une pierre plusieurs coups, je répondrai en même temps à votre lettre et à vos deux numéros de janvier et février. Je commence par la lettre.

Une erreur est toujours une erreur, même dans le *Timbre-Poste.* Seulement celui-ci aime peu à en convenir, et en voici la preuve. Vous dites que vous êtes prêt à m'envoyer le 6 pence Nouvelle-Galles, avec fili-

grane SIX PENCE, à la condition que je vous soumette :

Mexique, 5 centavos gravé.
Bavière, 9 PENCE.

Ce n'est pas répondre. C'est laisser à supposer que votre 6 pence existe en réalité, et que vous n'attendez pour l'exhiber que l'arrivée des deux timbres ci-dessus. J'avoue qu'on serait difficilement plus captieux, mais cela se voit trop. Vous savez bien que les deux valeurs en question ne sont nées que par suite d'un manque de correction d'épreuves. Personne n'ignore qu'il n'y a jamais eu de timbres de 5 cents au Mexique. On sait aussi qu'en Bavière on compte en florins et en kreuzer, chacun a donc pu faire les corrections en rétablissant la petite valeur du Mexique à 7 centavos, et le timbre de Bavière à 9 kreuzer. C'est élémentaire. Au contraire, pour ce qui est des filigranes, il n'y a pas de points de repère ; les timbres de Victoria nous ont montré qu'il n'y avait plus rien d'incroyable en cette matière. Donc pour ceux qui n'ont pas fait la même réflexion que nous, et cela a dû arriver à bon nombre de vos lecteurs, il existe un timbre de Nouvelle-Galles 6 pence, avec filigrane SIX PENCE. Il était cependant bien simple, pour détruire une erreur sans contrôle, de dire de suite que le *Timbre-Poste* s'était trompé, qu'il avait dit : « Nouvelle-Galles, » au lieu de dire : *Victoria*. Mais il parait que c'est dur d'avoir à avouer ses fautes.

Vous demandez encore à voir le Nouvelle-Galles 8 pence *rouge*. Votre demande est un peu du *Vieux-Neuf*, car ce n'est pas dans le nº 50 que nous en avons parlé pour la première fois, mais dans le nº 40, il y a juste un an, à l'article *Varia* de M. Albis, le possesseur de ce timbre. Redisons pour l'édification de vos lecteurs qu'il est imprimé en *rouge carmin*, sur papier bleuté, non dentelé. L'exemplaire est annulé.

Je vais intriguer pour obtenir des propriétaires de ce 8 pence rouge et du 1 shilling *violet* de la Nouvelle-Galles, qu'ils me les donnent à vous soumettre. Si je ne suis pas assez heureux pour l'obtenir, vous les connaissez aussi bien que moi, et vous pouvez, vous-même, leur en faire la demande. Mais dans tous les cas, ne soyez pas assez cruel pour me priver de la vue du Nouvelle-Galles 6 pence, avec filigrane SIX PENCE, et du Nouvelle-Grenade 1863, 50 centavos, vert sur PAPIER BLANC.

Il vous sera sans doute assez difficile de satisfaire à cette exigence, mais je n'en démordrai pas, et je renouvellerai *mensuellement* ma demande jusqu'à entière satisfaction. (Dans le cas où ces rares timbres ne seraient plus dans vos mains, veuillez, je vous prie, me dire quels en sont les heureux possesseurs.)

Je ne vois rien dans mon nº 50, qui se rapporte à un timbre de l'Australie du Sud dont vous parlez. Je passe, sans parler de lanternes. A Paris nous ne nous éclairons qu'au gaz. Marseille lui-même n'use plus d'huile que dans la préparation de la bouillabaisse, et Bruxelles seul semble avoir voulu persister à conserver ce luminaire d'un autre âge. La mauvaise vue de nos voisins leur ferait-elle craindre une lumière un peu vive?

Venons à vos numéros de janvier et février.

Equateur. Vous défendez, je pense, une très-mauvaise cause. Vous publiez un fragment de lettre parlant d'un décret du 24 novembre 1865, qui dit : « Les timbres-postes faits à Quito sont en circulation depuis le 1er janvier 1865. Le décret de novembre 1864 du président Garcia Moreno (président Garcia Moreno fait très-bien) arrête qu'ils seront de trois valeurs : 1/2, 1 et 2 réaux. Cette dernière n'est pas encore émise. » N'avez-vous pas fait erreur? N'avez-vous pas lu : 2 réaux, au lieu de : 4 réaux? Je suis porté à le croire, car votre décret (défiez-vous des décrets et circulaires : *vide* Dominicaine de votre nº 50) parle d'un 2 réaux que personne n'a connu à l'Equateur, et il passe sous silence le 4 réaux que tout le monde connait. Cela ne donne-t-il pas à réfléchir? Un décret ne suffit pas : nous avons eu en France des décrets ordonnant l'un, l'émission d'un timbre de 50 centimes, l'autre, celle d'un timbre de 5 francs. Le timbre de 50 centimes n'a jamais vu le jour, et celui de 5 francs se grave continuellement. Faut-il conclure de ces décrets que ces images et ces valeurs, que l'on pourrait fabriquer dans un pays étranger quelconque, soient des timbres? Nous pensons le contraire.

Vous ajoutez, et c'est léger, qu'il ne s'ensuit pas qu'un timbre, parce qu'il n'a pas été émis, doive être pris pour faux, et que ce peut être un essai. Je vous demande bien pardon. Pour être un timbre il faut qu'il ait été émis, ou tout au moins créé dans l'intention de l'être; pour être un essai, il faut qu'il représente, dans un état quelconque, un timbre ayant eu, ayant ou devant avoir cours, avec les différences qui peuvent distinguer un essai d'un timbre. Mais puisqu'il n'a pas existé de timbre de 2 reales à l'Equateur, et qu'on ne pense pas à en émettre de cette valeur, je suis on ne peut plus disposé à accoupler ce 2 réaux au 12 réaux reconnu apocryphe. Si cependant vous pouvez m'affirmer en avoir reçu des exemplaires de source *officielle*, je le tiendrai comme un *projet*. Sans cela je persisterai à le classer parmi les inventions dont nous sommes redevables à l'Amérique et autres pays.

Une remarque, en passant. Ce 2 reales est sur papier *azuré*, et tous les timbres de l'Equateur sont sur papier mécanique *blanc*. On aura sans doute voulu faire une *variété*.

Russie. En donnant le filigrane des timbres de la Compagnie du Levant, que je reproduis également, vous n'accordez aucune importance aux lettres qui se trouvent sur les feuilles contenant ce même filigrane. (M. B.-L. pourra vous montrer ces lettres.) Je ne veux pas dire qu'elles aient un intérêt bien palpitant, mais ne pensez-vous pas comme moi que les deux lignes plus ou moins tourmentées que vous avez, le premier, reproduites, ne sont pas moins insignifiantes que des

lettres qui, après tout, doivent avoir un sens que je refuse complétement à ces deux zigzags.

République Dominicaine. Elle est « bien bonne, » comme dit M. **2,900**. Je copie, car c'est trop drôle... « Une lettre de San Domingo (une heure d'exemption pour l'espagnol à l'élève Moens), datée du 10 novembre **1867**, nous affirme que les timbres en usage depuis plus d'un an sont : 1/2 real bleu, 1 real rose, imprimés sur papier pelure.

« Nous avions donc raison, le mois dernier, de critiquer l'opinion de M. Mahé, prétendant que le 1/2 real rose de 1862 était remis en usage parce qu'il en était arrivé récemment un ou plusieurs exemplaires sur une lettre. »

Que prouve votre lettre? Le voici : elle prouve que depuis plus d'un an en remontant en arrière, depuis novembre 1867 (c'est-à-dire de 1866 à novembre 1867), les timbres en cours ont été ceux de : 1/2 real bleu et 1 real rose sur papier pelure; d'accord sur ce point. Mais cette même lettre de **1867** ne peut pas prouver que ce 1/2 rose de 1862 n'a pas été remis en service en **1868**. (Nous possédons des exemplaires annulés : San Domingo, 18 juillet et 8 septembre 1868.) Cette lettre de **1867**, parlant de timbres de **1868**, parait avoir un grand air de famille avec celle de M. Grafton, qui portait, en *1845*, des timbres *dits* de Saint-Louis, que le graveur, M. Kershaw, attestait avoir gravés en *1848!*

Tenez-le pour dit : les timbres, ou du moins le 1/2 real rose de 1862, a été remis en usage, comme les timbres du Mexique, de 1861, l'ont été en 1868.

Allemagne confédérée. Ce qui est mauvais chez moi est, parait-il, très-bon chez vous : Mahé annonce un 3 kreuzer de Wurtemberg, *lilas*, au lieu d'être rose, cela ne vaut rien. Moens annonce un 1/4 groschen *rose*, au lieu d'être violet, c'est excellent! Il faudrait cependant mettre un peu d'unité dans votre manière de voir, cher confrère, et ne pas adorer chez vous ce que vous brûlez chez moi. Il n'y a pas plus loin de Paris à Bruxelles que de Bruxelles à Paris, n'est-ce pas? Eh bien! il me semble qu'il n'y a pas plus de différence entre un lilas et un rose qu'entre un rose et un violet, imprimés l'un pour l'autre, par erreur.

Je ne reçois aucune subvention pour défendre les imprimeurs de Stuttgart, mais ils ne me semblent pas plus coupables que ceux de Berlin ou de Francfort.

De Wurtemberg vous sautez à la Guyane. Quel saut! Vous mettez en doute ce 8 cents lilas, libre à vous. Il m'est parvenu ainsi, oblitéré les premières fois. L'ayant demandé neuf, je l'ai reçu d'un rose sale, qu'on pourrait appeler lie-de-vin.

Pareille chose est arrivée dernièrement avec le 1 penny rouge sang, et 6 pence lie-de-vin de Van-Diemen. Les ayant reçus neufs, ils étaient rouge carminé foncé et violet vif. Doit-on dire pour cela que les nuances précédentes n'ont pas existé?

Je termine par Ceylan, en vous faisant tous mes compliments sur la description du 1 penny nouveau de ce pays : « La dimension et l'effigie sont celles du 3 pence. » ..... « Qui a vu le 1 sch. (*sic*) de Natal a vu le Ceylan nouveau. » Comme c'est bien dit, et quel débit facile!

C'est bien dit, surtout pour les personnes qui ne sont pas à même de comparer, car aucun des trois timbres n'est semblable. Il y a bien de la similitude entre le 1 penny de Ceylan et le 1 shill. de Natal; mais ces deux timbres et le 3 pence de Ceylan sont chacun d'un type différent, bien que de la même effigie. Tous les ornements diffèrent également et le 3 pence est un type spécial. Il ne suffit donc pas de voir l'un pour avoir vu l'autre.

Du haut du ciel, tu nous contemples,
Es-tu content, mon colonel?

Pierre Mahé.

Cette lettre avait été adressée par nous à M. Moens pour paraître dans son numéro du 15 mars. Il nous a écrit ne pouvoir le faire, vu son étendue, nous priant de la réduire à une page, ce qui nous était impossible. Nous prenons, en conséquence, le parti de la publier lui-même. P. M.

TABLE DE LA 4e ANNÉE DU *TIMBROPHILE*

Nos abonnés recevront avec ce numéro le titre et la table de la 4e année.

Mais notre imprimeur va bien rire! Pour aller plus vite (et on sait si cela a été vite!, nous avions donné notre table à imprimer à un imprimeur belge. Nous venons de la recevoir; mais quelle table! Il n'y manque en largeur que un centimètre et trois centimètres en hauteur. Nous l'envoyons telle quelle, provisoirement, en attendant un autre tirage; mais c'est égal, notre imprimeur va bien rire! Et vraiment il y a de quoi. Oh! ces Belges!!!

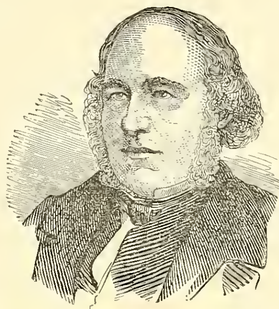
LE PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : P. MAHÉ.

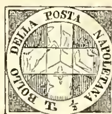
Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

Le Numéro : — N° 53 — **5e Année. — N° 5.**
EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c. Panem et Sigillum. 30 MARS 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

LES TIMBRES NOUVEAUX

Bavière. — Après y avoir mis beaucoup de temps, la Bavière se décide enfin à émettre des enveloppes. Nous disons des, pensant qu'il y en aura plusieurs, car, jusqu'à présent, il n'en existe qu'une seule valeur.



Elle est estampillée à droite, avec inscriptions transversales de couleur, en moyen format, papier blanc.

3 kreuzer rose.

Allemagne confédérée. — Les deux timbres 10 et 30 silbergroschen, imprimés sur baudruche, ont cessé d'avoir cours. Les nouveaux types ont, avec les précédents, une analogie tellement grande, que nous jugeons inutile d'en donner des *fac-simile;* l'aspect est complétement le même, et les seules différences existantes sont celles-ci : le mot *Preussen*, que portait le cartouche supérieur, a été remplacé par *Norddeutscher Postbezirk;* en bas : *Groschen* a été substitué à *Silb. Gr.;* enfin les fleurons, ornant les bordures, sont aujourd'hui des rosaces au lieu d'être de petits aigles, et les légendes sont en blanc sur fond de couleur contrairement à ce qui existait dans les premiers timbres.

Ils sont maintenant imprimés au recto au lieu de l'être au verso, sur un très-mauvais papier mince blanc, piqués 14 1/2.

Le timbre de 1/3 groschen vert est paru piqué 14.

Nous avons à ajouter à la nomenclature des enveloppes avec timbres de l'Allemagne du Nord, surcollés, les suivantes :

10 groschen gris-jaune.
30 — bleu outremer.

Russie. — L'enveloppe de 20 kopecks bleu nous est parvenue au type publié dans notre numéro du mois de janvier.

Nous avons aussi reçu des enveloppes locales de 5 kopecks bleu outremer vif, estampillés à gauche, en haut de l'enveloppe Dans celles-ci la patte a été rétablie dans sa position naturelle, c'est-à-dire se fermant de haut en bas, tandis que jusqu'à présent elle avait toujours été située de bas en haut.

Saxe (Armoiries) :

1 ngr. rose sur le 2 ngr. bleu, grand format, tresse à la patte.
1 — sur le 3 ngr. bistre, moyen format, tresse à la patte.
1 — sur le 5 ngr. violet, moyen format, rosace à la patte.

Prusse. — 1 — sur le 6 pfennige vermillon, grand format, rosace à la patte.

Oldenbourg.

Mecklembourg-Schwérin.

— **Strélitz.**

Ces trois dernières séries nous sont annoncées comme étant complètes, ce qui, avec la double série de fleurons et de formats pour le Mecklembourg-Strélitz, donnerait pour ces trois séries seulement quarante enveloppes.

Nous calculons, sauf erreur, que la série se composera de *cent vingt-quatre enveloppes!* Nous ne comprenons dans ce nombre rien de Hambourg ni de Lubeck.

Trinité. — Les journaux anglais ont parlé d'un timbre de la Trinité, portant, au moyen d'une impression faite à la main, les mots *Too late.* Nous en avons sous les yeux plusieurs exemplaires; il résulte de leur examen que ces mots de *Too late* ne sont appliqués sur le timbre qu'après que celui-ci a été collé sur la lettre. Ce n'est donc, à proprement parler, qu'une oblitération indiquant que l'envoyeur a payé une taxe supplémentaire de 6 pence pour profiter d'un départ ou d'une levée supplémentaire.

Ce timbre peut avoir un intérêt de curiosité, mais il ne constitue en rien une émission spéciale.

Nous en avons vu des exemplaires portant, une ou plusieurs fois, les mots : *Too late* en diagonale, de droite à gauche ou de gauche à droite; d'autres en diagonales croisées; enfin quelques spécimens portent le même mot deux fois, posé d'une façon irrégulière.

Le *Too late* est presque toujours imprimé en rouge; cependant nous en avons vu d'imprimés en noir. Le timbre de 6 pence vert est le seul muni de cette inscription.

Portugal. — Nous avons reçu le 80 reis orange très-vif, piqué 13.

Espagne. — La révolution espagnole aura laissé des traces dans la collection timbro-postale. Nous avons eu un timbre de 20 cent. de esc. violet, de 1867-68, portant sur trois lignes de bas en haut, imprimé en noir, à la main :

Habilitado por
la Junta
Rebolucionaria.

Ce qui signifie : « Autorisé par l'Assemblée révolutionnaire. »

Fernando-Po. — M. Moens signale comme ayant été émis en septembre 1868 un timbre spécial à cette possession espagnole en Afrique.



Ce timbre était au type ci-contre, portant en haut, au lieu de Ultramar, le nom du navigateur Fernando-Poo.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14.

20 cent. de esc. brun.

Il a été supprimé le 1er janvier 1869, et remplacé par le même type commun à toutes les colonies espagnoles, avec la légende *Ultramar* et la date 1869.

Etats de l'Eglise. — La série est définitivement complétée par le 3 centesimi qui vient de paraitre piqué. Il est de l'ancienne nuance, gris rosé.

Etats-Unis. — La série de dix timbres que nous avions annoncée est parue. Quelques-unes de ces valeurs ne seront mises en vente qu'après épuisement des mêmes valeurs aux anciens types.

Ces timbres, qui ont chacun un dessin spécial, sont assez bizarres de forme, très-riches de couleurs, mais de beaucoup inférieurs à leur prédécesseurs. Le 15 et le 24 cents font exception et sont vraiment deux charmantes vignettes.

Nous ne pourrons en donner les types que dans notre numéro de mai prochain, vu l'importance de cette série.

DES ESSAIS ITALIENS

Le *Timbre-Poste* a publié, dans le courant de l'année 1868, une série d'articles sur les essais italiens, articles de la plus haute valeur par l'exactitude et l'importance des renseignements souvent inédits qu'ils contiennent. Les détails se rapportent principalement

à l'émission de 1863, et aux projets soumis à l'administration pendant la période d'étude de cette émission.

Une seule colonne du premier article est consacrée aux essais des quatre premières émissions et nécessairement les détails en sont très-incomplets. De la série napolitaine du royaume d'Italie et des timbres provisoires du 15 centesimi, et du chiffre-taxe, il n'est que peu ou pas question,

Une circonstance récente, en mettant à la disposition des collectionneurs un certain nombre d'essais des émissions de 1853, 1854 et 1855, est venue répandre un grand jour sur ce point. M. le chevalier M..., auteur de la gravure, tourmenté de toutes parts pour vendre aux marchands et collectionneurs ce qui lui restait des essais de ces émissions, et n'ayant pu s'entendre avec eux, jeta au feu la majeure partie des épreuves qu'il avait conservées. Mais depuis, appréciant l'avantage pécuniaire qui pourrait en résulter, il consentit à vendre le reste, et nous avons tenu entre les mains le certificat dûment légalisé, constatant la cession faite à M..., de qui nous tenons ces timbres. Ce sont des épreuves vraiment anciennes, et non des réimpressions récentes de fantaisie, comme il a plu à certaines personnes de le dire. Que nos lecteurs nous permettent pour le moment d'en laisser les preuves de côté, elles nous paraissent inutiles, car elles résulteront certainement pour eux de l'exposé qui va suivre, comme il est arrivé pour nous. Qu'ils sachent seulement qu'avec des caisses d'épreuves avariées à divers états, M... a vu des clichés brisés ou altérés par l'humidité, et tout le vieux matériel ayant servi à l'impression de ces timbres, empilés dans des caves, pêle-mêle. Les épreuves dont nous allons parler sont donc pour la grande majorité des épreuves de mise en train ou des timbres de rebut. L'œuvre de l'imprimeur est en quelque sorte prise sur le fait. et la variété des combinaisons exclut par cela même l'idée de réimpression. Ce serait le cas de dire que *le jeu n'en vaut pas la chandelle ;* mais on trouve aussi des épreuves de graveur et quelques propositions officielles restées inconnues. Nous soumettrons toutefois nos scrupules sur un point et ceux de quelques-uns de nos amis.

Cela posé, entrons de suite en matière.

Les timbres des émissions de 1853, 1854 et 1855, se rapportent au même type comme dessin, mais diffèrent quant à l'impression. La série de 1853 est gaufrée sur papier de couleur uniforme. Dans celle de 1854, le centre blanc donne le relief de l'effigie du roi Victor-Emmanuel, mais le cadre, seul imprimé en couleur, offre les inscriptions ainsi gaufrées. Dans l'émission de 1855, l'effigie reste gaufrée sur le centre blanc, mais l'encadrement présente la légende ressortant en lettres blanches sur fond imprimé de couleur, au lieu d'être gaufrée comme à la série précédente.

Émission de 1853.

De cette émission, le *Timbre-Poste* signale des épreuves du 20 centesimi seulement, sur papier mince de couleur et sur carton de couleur. Les épreuves sur papier sont : vert-jaune, bleu, gris, vert pâle et rose. Celles sur carton : vert, bleu pâle et rose vif. Il indique encore des épreuves formées de deux timbres unis du 20 centesimi, épreuves sur lesquelles l'administration arrêta son choix, et qui portent écrite à la plume la mention de la valeur choisie pour chaque couleur, 5, 20, 40 centesimi. Sur deux timbres de papier rose est essayée l'oblitération à gros points.

« Ces essais ayant paru seulement vers l'année 1863, on a supposé à tort qu'ils étaient dus à une réimpression récente qui n'aurait pas manqué de comprendre les trois valeurs, si le fait avait été vrai. Nous pouvons certifier qu'il n'a jamais été question de réimprimer ces timbres. » (*Timbre-Poste.*)

Ainsi les essais se bornaient à des épreuves du 20 centesimi sur papier et sur carton. Du 40, personne à notre connaissance n'en avait signalé, et du 5 nous avions reçu un exemplaire sur papier bleu pâle mécanique assez fort et gommé au revers, qu'à cause de son état nous n'avions admis que *ad revisum.* Les timbres qu'on vient de nous remettre comprennent :

1° Série des trois valeurs : 5, 20 et 40 centesimi sur papier vert-jaune, bleu, rose vif, mécanique portant encore la marque des grains de la toile, et gommés au revers.

Notons de suite que les nuances diffèrent complétement de celles des timbres qui sont · vert bleuâtre, bleu pâle et rose pâle, et n'offrent pas la marque des grains de la toile. Signalons aussi une autre particularité : M. M... était propriétaire d'une matière gommeuse particulière qu'il est facile de reconnaître, parce qu'à l'inspection elle présente des paillettes comme micacées et brillantes.

2° Série des trois valeurs : 5, 20 et 40 centesimi sur papier blanc, sans gomme au revers.

3° Timbre de 20 centesimi sur papier blanc pelure, sans gomme.

4° Série aux trois valeurs, sur papier de couleur plus fort qu'au § 1° : vert, bleu pâle et rose pâle, gommés au revers, et le 20 centesimi seulement au même papier gros bleu. C'est de ce dernier que se rapproche notre essai du 5 centesimi bleu pâle.

5° Série gommée sur la face en relief, en couleurs différentes de celles adoptées pour chaque valeur : 5 centesimi rose, 20 centesimi bleu, 40 centesimi blanc jaunâtre. Ce dernier porte au revers un morceau de timbre de l'espèce dite : Bolli gommati, que nous retrouverons plusieurs fois dans le cours de cet article.

Nous avons, dans la préface, parlé de scrupules, c'est à cette série qu'ils s'appliquent. Il semble facile de reproduire en tout temps, sur le coin, des timbres qui ne

nécessitent pas l'emploi de l'encre d'imprimerie; et la fraîcheur des exemplaires, la différence de contexture du papier avec celui des vrais timbres pourraient militer en faveur de cette opinion. A cela il nous a été répondu que les coins étaient cassés et en mauvais état, sauf celui du 20 centesimi; que M. M... avait fait venir de France plusieurs sortes de papier entre lesquelles a été choisie la qualité adoptée; que les épreuves proviennent des autres espèces soumises à l'administration et abandonnées après le rejet, et non d'une réimpression impossible dans l'état des coins. Ces raisons nous ont paru acceptables.

Émission de 1854.

Les timbres de cette émission étaient restés rares, neufs. On citait à peine des séries neuves dans trois ou quatre collections d'élite. Les amateurs ont pu remplacer leurs timbres oblitérés par des exemplaires neufs et de nuances identiques à presque toutes les anciennes. Nous signalons le fait rapidement, pour parler des essais.

1° Epreuves en couleurs normales, sans gomme au revers :

5 cent. vert, vert-jaune, vert vif.
20 — bleu vif, bleu pâle, gros bleu.
40 — rouge, rose vif.

2° Epreuves en couleurs normales, mais inversées, c'est-à-dire appliquées à d'autres valeurs, et sans gomme au revers :

20 cent. rouge-brun.

3° Epreuves en couleurs normales, mais inversées et gommées au revers :

5 cent. bleu vif, rouge-brun.
20 — rose vif, vert vif.
40 — vert, bleu vif.

A la suite de ces épreuves nous plaçons les suivantes, qui n'en diffèrent que par de petites particularités.

4° 20 cent. bleu, double impression superposée.

5° 40 — bleu clair, non gommé, collé sur papier bleu pâle, qui reproduit le gaufrage du timbre, et semble en former un de la deuxième émission, gommé sur la face.

Nous arrivons aux épreuves en couleurs différentes, soit par l'impression, soit par le papier, et nous signalerons d'abord :

6° Epreuve gaufrée sur papier blanc, les parties gaufrées, y compris la légende, étant restées blanches sur le fond gris-noir.

7° Même épreuve, mais la légende de la couleur du cadre qui est gris.

8° Série sur papier blanc, cadre noir. Le relief est bien conservé : 5, 20 et 40 cent. non gommés.

9° Même série, sur papier, ayant servi de mise en train pour des feuilles de bons du Trésor ou de chiffres taxes. Relief fortement écrasé et à peine visible.

5, 20 et 40 centesimi.

10° Epreuves noires sur papier bleu pâle, gommées au revers :

5, 20 et 40 centesimi.

11° Epreuves sur papier blanc, cadre de couleur ocre verdâtre, non gommées au revers :

a. Epreuve ne portant que le cadre de couleur.
b. — portant, avec le cadre de couleur, l'effigie gaufrée.
c. — des timbres complets, 5, 20, 40 centesimi.

12° Epreuve sur papier blanc, cadre de couleur gris rougeâtre, non gommée au revers :

20 centesimi.

Parmi les épreuves comprises sous le n° 9, on en a trouvé une portant au revers le millésime 186.; on en a conclu que l'impression était de 1860 ou postérieure, et par conséquent n'était qu'une réimpression. Nous pensons que cette date est celle d'un bon du Trésor dont on a fait une épreuve d'essai sur une feuille des timbres noirs de mise en train. Ceux-ci sont certainement antérieurs, car nous avons eu soin de signaler l'aplatissement et la disparition partielle du gaufrage qui sont le résultat de la seconde mise sous presse. Et celle-ci a été nécessitée par la mise en train des planches des bons du Trésor. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est la feuille suivante dont nous possédons la partie capitale.

13° Impression en rose du cadre de 50 timbres de la troisième émission, sans le gaufrage, supportant une deuxième impression en noir du 1/2 tornèse (série napolitaine du royaume d'Italie). Au revers, trois impressions superposées :

a. Feuille du chiffre-taxe, couleur jaune-orange.
b. 1/2 tornèse de la série napolitaine, imprimé en noir.
c. Texte d'un bon du Trésor portant l'année 1865, série E.

(Le fragment que nous possédons porte dix timbres de 1854, sur deux rangées, et le talon du bon du Trésor qui contient la date de 1865.)

N'est-il pas possible d'indiquer la succession des diverses impressions de chaque face de cette feuille de mise en train?

1854. Impression en rose du cadre des timbres de cette émission.

1861. Impression en noir du 1/2 tornèse de la série napolitaine.

1863. Impression en jaune-orange de la feuille de chiffres-taxes.

1865. Impression en noir de la formule du bon du Trésor. D'après cela, n'est-il pas tout à fait rationnel d'admettre la même opération pour les épreuves en noir de la série de 1854?

Dr Magnus.

(A continuer.)

LE 50 CENTAVOS 1863 (NOUVELLE-GRENADE)

Nos lecteurs ne se sont pas mépris sur les motifs qui nous ont fait insérer l'avis important dans le numéro du 30 janvier dernier. Ce n'est pas pour le malin plaisir de trouver en faute le *Timbre-Poste*. Notre but a été de trancher la question de l'existence d'abord, et ensuite de la nuance de ce timbre, et c'est pour y arriver que nous avons posé ce défi. Nous professons personnellement la plus grande estime pour M. P., l'auteur de la *Revue du Catalogue Berger*, et ses opinions en matière de timbrophilie sont pour nous d'une haute autorité. Nous avons maintenant par devers nous les preuves qu'il a fait erreur sur ce point, et mettant de côté toute vaine gloriole, nous venons les exposer devant nos lecteurs.

En affirmant d'abord que le 50 centavos de 1863 existe, nous serons d'accord avec tous les collectionneurs. Mais de quelle couleur est-il, et sur quel papier? Avec M. Berger-Levrault nous avons dit : il est *vert sur papier azuré,* mais nous n'avons pas signalé celui sur *papier blanc*, parce que *nous ne l'avions jamais rencontré*. Pour l'auteur de la *Revue* l'existence du dernier *n'est plus un mystère*. Il admet comme authentique l'existence de ce timbre sur papier blanc, *le timbre sur papier bleuté auquel il croit étant douteux, c'est-à-dire une réimpression*. A l'appui de cette opinion, M. P. nous citait deux collections anglaises où se trouverait ce timbre, qu'on nous permette de ne pas citer les noms, et une collection française, Or, il résulte de l'examen d'un des timbres anglais, par une personne dont M. P. ne récusera certainement pas le témoignage, que ce timbre, soi-disant neuf, *a été mis à l'eau de javelle pour en effacer l'oblitération à l'encre qui s'y trouvait, et dont on a pu retrouver les traces,* lavage qui a certainement altéré la couleur du papier, Le timbre de la seconde collection *n'existe pas*. Son propriétaire le déclare. Reste le timbre de la collection française. On nous dit aussi que M. R. en a rencontré plusieurs. Nous ne demandons pas mieux que de les admettre, mais seulement après vérification. Nous nous croyons donc autorisé à dire que le timbre vert sur papier blanc n'existe pas.

Le *Timbre-Poste* (numéro 63) signale un timbre de 50 centavos, rouge sur papier blanc, de cette émission. L'authenticité du timbre ne nous paraît pas douteuse, quant à l'impression, mais le timbre, oblitéré à l'encre grasse, ayant perdu sa gomme d'origine, nous n'oserions affirmer que le papier n'a subi aucune altération. Nous pensons pourtant qu'il devait être blanc primitivement, et c'est le seul timbre que nous pouvons admettre de cette espèce.

Reste le timbre vert sur papier azuré; neuf il n'est pas rare, mais a-t-il été en service, ou est-ce une réimpression? La mise en service se constate par une marque authentique d'annulation. Comme M. P., nous n'en avions jamais rencontré d'annulé. M. Moens nous en a montré un il y a quelques mois, portant une oblitération avec un timbre à main, constituée par un ovale dont le côté gauche seulement se trouve sur le timbre. En haut est : BARBI; en bas : FRAN. L'encre d'oblitération est jaunâtre. La couleur d'impression et le papier sont identiques à celles du timbre sur papier azuré de notre collection, et que nous possédons depuis plusieurs années. Donc le 50 centavos vert sur papier azuré a été en service.

Est-ce une réimpression? Vu l'époque où les collectionneurs parisiens ont reçu leurs exemplaires, cela est à peu près impossible. Tout au plus aurait-on pu admettre que la valeur, 50 centavos 1863, aurait été préparée, mais non émise, comme on l'a observé pour d'autres timbres en Europe. Mais l'annulation, qui nous paraît authentique, montre que le timbre a été mis en service, si peu de temps qu'on voudra. Nous possédons par devers nous les timbres de 20 et 50 centavos réimprimés de cette émission, tous deux avec leurs couleurs normales et avec les inversions signalées. Le 50 centavos vert est sur papier blanc et sur papier azuré, mais nous pouvons assurer que par la couleur d'impression, par la nuance d'azur et la consistance du papier, il diffère totalement du timbre que nous considérons comme ancien et vrai. Nous reviendrons probablement un de ces jours sur les réimpressions de la Nouvelle-Grenade, et ce sera pour nous l'occasion d'exposer les caractères distinctifs. Nous avons voulu seulement établir que le 50 centavos 1863 est vert et sur papier azuré, et qu'il en existe une variété rouge vermillon sur papier blanc.

Dr Magnus.

VARIA

LES ANCIENS TIMBRES-POSTES DE L'AUSTRALIE OCCIDENTALE

Je reçois directement d'une des personnes les plus importantes de cette colonie antipodique, des renseignements exacts sur les premières émissions des timbres-postes, renseignements qui diffèrent beaucoup de

ceux que l'on trouve dans les catalogues et qui modifient nos classifications.

Le premier timbre émis est le one penny, noir, qui a paru à la fin de 1854, et a servi pendant plusieurs années.

Ensuite est venu, dans les commencents de l'année 1855, le six pence, brun et bronzé, lithographié.

Puis en juillet de la même année 1855, ont apparu le deux pence rouge-brique et le quatre pence bleu, de formes octogones; tous deux lithographiés à Perth.

Le un shilling, ovale, brun, a été émis le dernier de cette première série, au mois de janvier 1856.

En résumé, voici la classification de la première série de l'Australie occidentale.

1854. — 1 penny noir, cygne dans un rectangle.

1855 (janvier ou février). — 6 pence brun et bronzé, lithographié.

— (juillet). — 2 pence, couleur rouge-brique, lithographié.

— (juillet). — 4 pence bleu, octogone, lithographié.

1856 (janvier). — 1 shil., ovale, brun.

En outre du cygne en filigrane dans le papier, il y a de nombreux exemplaires avec quatre lignes blanches en filigranes, qui se trouvaient près de la bordure des feuilles; et même dans diverses parties de la feuille.

Albis.

TIMBRES DES OFFICES PARTICULIERS

(SUITE)

RUSSIE.

Livonie, Cercle de Wenden (Suite).

Émission de 1862.

Timbre rectangulaire oblong de 28 sur 18 millimètres.

D. Simple guillochage.

L. *Briefmarke des Wenden'schen Kreises.*

Impression lithographique noire, fond guilloché, rose sur papier blanc.

La valeur de ce timbre qui n'est pas indiquée, était de deux kopecks. Il servait pour l'affranchissement des lettres.

Émission de 1863.

Elle comprend deux timbres, l'un pour les lettres, l'autre pour les paquets.

A. Timbre pour les lettres. Rectangulaire; 16 sur 22 millimètres.

D. Ovale à fond uni au centre, entouré d'un cadre uni et d'un cercle de grosses perles différentes de volume.

Le restant du cadre guilloché portant la légende.

L. En haut : *Briefmarke;* en bas : *Wenden'schen Kreises.*

Impression typographique en deux couleurs.

Espèces et variétés :

Rouge-carmin foncé, centre vert.
Rose, —
Vermillon, —

Valeur non indiquée : 2 kopecks.

B. Timbre pour les paquets.

Dessin identique à celui du timbre de 1862.

L. *Packenmarke des Wenden'schen Kreises.*

Impression lithographique, noir sur fond guilloché vert.

Noir sur vert.

Valeur non indiquée : 4 kopecks.

Émission de 1864.

Pour les lettres seulement.

Ne diffère du timbre pour les lettres de 1863, que par la présence d'un griffon en relief sur le fond vert qui forme la partie centrale du timbre.

Rouge, centre vert.

Valeur non indiquée : 2 kopecks.

FINLANDE.

Poste d'Helsingfors et de Sweaborg.

Type unique.

Timbre ovale, lithographié en deux couleurs sur papier blanc, percé en serpentin serré.

D. Ecu ovale, composé d'un cadre portant partie de la légende et d'un fond guilloché vert sur lequel ressort en blanc la valeur en chiffres répétée, divisée par une barre rouge, laquelle contient une autre partie de la légende.

L. Sur la barre : *Stads-Post* en blanc sur rouge.

Sur le fond guilloché la valeur 10; sur le cadre en haut : *Kaupungin posti;* sur les côtés : 10 *pennia* et 10 *penni;* en bas : *Helsingfors.*

Les mots Stads-Post en suédois, et Kaupungin posti en finnois, signifient : Poste de la ville.

Valeur unique : 10 penni.

Espèces et variétés :

1866.	10 penni	vert,	à barre	rouge.
—	10 —	—	—	rose.
1868.	10 —	marron,	—	bleu.

Les nuances varient notablement.

Poste de Tammerfors.

Type unique.

Timbre ovale, lithographié en deux couleurs, sur papier blanc, non dentelé.

D. Ecu échancré, coupé par une barre d'azur, partie supérieure pointillée (d'or) portant un T; partie inférieure lignée obliquement de haut en bas et de droite à gauche (de sinople) portant un caducée croisé avec un marteau, dans un cadre ovale, dont la partie intérieure suit les irrégularités de l'écu.

L. En haut : *Tammerfors;* en bas : *lokal Post;* chiffre 12 de chaque côté et au-dessus de l'écu, sur la barre : 12 *penni.*

Valeur unique : 12 penni, vert à barre bleue.

Dr Magnus.

(La suite au prochain numéro).

CORRESPONDANCE

—

SUR LES TIMBRES DE CORRIENTES

Buenos-Ayres, le 12 février 1869.

Monsieur Mahé,

Dans le numéro 49 du *Timbrophile*, à la page 390, je lis une demi-colonne consacrée à Corrientes (République de). Peut-être faites-vous allusion à moi en disant qu'un diplomate français, collectionneur, partant pour Buenos-Ayres, vous fit des offres amicales.

Ce que je puis vous assurer, en premier lieu, c'est que la République de Corrientes n'a jamais existé.

La Confédération Argentine se compose de treize provinces : Buenos-Ayres, Corrientes, Cordoba, etc., etc. Les timbres que je vous ai envoyés au mois d'octobre, imprimés en noir sur papier jaune et vert, étaient spéciaux à la *province* de Corrientes. Leur durée a été fort courte; ils n'ont plus cours maintenant. C'est grâce à une haute influence que j'ai pu me les procurer. Corrientes, comme toutes les autres provinces de la Confédération, se sert actuellement des timbres dont je vous ai envoyé quelques exemplaires, et qui portent les numéros 185 c. d. e., sur votre Catalogue.

Si ces renseignements peuvent vous être de quelque utilité, je serai heureux d'avoir contribué à éclairer, à sujet, les intelligents abonnés du *Timbrophile*.

Recevez, Monsieur, etc.

E. de St-S.

ALBUMS PERMANENTS

A RELIURE MOBILE

N° 1. Reliure pleine toile, genre maroquin, titre et filets sur le dos et sur le plat, avec 100 feuilles, papier de luxe teinté, tranche jaspée. Prix : 26 fr.

N° 2. Reliure dos en maroquin, avec nerfs, plats en toile gaufrée, coins Picots en cuivre doré. Prix : 40 fr.

N° 3. Reliure maroquin plein, filets à froid, papier tranche dorée, coins riches. Prix : 60 fr.

N° 4. Format populaire. Petit in-4°, 100 feuilles. Reliure pleine, toile chagrinée, papier teinté, bordure de filets grecs. Prix : 16 fr.

(Pour tous les Albums, l'emballage et le port à la charge de l'acheteur.)

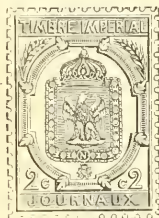
PARTIE TIMBRO-FISCALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Nous sommes bien en retard dans cette partie de notre journal, mais, dès à présent, nous donnerons au fur et à mesure de leur apparition les nouvelles émissions qui seront faites. Nous traiterons aujourd'hui la France, et dans notre prochain numéro nous solderons l'arriéré.

France. — Le décret impérial du 19 décembre 1868 porte :



Art. 1er. Les timbres mobiles dont l'emploi est autorisé par l'article 29 de la loi du 31 juillet 1867, pour le payement des droits de 5 centimes et de 2 centimes établis par l'article 3 de la loi du 11 mai 1868 sur les journaux et écrits périodiques, seront conformes aux modèles annexés au présent décret. Ils pourront être employés comme signes d'affranchissement des taxes postales, conformément aux dispositions des règlements en vigueur.

Art. 2. Les timbres seront apposés par les soins des éditeurs des journaux et écrits périodiques, et collés à droite et à l'angle supérieur de la dernière colonne de la première page du journal, de manière qu'ils soient oblitérés par l'impression de quatre lignes au moins de l'article inséré dans cette colonne.

La feuille devra être imprimée et pliée de façon que le timbre mobile se trouve sur le pli extérieur, ou tout au moins sur le revers de ce pli, de telle sorte que ce timbre puisse être vu sans déplier le journal ni enlever la bande.

Art. 3. Les éditeurs de journaux ou écrits périodiques qui voudront employer des timbres mobiles devront en faire la déclaration, quinze jours à l'avance, au bureau du timbre du lieu de la publication de leur journal ou écrit.

Cette déclaration fera connaître le titre du journal, le nom du gérant et de l'imprimeur, le chiffre moyen du tirage par numéro, et le nombre, par chaque catégorie, des timbres nécessaires pour ce tirage.

Les éditeurs qui voudront cesser de faire usage des timbres mobiles devront également en faire la déclaration dans le même délai.

Art. 4. Les timbres mobiles ne seront vendus que par feuille entière contenant cent un timbres. Les ventes auront lieu au bureau qui aura reçu la déclaration ; elles seront mentionnées par le receveur sur un état spécial qu'il conservera et sur un carnet que les éditeurs représenteront à toute réquisition des agents de l'administration.

Art. 5. Le prix des timbres sera payé comptant. Chaque feuille de cent un timbres sera comptée pour cent timbres seulement.

Cette dernière disposition est applicable à la comptabilité tant en nature qu'en numéraire.

Les timbres ordonnés par ce décret sont au nombre de six, tous au même type, imprimés en couleur sur blanc, piqués 13.

2 centimes violet, droit de timbre seulement.
5 — — —
2 — bleu, représentant timbre 2 centimes, poste 2 centimes, soit 4 —
5 — — représentant timbre 5 poste 2 centimes, soit 7 —
2 — rose, représentant timbre 2 poste 4 centimes, soit 6 —
5 — — représentant timbre 5 poste 4 centimes, soit 9 —

Nous n'insisterons pas sur le vice de ce système, qui consiste à faire représenter des valeurs de 4, 7, 6 et 9 centimes, par des timbres portant comme marques les chiffres 2 et 5.

Nous publierons le mois prochain un article à ce sujet, dû à une plume très-compétente en matière de timbre.

Le Propriétaire-Gérant : P. MAHÉ.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

Le Numéro :
EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c.

— N° 54 —
Panem et Sigillum.

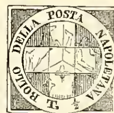
5e Année. — N° 6.
30 AVRIL 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ

A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

—

AVIS

Notre graveur auquel tant de fois nous avons été redevable du retard apporté à la publication du *Timbrophile* n'a pu, cette fois encore, arriver à temps pour nous livrer les bois des types nouveaux. Nous sommes donc forcé d'en remettre la publication au numéro du mois de mai, qui deviendra considérablement illustré.

Saint-Thomas-Porto-Rico. — Parlons d'abord de l'émission de timbres dont nous avons donné le spécimen dans le numéro de février. Ces timbres ont-ils été réellement nécessités par la compagnie Clara-Rothe qui a cessé d'exister, ou sont-ils le fruit d'une spéculation comme tant d'autres que nous avons vues ? Nous serions volontiers de cette dernière opinion : les prix plus que modiques auxquels nous avons vu vendre ces timbres nous donnent fort à penser qu'ils n'ont jamais fait le voyage de Saint-Thomas à Paris et qu'ils doivent trouver place dans la *Mythologie timbro-postale* que nous nous proposons d'écrire dans un avenir prochain.

Allemagne confédérée. — Le 1/2 groschen vermillon est piqué 14.

Nous avons reçu en enveloppes surcollées :

Sur les enveloppes aux armoiries de *Saxe :*

1 groschen rose sur le 1 ngr. grand format, tresse à la patte.
1 — — 5 — grand format, rosace à la patte.
1 — — 1 — moyen format, rosace à la patte.
1 — — 2 — moyen format, rosace à la patte.
1 — — 3 — moyen format, rosace à la patte.
1 — — 2 — grand format, rosace à la patte.

Sur les enveloppes de *Mecklembourg-Strélitz :*

1 groschen sur le 1 sgr. moyen format, rosace à la patte.
1 — — 3 — — — —
1 — — 2 — grand — —
1 — — 3 — — — —

Sur les enveloppes de *Brunswick*, petit ovale :

1 groschen sur le 1 sgr. moyen format, ancienne rosace à la patte.
1 — — 3 — moyen format, ancienne rosace à la patte.
1 — — 2 — grand format, rosace ordinaire à la patte.
1 — — 3 — grand format, rosace ordinaire à la patte.

Sur les enveloppes d'*Oldenbourg*, 2e émission :

1 groschen sur le 1 groschen moyen format, rosace à la patte.
1 — 2 — grand format, rosace à la patte.
1 — 3 — grand format, rosace à la patte.

Nous avons vu de ce dernier pays une enveloppe *feldpost* imprimée en noir sur papier azuré vergé et glacé.

Bavière. — Un ami de Berlin, M. A. T.... nous dit posséder une enveloppe qui porte l'inscription avec faute : « Drey » au lieu de : Drei.

République Dominicaine. — Encore un pays qui va bien !



Nous recevons une nouvelle série au type précédemment en usage ; elle se compose de deux timbres :

1/2 réal noir sur gris-vert, (trois nuances.)
1 — — rose vif, (trois nuances.)

Imprimés sur papier pelure.

Il nous semble ressortir de cette émission que le 1/2 réal de 1863 n'aurait été remis en service que temporairement et seulement en attendant l'impression des derniers venus.

Nous avons vu du type ci-contre une valeur qui n'était pas venue jusqu'à nous et qui nous paraît faire partie de la troisième émission.

1/2 réal noir sur papier jaune olivâtre, vergé verticalement.

Equateur. — Le 1 réal jaune est maintenant d'un ton olivâtre très-différent des premiers tirages.

Mexique. — M. Moens signale les 6, 25 et 50 centavos de *l'émission actuelle* non dentelés. Nous pensons que c'est une mesure générale, et que trouvant que le perçage était une complication on aura abandonné ce système.

Il signale encore, au type Guadalajara :

2 réales vert, 1867, papier quadrillé, percé.

Nous avons vu, pour notre part, du même type :

Un réal vert, 1867, papier vergé bâtonné

Queensland. — M. Van Rinsum indique un timbre de ce pays, de 2 pence, imprimé en jaune. Qu'est-ce que ce timbre ? Une erreur d'impression ? Un changement de couleur pour le 2 pence ? Ou enfin, ce qui nous paraît plus probable, une altération chimique comme nous en avons constaté pour les Mercure jaunes vendus ou refaits par un bon confrère et obtenus avec le timbre bleu et l'aide de quelque acide ??

Espagne. — Un deuxième timbre révolutionnaire nous est venu dans les mains. C'est un 12 cuartos de 1867 portant sur trois lignes en diagonales, de gauche à droite et de haut en bas, en lettres noires :

Habilitado
Por la
Nacion.

12 cuartos orange.

Victoria. — M. Moens annonce :

2 pence mauve vif, *non dentelé.*

Nous avons vu :

3 pence mauve, filigrane 1, chiffre à double trait.

Types remis au prochain Numéro.

Etats-Unis. — 10 types, 10 timbres.
Prince-Edouard. — 1 type, 1 timbre.
Roumanie. — 1 type, 5 timbres.
Gambie. — 1 type, 2 timbres.

DES ESSAIS ITALIENS

(SUITE.)

—

Émission de 1855.

L'article du *Timbre-Poste* dont nous avons parlé, signale de cette émission un essai du 10 centesimi noir qui fut mis en circulation en 1855, et des *contrefaçons heureusement pas bien méchantes*. En ce qui concerne le 10 centesimi il y a une erreur. Il ne fut pas émis en 1855, en même temps que les 5, 20 et 40 centesimi, mais en novembre 1857.

Pour exposer avec méthode ce que nous avons à faire connaître, nous devons rappeler que la fabrication de ces timbres est faite en deux opérations. La première, c'est l'impression lithographique du cadre de couleur, sur lequel les lettres de la légende sont restées en blanc. La deuxième, c'est le gaufrage de la tête du roi. De ce double fait ressort une circonstance que nous aurons à signaler maintes fois, comme faute ou comme curiosité; c'est celle où l'effigie du roi est renversée par rapport au cadre situé dans sa position naturelle. Plusieurs timbres avec cette faute, ayant servi, ont été rencontrés. Nous les signalerons en parlant des épreuves que nous comprenons parmi les essais.

1° L'essai noir du 10 centesimi indiqué par M. Moens existe tout à la fois :

a. Sur papier blanc.

b. Sur papier azuré.

De plus, on peut le rencontrer.

c. Sur papier azuré sans effigie.

d. Sur papier blanc avec effigie renversée.

Tous ces timbres ne sont pas gommés.

2° Le 20 centesimi gris-noir sur papier blanc très-fort existe sans gomme au revers et sous trois états.

a. Impression et effigie à l'état normal.

b. Effigie renversée par rapport à l'impression.

c. Impression sans effigie gaufrée.

Il est inutile de rappeler que ces deux sortes d'essais sont identiques aux timbres en service et qu'il n'est pas possible de les confondre avec les contrefaçons pas bien méchantes dont parle le *Timbre-Poste*. Nous avons en ce moment sous les yeux cette série de timbres contrefaits. Avec lui nous dirons qu'il suffit de comparer les inscriptions, les chiffres, le dessin, l'ovale presque rond (ce dernier a plus d'un millimètre en plus sur le petit diamètre sur les faux), pour établir cette différence. Le fait nous semble incontestable pour la série portant 10 centesimi. Mais le *Timbre-Poste* nous parait faire erreur à propos du 80 centesimi, et voici la preuve qu'il appartient à un second type et non à une contrefaçon :

3° Parmi les feuilles entières que nous a présentées M.... se trouvait une feuille de 50 timbres du 5 centesimi vert provenant des papiers de M. le chevalier M. En l'examinant avec la plus grande attention, on constatait que l'effigie gaufrée était parfaitement identique: que le cadre de couleur ne différait pas notablement quant au dessin, mais les lettres de la légende étaient tout à fait dissemblables. Elles étaient mieux formées, plus arrondies et non pas anguleuses comme celles du type adopté. Comparée avec celle des épreuves contrefaites, la légende en différait tout autant que du type normal. C'était donc un second type, un véritable type d'essai non adopté, et que la source ne permettait pas de ranger parmi les contrefaçons. Nous avions déjà dans notre collection parmi les pièces douteuses deux timbres imprimés en noir des valeurs de 10 et 40 centesimi. Il se trouve que l'effigie étant la même, les inscriptions de nos deux timbres offrent la plus grande ressemblance avec celle du 5 vert provenant du chevalier M. Ce sont donc encore des épreuves d'essai de ce second type. Mais il y a plus. Le timbre de 80 centesimi orange sans effigie que M. Moens signale parmi les contrefaçons et qu'il nous a remis, est absolument identique au 5 centesimi vert, et aux 10 et 40 centesimi noirs, quant à la légende, en même temps qu'il diffère totalement pour celle-ci et le dessin des timbres de la contrefaçon. Ce 80 centesimi n'offre pas dans l'ovale l'effigie gaufrée. De sorte qu'il est possible aujourd'hui de signaler de ce second type, n'ayant pas été mis en service les épreuves suivantes :

a. Impression noire, avec effigie gaufrée, sans gomme au revers :

10 centesimi noir.
40 — —

b. Impression de couleur avec effigie gaufrée et gomme au revers :

5 centesimi vert.

c. Impression de couleur, sans effigie, ni gomme.

80 centesimi orange.

Le *Timbre-Poste* parle à la suite des contrefaçons, d'un 5 centesimi vert, à effigie renversée. Nous ne l'avons pas vu, mais ne serions pas surpris d'y trouver soit le second type soit l'une des épreuves avec faute dont nous parlerons plus loin.

Le type de l'impression étant donné, nous rencontrons des épreuves nombreuses sans l'effigie que nous allons passer rapidement en revue, laissant pour le

moment de côté celles du 3 lire qui ne fut émis qu'en 1860. Les voici:

4° Epreuves sur papier blanc, non gommées au revers et sans effigie, simples épreuves de mise en train.

5 centesimi, vert-pomme.
10 — brun, brun-noir.
10 — ocre avec impression au revers.
40 — rouge, rouge pâle, rose lilacé.

5° Epreuves sur papier blanc gommées au revers, toujours sans effigie.

5 centesimi, vert-jaune, vert vif.
10 — brun, brun-noir, ocre, ocre foncé.
20 — bleu pâle, bleu foncé.
40 — vermillon, carmin foncé.
80 — orange, ocre.

Les nuances peuvent être multipliées.

6° Epreuves sur papier blanc, gommées sur la face et sans effigie.

5 centesimi, vert.
10 — brun, ocre, jaune.
20 — bleu pâle et foncé.
40 — rouge foncé, carmin.

Le 80 centesimi manque.

L'effigie gaufrée qu'on trouve sur les timbres, était dit-on, imprimée une à une par une dizaine d'employés. Il était donc facile sur une feuille de commettre des erreurs et de placer l'effigie en deux sens sur deux timbres voisins.

Nous discuterons plus loin cette assertion. De cette effigie gaufrée, seule, nous possédons:

7° Feuille portant environ 25 têtes imprimées au hasard. La tête du roi seule présente du relief.

8° A côté se place une petite feuille de deux épreuves où la tête ressort en gaufrage avec un encadrement uni déprimé de la grandeur ordinaire d'un timbre; le coin qui a fourni ces épreuves n'aurait-il pas éprouvé ensuite la suppression du cadre, modification qui aurait amené les épreuves du § 7? Nous sommes disposés à l'admettre, car nous trouvons:

9° Un fragment de feuille du 20 centesimi de quatre timbres lithographiés seulement, et au revers trois timbres gaufrés avec cet encadrement, mais ne répondant pas à l'impression lithographique. Du côté de cette impression, on voit en outre l'effigie en creux et non en relief, et celle-ci porte sur les parties imprimées du cadre et non sur la partie restée blanche.

10° Sur un fragment de feuille de bolli gommati, trois effigies disposées suivant une ligne verticale. Le côté du relief est fortement gommé. On remarque un deuxième gaufrage imparfait et renversé au-dessous de chacun des trois timbres:

Voyons maintenant les combinaisons de l'impression lithographique et du gaufrage.

Dr Magnus.

(A continuer.)

TIMBRES DES OFFICES PARTICULIERS

(SUITE)

—

RUSSIE.

Compagnie russe de Navigation a vapeur du Levant.

Les timbres de cette Compagnie nous paraissent venir tout naturellement après les postes locales russes; car ils servent à l'affranchissement des lettres et paquets provenant des agences de cette Compagnie russe dans les Echelles du Levant à destination de la Russie.

Cette Compagnie, dit un correspondant du *Timbrophile*, a obtenu l'autorisation d'établir un service postal aux Echelles du Levant sur le territoire turc, là où n'existe pas de poste impériale russe. A Constantinople, il existe une poste impériale russe, de même qu'il y a une poste française.

La poste russe emploie les timbres connus de 10, 20 et 30 kopecks. Dans les villes où des agences de la Compagnie de Navigation sont établies, elles font le service postal, recevant pour en faire la transmission, les lettres, journaux et autres imprimés. Les affranchissements ont lieu au moyen des timbres suivants émis par ordre de l'empereur. Enfin, c'est dans les ateliers de l'imprimerie impériale à Saint-Pétersbourg qu'ils sont fabriqués. On ne trouve pas ces timbres en Russie. La Direction générale de la Compagnie les distribue seulement aux agences des Echelles pour le service.

Émission d'Août 1864.

Timbre carré de 42 sur 42 millimètres.

D. Armes impériales de Russie, sur fond blanc dans un cadre guilloché, entouré d'un second cadre portant la légende dans un carré : aux quatre espaces libres des angles, une rosace.

L. Inscription russe qui veut dire : *Timbre pour les envois du Levant* . 6 *kopecks par loth.*

Impression typographique sur blanc.

Valeur : 6 kopecks.

Espèces et variétés :

Bleu foncé.
— clair.

Ce timbre s'appliquait sur les menus paquets et les imprimés sous bande. Il a été mis hors de service dans le cours de l'année 1865.

Émission de 1865.

Timbres rectangulaires de 16 sur 21 millimètres.

D. Deux types légèrement dissemblables, un pour chaque valeur.

Premier type : Bateau à vapeur dans un cadre ovale irrégulier au-dessus de l'aigle russe, avec cartouche en dessus, contenant la légende.

Deuxième type : Bateau à vapeur très-semblable, dans un cadre irrégulier, surmonté de l'aigle impériale russe.

Légende partie au-dessus, dans deux ronds, partie au-dessous dans un cartouche. Le reste du cadre est rempli d'ornements différents pour chaque type.

L. P. O. H. N. T.

Impression lithographique en deux couleurs, sur papier blanc.

Espèces et variétés :

A. Sur papier fort.

Rouge foncé, burelé bleu.
— vermillon, — —
Bleu, — rose.

Les nuances varient.

B. Les mêmes sur papier mince.

La valeur de ces timbres est de :

20 paras pour le rouge.
3 piastres pour le bleu.

Ils servaient à l'affranchissement des lettres et imprimés. Ils ont été supprimés en 1868.

Émission de Mai 1868.

Timbres rectangulaires de 16 sur 23 millimètres.

D. Chiffre sur fond burelé dans un cadre ovale portant la légende et inscrit dans un rectangle.

L. Inscription russe qui signifie : *Correspondance de l'Ouest.*

Impression typographique de couleur, sur papier blanc, portant en filigrane un serpentin et les lettres C. C. C. Ѣ et E. C

Piqués 12.

Valeurs : 1, 3, 5 et 10 kopecks.

Espèces et variétés :

1 kopeck brun, burelé *idem.*
3 kopecks vert, — —
5 — indigo, — —
10 — carmin, — vert.

Ces timbres sont présentement en service.

DANEMARK.

On a fait circuler d'abord comme timbres d'offices des cachets du chemin de fer américain de Copenhague de deux valeurs, 4 sk. jaune et 2 sk. bleu, et n'ayant d'autre dessin que l'inscription : *Kjobenhavns sporvei,* un numéro d'ordre et la valeur. Nous les laisserons de côté comme ne rentrant pas dans notre cadre, timbres d'offices particuliers servant à l'affranchissement de lettres, imprimés ou paquets, pour nous occuper de ceux des chemins de fer du Danemark.

A. Chemin de fer de Jutland-Fionie (De Jydsk Fyenske Jernbaner).

Émission de 1865.

Timbre rectangulaire, 45 sur 53 millimètres.

D. Ovale, contenant la légende. Aux angles, des locomotives.

L. Sur le cadre de l'ovale : *De Jydsk Fyensk Jernbaner.* En bas la valeur, dans le cadre : *Fr. M. for an Pakke af indtil* 5 *Pund paa en Veilængde indtil... mill.*

Impression lithographique de couleur sur papier blanc.

8 skillings indtil 10 mill. vert.
12 — — 20 — rouge.

Les exemplaires reçus en dernier lieu, de ces timbres, portent en plus une empreinte gaufrée ronde de 16 millimètres, avec l'inscription : *Jydsk Fyenske Jernbaner.*

La nuance est un peu différente.

8 skillings vert-jaune.
12 — rouge carminé.

B. Le timbre suivant a paru à la fin de 1868. Nous ignorons s'il a été appelé à remplacer les précédents, ou s'il n'en est que le complément.

Timbre rectangulaire, 39 sur 47 millimètres.

D. Chiffre blanc sur fond ligné de couleur dans un cadre portant partie de la légende.

L. En haut : *De Jydsk Fyenske ;* en bas : *Jernbaner.* Sur le cadre : *For pakker indtil* 10 *punds. vagel.* (Pour paquets pesant jusqu'à 10 livres.) Valeur en chiffres répétée aux angles.

Impression typographique de couleur, sur papier blanc, avec ou sans filigrane.

8 skillings rouge, sur papier uni.
8 — rouge brique, sur papier avec le filigrane J. F. J.

C. Chemin de fer de Séeland. (De Sjaelandske Jernbaner.)

Émission du 1er *Mai* 1866.

Timbres rectangulaires, 33 sur 40 millimètres.

D. Ovale portant la légende et surmonté de la couronne murale, sur fond ondulé.

L. Sur le cadre de l'ovale : *De Sjaelandske Jernbaner ;* au milieu : ..... *pund ;* sous l'ovale, la valeur qui qui est répétée en chiffre aux angles.

Impression typographique de couleur, sur papier blanc.

Piqués 12.

Valeurs :

8 skillings (5 pund) bleu.
12 — (10 —) marron.

HOLSTEIN.

Pour être fidèle à notre rôle d'historien, nous ne pouvons passer sous silence le timbre suivant sur lequel nous manquons tout à fait de renseignements.

Timbre rectangulaire, 29 sur 34 millimètres.

D. Tête de cheval sur fond ligné horizontalement, dans un cadre ovale, portant la légende. Ornements aux angles, entre le cadre ovale et la bordure rectangulaire.

L. *Hesse et Meerwein — Altonaer Boten Institut* 1865, sur le cadre. Au-dessous de la tête de cheval, 1/2.

Lithographié en noir, sur papier de couleur.

Bleu clair.

Le chiffre 1/2, placé au-dessous de la tête de cheval, indique sans doute la valeur; mais il serait impossible de dire s'il s'agit du 1/2 skilling danois ou du 1/2 schilling de Hambourg. Cette dernière opinion est plus probable, car à cette époque le Holstein avait cessé d'appartenir au Danemark.

L'authenticité même de ce timbre demande à être confirmée. Il semblerait avoir été émis par un Office Hesse et Meerwein spécial à la ville d'Altona, et l'importance commerciale de cette cité en expliquerait l'emploi comme des timbres de l'Office Hamer de Hambourg. On peut craindre par contre que ce ne soit une simple étiquette. Dr Magnus.

(A continuer.)

PARTIE TIMBRO-FISCALE

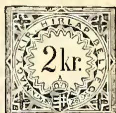
—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Hongrie. — Dans le n° 48, nous avons dit quelques mots des timbres fiscaux émis en Hongrie.

Nous allons compléter nos renseignements en ce qui concerne ce pays.





Les deux timbres dont nous donnons les *fac-simile* sont affectés à l'impôt sur les journaux, au même titre que les 1 et 2 kreuzer timbres-taxes d'Autriche.

L'inscription circulaire signifie: Timbre royal hongrois; journaux.

Ils sont imprimés en couleur sur blanc, non dentelés.

1 kreutzer bleu.
2 — bistre.

Ces timbres sont apposés sur les journaux par les employés du fisc et non délivrés au public, ce qui les rends très-rares neufs.

La série dont nous avons parlé dans le n° 48, page 388, sert à l'impôt du timbre pour les effets de commerce, déclarations de douane, et tous autres emplois. Elle se compose de 29 timbres.

1° Timbres de 33 millimètres de haut sur 25 millimètres de large :

1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 7, 10, 12, 15, 25, 36, 50, 60, 75, 90 kreutzer.

2° Timbres de 40 millimètres de haut sur 32 de large :

1, 2, 2 50, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 15, 20 florins.

Chaque valeur est d'un dessin différent ; l'impression est en noir sur blanc, pour les armoiries, et l'entourage est formé du *fac-simile* d'une feuille en vert tendre.

Le papier porte en filigrane *stempel marke ;* les timbres sont piqués 12.

Il existe également un timbre de 1 kreutzer du même type que celui ci-dessus, mais dont le fond est imprimé en rose, au lieu de l'être en vert.

Ce timbre est employé pour les annonces, affiches, etc.

Espagne. — Nous n'avons à enregistrer qu'un seul timbre fiscal pour l'année 1869. C'est le timbre *Recibos*, pour acquit de facture, etc. ; aucun autre changement sur celui de 1868, dont on a utilisé le type ainsi que le millésime.

50 milesimas violet.

N. B. L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro la fin de l'arriéré.

L'UNITÉ DU TIMBRE

Nous empruntons au *National* du 1er mars une partie de sa causerie commerciale ; si nous ne pouvons entièrement nous y associer en tant que vendeur de timbres, nous ne pouvons qu'y applaudir au point de vue de la simplification de leur emploi dans les opérations commerciales et autres.

P. M.

« Nous avons démontré, dans notre dernière *Causerie commerciale*, les avantages qui résulteraient, aussi bien pour le Trésor que pour le public, de l'emploi facultatif des timbres mobiles pour tous les effets de commerce indistinctement.

« Cette idée a trouvé des partisans à la Chambre, et l'amendement suivant vient d'être présenté par MM. Alfred Darimon, Aimé Gros, Garnier, de Beauchamp, le baron Eschassériaux, le baron de Reinach, de Bosredon, de Dalmas, Noubel, Haentjens, Perrier, Séverin Abatucci et le marquis de Colbert-Chabannais :

« Disposition additionnelle. — A partir du 1er janvier 1870, l'emploi facultatif des timbres mobiles autorisé par l'article 19 de la loi du 11 juin 1859 pour les effets de commerce venant de l'étranger, est étendu aux effets de commerce créés en France.

« La forme et les conditions d'emploi de ces timbres mobiles seront déterminées par un règlement d'administration publique.

« Les dispositions pénales énoncées aux articles 20 et 21 de la loi du 11 juin 1859 s'appliqueront aux timbres apposés aussi bien sur les effets de commerce créés en France que sur ceux provenant de l'étranger. »

« Si, à la dernière session, le Corps législatif n'a pas cru devoir se prononcer, on se souvient que le rapporteur de la commission du budget avait engagé l'administration « à rechercher les moyens de donner satisfaction aux vœux exprimés par un grand nombre de commerçants. » On peut donc espérer que l'amendement présenté par MM. Darimon et ses collègues sera pris en considération. Il suffira que ses auteurs rappellent l'avis favorable émis par les principales chambres de commerce de France, et surtout ce fait attesté par l'expérience, que le Trésor n'a rien à redouter de l'emploi des timbres mobiles, qu'au contraire il aura certainement à y gagner.

« Si quelquefois on est obligé de demander beaucoup pour obtenir un peu, il est souvent peu habile de ne pas savoir se modérer et de demander trop. Cependant, l'occasion nous semble si bonne pour parler d'une idée qui se rapproche de celle de M. Léon Riché, que nous ne pouvons pas résister au désir d'en dire quelques mots. On verra qu'en définitive nous ne sommes pas très-exigeant.

« Il y a environ un an que M. Joseph Lardin proposait, dans le *Journal des Economistes*, une simplification que nous sommes d'autant plus disposé à appuyer, que nous l'avons nous-même rêvée plus d'une fois : c'est l'unité de timbre (en France). Les raisons que donne l'auteur nous paraissent au-dessus de toute discussion.

« En réalité, dit-il, le timbre, qu'il émane de la poste, du télégraphe ou de l'enregistrement, est le signe représentatif d'une taxe payée à l'Etat. Or, l'intérêt de l'Etat est d'effectuer le recouvrement de l'impôt au meilleur marché possible et d'y amener les contribuables par la modération des taxes. » Nous ajouterons : et par la facilité de les acquitter.

« Donc, « au lieu d'avoir le timbre-poste, le timbre télégraphique d'une part, et le timbre proprement dit de l'autre, il n'y aurait plus que le timbre mobile d'affranchissement, qu'il s'applique soit à une lettre ou à un télégramme pour en payer le transport, soit à une feuille de papier mort pour la vivifier aux yeux de la loi. »

« On voit que l'application du timbre mobile aux effets de commerce se trouve comprise dans l'idée de l'unité de timbre.

« Nous n'avons pas besoin de faire ressortir tous les avantages que présenterait cette simplification. Elle éviterait au public des déplacements toujours ennuyeux et souvent préjudiciables et elle procurerait au Trésor une économie en raison de l'abaissement des frais de fabrication et de recouvrement, sans compter le bénéfice des timbres perdus ou détruits avant d'avoir servi et dont le nombre est actuellement, pour les timbres-postes seuls, d'environ dix millions par an.

. . . .

« Or, pendant que nous nous occupons des timbres, il est une réforme qui nous paraît fort désirable et à laquelle tout le monde applaudirait.

« Les timbres-postes sont au nombre de dix, qui ne se distinguent les uns des autres que par la couleur et par une indication de la valeur si petite qu'elle est souvent illisible. Qui n'a été embarrassé, à la lumière, pour reconnaître un timbre de 10 c. d'un timbre de 40 c., par exemple ?

« Nous proposerions donc de remplacer les figures affectées actuellement à chaque nature de timbres par le chiffre qui en représenterait la valeur à la façon de ce qui se fait pour quelques timbres-postes allemands. Cela ne porterait aucun trouble dans la comptabilité du ministère des finances, mais en revanche le public tout entier et les employés des postes s'en réjouiraient grandement. »

« L. Coulon. »

Le Propriétaire-Gérant : P. Mahé.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

Le Numéro : EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50c.

— No 55 — Panem et Sigillum.

5e Année. — No 7. 30 MAI 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN : FRANCE : 2 FRANCS AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN : ÉTRANGER : 3 FRANCS AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Gambie. — Au mois de mars dernier, cette colonie anglaise, en Afrique, a émis deux timbres dont nous donnons le *facsimile*.



Ils sont gaufrés en couleur papier blanc uni, non dentelés.

4 pence brun foncé.
6 — bleu —

Ces timbres très-mal exécutés, et du plus mauvais relief, présentent comme type la plus grande analogie avec la figure de l'enveloppe de Ceylan, 2 pence vert, moins la finesse de l'estampage.

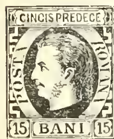
Australie du Sud. — Nous avons reçu :

1 penny vert, piqué 12 sur les quatre côtés ; deux nuances.
6 pence bleu, piqué 12 sur les quatre côtés ; trois nuances dans le bleu outremer.
10 — jaune d'or, piqué 12 haut et bas, et percé en lignes droite et gauche.
1 penny vert, même piquage.
4 — violet, piqué 14 sur les quatre côtés.

Ces deux derniers ont déjà été signalés par nous, et

nous ne le rappelons que pour établir la série à ce jour.

Roumanie. — Encore un pays qui change souvent de timbres, mais qui, au lieu de faire des progrès, rétrograde à chaque nouvelle émission.



Les timbres à l'effigie du prince Couza n'étaient pas luxueux, mais enfin il y avait une intention de dessin que nous ne retrouvons pas dans les trois émissions du prince Charles de Hohenzollern.

Par exemple si le poisson est médiocre la sauce n'a pas été épargnée, et les imprimeurs ont fait de la couleur à outrance.

Cette émission se compose de cinq valeurs, imprimées en lithographie, couleur sur blanc, dont deux valeurs à deux couleurs, non dentelés :

5 bani jaune pâle et foncé.
10 — bleu indigo, bleu foncé et bleu clair.
15 — rouge sang.
26 — entourage jaune, centre bleu.
50 — — bleu, — rouge.

Nous avons reçu de l'émission précédente :

2 bani jaune d'or foncé.
4 — bleu très-foncé.
18 — rouge-orangé.
18 — rouge-brique pâle.

Portugal. — Le 20 reis vient de paraître piqué, ce qui complète la série.

Pérou. — Nous devons rectifier ce que nous avions dit précédemment. Il n'y a eu de détruit dans le tremblement de terre de l'année dernière, que la planche de 10 centavos, que l'on a remplacé par l'ancien timbre de 1 dinero, avec changement de couleur rouge ou rose en vert, avec une partie du fond teinté en vert au lieu de blanc qu'il était auparavant. Les timbres-postes de 5 et 20 centavos continuent à être en usage.

Allemagne confédérée. — Le 1/4 groschen violet vient d'être émis piqué 14. Reste à piquer le 5 groschen.

Enveloppes surcollées : 3 kreuzer, Allemagne du Nord (partie Sud), sur le 3 kreuzer de Prusse octogone 1867.

Italie. — Voici un timbre qui a fait, au mois de janvier dernier, son apparition sans tambour ni trompette, et ce n'est que quatre mois après qu'il est arrivé à notre connaissance. Il est vrai qu'officiellement il ne doit être mis en vente qu'après l'épuisement du premier type.



Il est imprimé en couleur sur papier glacé, filigrane à la couronne, celui-ci dans le sens contraire à celui du dessin, piqué 14 :

10 cent. jaune-brun,

de même nuance que le 10 cent. actuel d'Italie.

Indes Néerlandaises. — Les derniers timbres que nous avons reçu de Java, piqués 12, sont rouge pâle d'une nuance sale.

Etats de l'Eglise. — Deux envois différents nous ont apporté des

20 centesimi solférino.
20 — — très-vif

Ce qui, avec la première nuance rouge foncé, donne trois variétés très-différentes pour ce timbre.

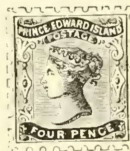
Colombie britannique. — L'émission annoncée nous est parvenue, elle renferme cinq valeurs, au type primitif de 3 pence bleu, avec surcharge de la valeur en lettres entre le chiffre indicateur à droite et à gauche :

5 cents en noir sur vermillon.
10 — — bleu — amarante.
25 — — violet — jaune.
30 — — carmin — violet.
1 dollar — bleu — vert.

Wurtemberg. — Le 14 kreuzer nous est parvenu non dentelé, non gommé et gommé, et percé en lignes :

14 kreuzer jaune.

Prince-Edouard (Ile du). — Voici le type que nous annoncions dans notre dernier numéro. C'est, sans compliments, le timbre le plus affreux d'une affreuse série.



Il est imprimé en noir sur papier blanc cotonneux, non filigrané, piqué 11 :

4 pence noir.

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne, signale une innovation postale consistant dans la création de cartes-postes, destinées en quelque sorte à étendre à la correspondance les avantages des envois sous bande.

Ces cartes-postes, deux fois aussi grandes qu'une carte de visite, seront livrées au public à raison de 2 kreutzer (5 centimes). On s'en servira en écrivant au crayon ou à l'encre sur le verso telle communication qu'on voudra faire au destinataire dont l'adresse sera indiquée sur le recto.

Ces cartes seront expédiées sans enveloppe, de manière que la poste pourra prendre, s'il lui plait, connaissance de la teneur des communications qu'elles porteront.

Si cette teneur était de nature à blesser les conve-

nances ou la morale publique, les cartes seraient détruites.

Les cartes-postes seront mises en usage simultanément en Hongrie et dans les provinces cisleithanes, en suite d'un arrangement passé avec le gouvernement hongrois, et on les payera 2 kreutzer dans toute l'étendue de la monarchie.

DES ESSAIS ITALIENS

(SUITE.)

—

Émission de 1855.

11° Une bande de cinq timbres superposés du 20 centesimi bleu foncé avec effigie en relief présente au côté gauche des timbres une seconde ligne verticale de cinq effigies correspondant parfaitement à celles des timbres, ce qui semblerait infirmer l'assertion de M... que l'effigie était imprimée séparément, par timbre, car pareille régularité serait impossible. Que le fait ait eu lieu primitivement, cela se peut; mais l'expérience a dû montrer combien pareille pratique devait entraîner de perte de temps et d'augmentation des frais de revient.

12° Feuille de 20 centesimi, bleu pâle sur trois rangées:

a. Première rangée reproduit le type normal.

b. Deuxième rangée. Impression lithographique sans le gaufrage.

c. Impression lithographique avec effigie gaufrée, mais renversée.

13° Timbres avec effigie gaufrée, mais gommés sur la face:

5 centesimi vert.
10 — brun-noir, ocre-jaune.
20 — bleu foncé.

Les autres valeurs manquent.

14° Timbres en couleurs normales avec effigie renversée :

5 centesimi vert foncé, vert-jaune.
10 — brun-noir, bistre foncé et pâle.
20 — bleu pâle et foncé.
40 — rouge vif et pâle.
80 — ocre-jaune.

Ces timbres, qui sont à proprement parler des fautes d'impression, n'ont pas été mis en service pour la plupart. Cependant nous avons rencontré en cet état le 40 centesimi dûment oblitéré, et il a pu en exister d'autres.

15° Impressions en couleurs différentes de celles normales pour chaque valeur. Elles sont peu nombreuses :

40 centesimi bistre-brun, avec effigie.
40 — — — — — renversée.
80 — rouge, sans effigie.
80 — rouge-carmin foncé, avec effigie.
80 — rouge pâle, effigie renversée.
40 — bleu, sans effigie.
10 — — avec effigie en creux du côté de l'impression lithographique.

Ces deux derniers ont en plus une seconde impression au revers, ou mieux la couleur a traversé le papier, et donne une impression transposée qu'il faut lire de droite à à gauche. L'effigie gaufrée du dernier se trouve avoir son relief du côté de l'impression transposée, par suite le creux se trouve du côté de la véritable impression.

Ces timbres nous serviront de transition à un groupe de timbres participant des mêmes dispositions, soit de l'impression, soit du gaufrage :

16° Impression transposée sur papier blanc, d'ordinaire très-pâle, avec le cadre ovale intérieur, peu ou pas apparent sans effigie gaufrée :

5 centesimi, vert, vert pâle.
10 — brun-noir, ocre.
40 — rouge pâle, rose pâle.
80 — jaune.

17° Même impression plus apparente avec effigie gaufrée :

a. Sur papier des bolli gommati :

10 centesimi, brun, gris.

b. Sur papier ordinaire :

10 centesimi, ocre.
40 — rouge pâle, sans cadre ovale.
40 — rouge.

18° Même impression sur papier blanc avec effigie renversée :

5 centesimi, vert pâle, sans le cadre ovale.
5 — vert vif.
5 — — collé sur papier violacé, imprimé en vert en sens différent du papier blanc, avec gaufrage se répondant, et par suite à relief du côté libre du papier blanc, en creux du côté libre du papier violacé.

19° Impression sur papier blanc, non transposée, mais avec le gaufrage paraissant en creux du côté de l'impression lithographique :

5 centesimi, vert foncé, effigie renversée.
40 — rouge pâle.
40 — rouge vif

Ce dernier est en un groupe de quatre timbres adhérents, et au revers, côté de la saillie du gaufrage, on trouve une seconde impression différente sur les quatre timbres, savoir : 1 bleu, 2 nulle, 3 mi-partie bleue et rouge, 4 rouge.

Tout cela ne se rapporte qu'à des épreuves de mise en train ou d'essai de coin, simples curiosités d'un intérêt assez restreint pour l'histoire des timbres.

20° Nous placerons dans la même catégorie une trentaine d'épreuves d'impressions superposées et de valeurs diverses, que nous ne détaillerons pas, mais qui nous semblent apporter une preuve incontestable en faveur de l'impression ancienne de ces timbres.

21° Complétons par ce qui concerne le 3 lire. Nous signalerons les épreuves suivantes :

a. Impression en bronze sans effigie, mais avec la gomme au revers.

b. Même, avec partie de l'impression bronzée qui manque (mauvaise épreuve).

c. Impression en couleur différente, sans effigie, jaune, rouge pâle, rouge.

d. Même impression en couleur différente avec effigie, jaune vif, rouge.

e. Impression avec effigie renversée, bronze, rouge.

22° Une dernière pièce vient témoigner de la recherche d'un moyen de séparer facilement les timbres. On trouve des groupes du 20 centesimi, présentant dans les intervalles des timbres des trous obtenus à l'aide de la machine Susse, c'est-à-dire le piquage de sept trous par deux centimètres (voir notre article : *Dentelés et non dentelés*). Ces groupes constituent de véritables essais de piquage qui trouvent tout naturellement leur place à la suite des essais précédents.

De cette étude des épreuves d'essai de la quatrième émission, ressort entre autres points la connaissance d'un deuxième type non adopté, mais ayant une origine officielle, et qu'on était porté à considérer à tort comme une contrefaçon. Nous trouverons à faire la même remarque à propos du 15 centesimi lithographié.

Émission de 1860.

(Timbres de journaux. Valeurs 1 *et* 2 *centesimi.)*

Les deux timbres de 1 et 2 centesimi ont donné lieu à une série d'épreuves qui ne sont pas les moins intéressantes, parce que plusieurs sont uniques.

1° En premier lieu se placent les épreuves prises sur le coin à divers degrés d'avancement. Le milieu porte es parties gravées du timbre : autour est une partie ronde de couleur provenant de la portion conservée du bloc d'acier qui a pris la couleur, pendant l'encrage. Nous allons énumérer les huit variétés qui sont dans notre collection.

a. Le cadre rectangulaire du timbre est constitué par un filet blanc extérieur, entourant une bande noire de deux millimètres et demi ; le cadre ovale par un filet blanc et une bande d'un millimètre de diamètre. L'intervalle des deux cadres est rempli par un fond ondulé.

Imprimé en noir.

b. Même épreuve imprimée en bleu.

c. La bordure extérieure du cadre rectangulaire offre la disposition perlée. Le reste du cadre présente les contre-filets, mais le fond est toujours de couleur, sauf la partie horizontale supérieure dont la moitié gauche porte : *franco*, en couleur sur blanc.

Imprimé en bleu.

d. Même disposition qu'au précédent, sauf le bord supérieur du cadre qui porte les mots *franco Bollo*, en couleur sur fond blanc.

Imprimé en bleu.

e. Même disposition qu'au précédent. En plus, le côté gauche du cadre porte le mot *Giornali*, en couleur sur blanc.

Imprimé en bleu.

f. Même disposition qu'au précédent, mais le bord droit du cadre porte le mot *Stampe*. Il est resté sur ce timbre comme sur le précédent un petit trait vertical après le mot *Giornali*, et un autre avant et après le mot *Stampe*.

Imprimé en bleu.

g. Cette épreuve montre encore un degré supérieur d'avancement du timbre. Les mots de la légende ressortent davantage par l'enlèvement des traits verticaux et des filets de couleur conservés. Le cadre ovale est constitué par une suite de perles de couleur entre deux filets. Le milieu a été enlevé, sauf trois points carrés de couleur et superposés.

Imprimé en bleu.

h. Même disposition qu'en g. Dans la partie inférieure du cadre est *cent*· sur fond blanc, la place de la valeur étant occupée par une barre de couleur. Les rectangles de couleur des quatre angles, là où sera plus tard la croix, sont encore pleins.

Imprimé en bleu.

L'examen de ces huit épreuves montre donc les divers degrés d'avancement du coin qui a servi à l'impression des timbres de journaux. Nous le demandons, est-il possible de reproduire ces épreuves à volonté ? Non, et c'est pour cela qu'elles resteront peu nombreuses et des plus intéressantes.

2° Le coin est terminé. Voici maintenant des impressions de mise en train en couleurs diverses, sans valeur gaufrée au milieu, ni gomme au revers :

1 centesimi, noir, double impression.
1 — gris.
1 — rouge.
2 — ocre.
2 — brun.
2 — bleu.

3° Impressions en couleurs normales gommées au revers, mais sans valeur gaufrée :

1 centesimi, noir.
2 — noir.
2 — ocre.

4° Les mêmes, gommés sur la face imprimée :

1 centesimi, noir.
2 — noir-bleu.

On sait que l'on rencontre des timbres imprimés en cette même couleur.

5° Impression gaufrée sur papier blanc :

1 centesimi (deux épreuves à distance réglementaire).

Ceci semblerait indiquer que la valeur n'était pas imprimée pièce à pièce, mais par bandes ou par feuilles.

6° Timbres gommés sur la face imprimée :

2 centesimi, ocre.

7° Timbres avec valeur gaufrée ne répondant pas à la valeur indiquée par l'impression :

2 centesimi avec 1 centesimi gaufré.
1 — — 2 — —

Nous possédons ce dernier avec une oblitération indiquant qu'il a été mis en service, mais on n'a pas signalé l'autre valeur en cet état.

8° Impression variée, avec effigie des timbres de 1855 gaufrée au milieu sur le fond blanc et sur les parties voisines du cadre :

1 centesimi noir, gommé au revers.
2 — — — —
2 — ocre, — —
2 — bleu, — —
2 — — — sur le côté de l'impression.
2 — gris, impression transposée.

9° Même impression, mais avec effigie renversée :

1 centesimi noir, double impression.
2 — —

Ici se place un projet de timbres de journaux qui a été probablement le point de départ du type adopté. Le cadre rectangulaire offre le même dessin; le cadre ovale est constitué par une suite de grosses perles séparées par des espaces blancs, au milieu desquels est un point noir. L'espace intermédiaire aux deux cadres est formé pareillement de lignes ondulées. La légende est formée de lettres paraissant avoir des pleins plus développés; les mots qui la composent sont situés : *Franco Bollo,* en haut; *Stampe,* à gauche; *Giornali,* à droite. En bas est *Centesimo* 2. Au milieu de l'ovale du cadre, un grand chiffre 2 orné. Le tout est imprimé en noir sur papier blanc. On remarquera qu'il existe sur ce timbre une faute, CENTESIMO 2, et cette circonstance pourra le faire considérer comme apocryphe. Il nous semble qu'elle pourrait s'expliquer peut-être par l'origine de l'auteur (Savoie et non Italie). Parmi les épreuves et essais des timbres de commerce de l'émission de 1862, due au même graveur, nous avons rencontré un dessin au crayon, sorte d'avant-projet de cette série, où nous trouvons le mot MARCO au lieu de MARCA avec cette circonstance que l'O est barré et au-dessus est placé un A, ce qui indique une correction analogue à celle qu'aurait nécessité le projet de timbres de journaux.

Dr Magnus.

(*La fin au prochain Numéro.*)

LES VALENTINES EN ANGLETERRE

VALENTINE'S DAY

On a vu pendant plusieurs jours à la montre des boutiques et des magasins de Londres toute sorte de jolis carrés de papier de toute dimension, dont quelques-uns, travaillés avec beaucoup d'art, étaient l'objet de la curiosité des passants; c'étaient des *Valentines* affichées et mises en vente à tous les prix, depuis un penny jusqu'à dix guinées; car la grande fête de Saint-Valentin, ce jour si détesté des facteurs, mais si cher aux amoureux et aux enfants, allait bientôt venir, et chacun s'empressait d'acheter du sentiment pour deux sous ou deux guinées selon ses moyens, ou selon les inspirations du cœur. Il existe en effet en Angleterre une coutume dont personne n'a pu m'expliquer l'origine et qui mérite cependant d'être signalée comme un trait caractéristique de la société anglaise.

Le jour de Saint-Valentin, « Valentine's day, » on envoie à ceux que l'on aime ou que l'on estime, des gravures coloriées enjolivées d'ornements artistiques, représentant tantôt un cœur percé d'une flèche, tantôt deux colombes qui sont à se becqueter ou deux tourterelles qui roucoulent entourées de fleurs coloriées et d'amours, ou de chérubins à la face bouffie; le tout recouvert d'une gaze légère de papier brodé, avec bordure d'or ou d'argent. Tout cela fait le charme principalement des enfants, des amoureux et des servantes.

En tête du doux souvenir que l'on s'adresse ainsi mutuellement, on lit de courtes pièces de vers, qu'on dirait couler en ligne droite de la source du lac de

l'Oubli, ou de la carte du Tendre. Les bergers du type porcelaine, accompagnés de moutons enrubannés, fournissent aussi bon nombre de sujets. Les demoiselles et les enfants surtout reçoivent beaucoup de *Valentines* qui excitent leur joie et leur admiration et que l'on conserve avec soin.

Le soldat anglais, quoique plus grave et moins langoureux que nos troupiers, ne néglige pas cependant d'adresser, ce jour-là, à l'objet de son amour, l'expression de ses tendres sentiments, sous le symbole d'un cœur percé, ou d'une flamme jaillissant d'un brasier ardent.

Le policeman lui-même, ce sévère gardien de la loi et de la sûreté publique, ne dédaigne pas d'envoyer sa Valentine sur l'inscription, « I love you, my pigeon; » « Je t'aime, ma colombe, » à la cuisinière qu'il courtise.

C'est ainsi qu'il se fait un échange général de billets doux, de compliments et de déclarations; le tout sous le voile de l'anonyme et laissant ainsi libre carrière aux conjectures.

C'est surtout depuis l'introduction du timbre-poste d'un *penny* et des facilités du port de lettres, que cette coutume a pris des proportions alarmantes, et l'administration des postes est obligée d'employer ce jour-là un nombre considérable de facteurs supplémentaires, que l'on voit le matin de la fête, empressés à se charger de sacs pleins de *Valentines* pour les distribuer sur tous les points de la ville.

Personne ne sait à quelle époque remonte cet usage, ni ce que saint Valentin, qui fut un martyr romain du troisième siècle, au règne de Claude, peut avoir à faire avec les *Valentines*. Sa légende n'offre rien qui justifie ce patronage.

Presse Illustrée.)

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE LONDRES

—

Projet d'une Société Philatélique internationale

Il était depuis assez longtemps question de fonder une société réunissant les amateurs qui s'occupent de collectionner les timbres-postes. Un essai eut lieu à Paris pendant l'année 1865; mais après deux ou trois réunions préparatoires, la société cessa d'exister, plusieurs des principaux membres ayant renoncé à collectionner des timbres-postes. Depuis, quoique Paris renferme un nombre respectable d'amateurs sérieux, et qu'il ait vu publier le premier Catalogue de timbres-postes, les amateurs parisiens n'ont pu encore s'entendre. Londres vient d'être plus heureux, et une société qui a pris le nom de Société philatélique de Londres (The Philatelic Society, London), s'est fondée en avril dernier. On nous communique les détails suivants sur la fondation de la Société :

Une réunion d'amateurs de la Philatélie s'est tenue à Great Russell street, Bloomsbury, nº 93, Londres, le samedi 10 avril, dans le but d'examiner le projet d'une société philatélique.

Sir Daniel Cooper présidait la séance, et la réunion était ouverte par ces quelques paroles de M. Atlée :

« Il y a à peu près dix-huit mois que les journaux ont émis l'idée de créer une Société philatélique. C'est donc avec un sentiment de plaisir que je remarque que nous avons fait un pas sérieux, et vraiment j'espère qu'il sera heureux. Avant d'entrer en matière, il est nécessaire de bien établir ce que j'ai fait sur ce sujet; mais vous voudrez bien m'excuser de tout mouvement de vanité. J'ai écrit à quarante-neuf collectionneurs et j'ai reçu de presque tous les réponses les plus encourageantes. Nous connaissons le proverbe : *Quot homines, tot sententiæ;* autant d'hommes autant de sentiments, mais je dois dire que tout le monde philatélique semble s'accorder, touchant les avantages de ladite Société, quoiqu'il y ait quelque diversité d'opinion sur ce qui concerne les règles et d'autres détails de peu d'importance.

« Pour obtenir des renseignements particuliers sur la date exacte de l'émission de chaque timbre-poste, ce qui est une chose fort importante pour leur étude, je propose que le secrétaire écrive aux directeurs de poste. Au reçu de ces détails, on aurait à en donner lecture aux assemblées de la Société. Avec le temps, la Société viendrait à bout de faire un catalogue complet contenant la description de tous les timbres-postes connus, avec indication de toutes les variétés de couleur, de filigrane et de dentelures. Mais comme la réunion des matériaux d'un catalogue complet exigerait un temps assez long, on pourrait en attendant publier des monographies. Il faudrait absolument disposer ces travaux selon le système dit français, tout en laissant chaque personne libre d'accepter ou de rejeter ce qu'il jugerait à propos. J'aime à croire que tous nous voudrons coopérer à l'accomplissement du projet qui forme le but de la réunion de ce jour, et que, laissant de côté les chétives différences des écoles anglaise et française, nous emploierons nos forces pour le bien de la science en général. »

Après une discussion sur des choses plus ou moins essentielles, parmi lesquelles on insistait beaucoup sur la nécessité d'inviter Messieurs les étrangers de toutes les parties du monde qui s'intéressaient à la science philatélique à coopérer avec la Société, les résolutions suivantes furent admises après observations :

1º La société prendra le nom de Société philatélique de Londres;

2º Le but de la Société est de réunir toutes les informations possibles relatives aux timbres; d'empêcher

les contrefaçons, de faciliter et développer les connaissances philatéliques ; de rendre plus aisés l'acquisition et l'échange de timbres parmi les associés ;

3° Tous les amateurs de timbres-postes sont éligibles en qualité de membres de la Société ;

4° L'élection a lieu comme suit : Tous les candidats doivent être proposés par écrit par un membre et élus au scrutin, à la majorité des votes ;

5° La souscription annuelle est de 10 shillings (12 fr. 50 c.), payés aussitôt l'admission, et par la suite, chaque année, le 1er décembre ;

6° Les affaires de la Société sont dirigées par une commission composée d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de cinq membres. La présence de trois membres est suffisante pour l'expédition des affaires ;

7° L'élection de la Commission directrice aura lieu au scrutin, à la séance annuelle de la Société qui se tiendra le premier samedi du mois de mai ;

8° Une réunion mensuelle se tiendra à Londres, à trois heures, tous les premiers samedis de chaque mois, en tel lieu que la Commission choisira ;

9° Le secrétaire est chargé de toute la correspondance de la Société ;

10° La caisse de la Société est confiée au trésorier, qui doit présenter la balance de ses livres, tous les ans, à la Commission afin qu'elle puisse les examiner et les faire passer sous les yeux de la Société, à la séance annuelle du mois de mai.

Après l'adoption de ces résolutions, M. Philbrick, appuyé par M. Hayns, propose que les amateurs présents se constituent en Société philatélique de Londres. Cette proposition ayant été acceptée, les personnes suivantes sont désignées pour constituer provisoirement la Commission directrice de la Société :

Président : Sir Daniel Cooper, Baronnet, membre de la Société de Géographie.

Vice-Président : F.-A. Philbrick, Esq.

Secrétaire : W.-D. Atlee, Esq.

Membres de la Commission :

E. L. Pemberton, Esq.
C. W. Viner, Esq., A. M. Ph.-D.
T. F. Erskine, Esq.
J. Speranza, Esq., R. M. F. Artillery.
W. E. Hayns, Esq.

D'autres séances ont eu lieu les 17 avril et 1er mai pour discuter les questions intéressant la constitution de la Société. Il y fut résolu de prier tous les éditeurs de journaux philatéliques soit en Angleterre, soit à l'étranger, de vouloir bien publier les séances de la Société dans leurs Recueils. Il fut aussi décidé qu'on chercherait à obtenir la coopération de tous les amateurs du monde.

On a différé le jour de la première séance publique de cette année jusqu'au 29 mai. Messieurs les étrangers sont invités cordialement à s'y faire admettre.

Les lettres doivent être adressées à M. le secrétaire de la Société philatélique de Londres, 127, Saint-Georges Road Warwick Square, London, S. W.

Non content de ce premier succès, le secrétaire, M. W. D. Atlee, de Brighton, qui paraît être le principal promoteur et l'âme de la Société, en propose une autre beaucoup plus vaste et qui réunirait les amateurs de timbres-postes de tous les pays. Cette nouvelle Société prendrait le titre de *Société Philatélique Internationale*. Pour commencer, il y aurait trois divisions principales, savoir : une à Londres, l'autre à Paris et la troisième à New-York. Les procès-verbaux des réunions de la Société seraient publiées dans les journaux suivants : *le Timbrophile*, *The Philatelist*, *The Stamp Collector's Magazine* et *The American Journal of Philately*. M. Atlee propose un règlement en trente et un articles, qui, de prime abord, paraît un peu compliqué. Enfin cette création d'une Société internationale n'en est encore qu'à l'état de projet ; car il y a là des obstacles assez nombreux et difficiles à résoudre.

Il existe à New-York une Société philatélique qui fonctionne depuis dix-huit mois, mais qui jusqu'à présent ne paraît pas être très-prospère. Son organe est : *The American Journal of Philately*, publié à New-York.

Nous ne savons si le projet de former une Société à Paris, sera bientôt repris. Jusqu'à présent les premiers collectionneurs parisiens, à quelques exceptions près, ont abandonné la partie après avoir vendu leurs collections, qui ont en général pris le chemin de Londres. Cependant le nombre des collectionneurs s'accroit chaque année et le gouvernement lui-même se met de la partie, puisqu'il vient d'exposer à l'Hôtel des Monnaies une collection que tous les visiteurs peuvent consulter.

Espérons que bientôt nous aurons aussi notre Société de Timbrophiles.

Les observations qui précèdent en ce qui concerne la Société de Paris, sont de la plus grande exactitude. Dans le numéro 9 du *Timbrophile* (15 juillet 1865), nous avons fait connaître la naissance de la Société et les noms de ses dignitaires, et qui plus est l'existence d'une Société de Nevers ayant le même objet. Qu'est-il advenu de cette dernière? Nous l'ignorons, mais l'histoire de la Société parisienne est vraiment lamentable. C'est chose bien connue que les présidents et le premier secrétaire ont cédé leurs collections à des amateurs anglais et belge, et que leur exemple a entraîné, plus ou moins tardivement, plusieurs autres collectionneurs. Mais il n'en a pas été de même pour tous.

Promoteur avec MM. Herpin et Bécourt de la fondation de cette Société, nous n'avons cessé d'en demander la réorganisation dans maintes circonstances, et l'accueil fait par les amateurs à nos travaux, nous a montré que nous avions bien fait de rester sur la brèche. Notre opinion n'a pas changé. Grâce au ciel, nous pouvons témoigner que la majeure partie des adhérents primitifs n'a pas abandonné l'étude et la collection des timbres-postes. Que faudrait-il pour reconstituer la Société parisienne? Un centre de ralliement, que notre demeure hors de Paris ne nous permet pas d'offrir, un terrain ami qui permît de se réunir tous les mois. Nous l'avons cherché en vain. Nous serons heureux que d'autres que nous puissent le trouver.

Qu'on nous permette une dernière observation. C'est sur la proposition de M. Philbrick que la Société de Londres a pris le nom de Société philatélique. Malgré toute l'amitié qui nous unit à l'aimable vice-président de la Société anglaise, nous ne pouvons nous empêcher de trouver bien malencontreuse sa proposition. Nous avons exposé l'étymologie du mot *Philatélie* (article cité). Il est certain que les très-honorables membres qui ont accepté cette dénomination n'ont pas compris qu'elle ne s'appliquait pas à la science des timbres-postes, signes représentatifs de l'acquit de la taxe postale, mais spécialement à l'étude des marques de franchise postale, qui n'est qu'une partie peu importante et le plus souvent négligée de la timbrophilie postale.

Mais une circonstance prime pour nous toute considération. Le mot *Philatélie* nous rappelle l'intervention dans la science des timbres d'un homme qui, après avoir imprimé à cette étude une impulsion admirable, qu'on ne saurait oublier, a, par une désertion inqualifiable, arrêté l'essor qui avait placé la timbrophilie française à la tête du monde. A notre humble avis, une Société française et surtout parisienne ne pourrait accepter le titre de Société philatélique sans rappeler ces cruels souvenirs. D'ailleurs, le mot *Philatélie* d'après son auteur, ne s'appliquant qu'à l'étude des timbres-postes, ne saurait comprendre les timbres-télégraphes et les timbres fiscaux qu'il nous paraît aujourd'hui impossible de séparer des timbres-postes.

Félicitons nos voisins d'outre-Manche de leur tentative généreuse. Souhaitons-leur tout le succès désirable, et en attendant la réorganisation de la Société de Timbrophilie parisienne, à laquelle notre concours est accordé d'avance, prenons envers nos lecteurs l'engagement de leur faire connaître chaque mois les travaux les plus remarquables de la Société de Londres.

Dr Magnus.

Le Propriétaire-Gérant : P. MAHÉ.

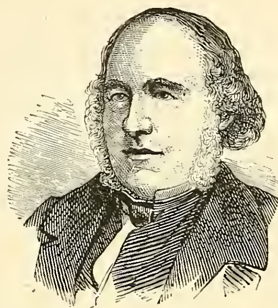
Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

Le Numéro : EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c.
— N° 56 — Panem et Sigillum.
5e Année. — N° 8. 30 JUIN 1869.

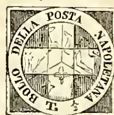
BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ A PARIS, 9, RUE DE CLICHY



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME



Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX



Trinité. — Il semblerait, par l'apparition de ce type essentiellement différent de la série en cours à la Trinité, qu'on nous préparerait une nouvelle émission. Nous basons ce raisonnement sur ce que nous avons vu à Sainte-Hélène et en Colombie Britannique en diverses valeurs transformer par une surcharge et un changement de couleur le type qui devait être conservé, tandis qu'ici les frais à faire pour établir une forme de timbres ayant été faits, nous soupçonnons que c'est en vue d'assimilation à une série en cours d'exécution.

Ce timbre est très-bien gravé, parfaitement conçu dans le goût anglais, mais d'une impression défectueuse.

Il est imprimé en couleur sur blanc, filigrane CC et couronne, piqué 13.

5 shillings lie-de-vin.

Grande-Bretagne. — Nous avons reçu le 6 pence, filigrane tige de rose, d'un violet éclatant, avec cette modification que le trait d'union qui existait entre les mots SIX et PENCE a disparu.

M. Ph. de F. nous a montré un 4 pence rose sans lettres, sur papier bleuté, *sans aucun filigrane.*

Pays-Bas. — Nous avons reçu de la série aux armes, pour imprimés :

1 1/2 cent rose.
1 — vert, annulant le 1 cent noir sur lequel l'oblitération n'était pas assez apparente.

Cap de Bonne-Espérance. — Le dernier envoi reçu renfermait des timbres provisoires de 6 pence convertis en 4 pence, portant la valeur et la double barre d'annulation en :

Rouge-brique foncé.
— vermillonné.

Mecklembourg-Schwerin. — Nous avons constaté dans notre assortiment des enveloppes de 2 schillings violet, dont l'inscription porte tantôt *zwei schillinge* et tantôt *zwei schilling*.

Il y a en outre deux nuances :

Lie-de-vin.
Violet pâle.

Terre-Neuve. — Il nous arrive des

1 penny rouge, de nuances variées, sur papier mince.
8 pence lie-de-vin, également sur papier mince.

Les anciens timbrographes avaient-ils eu raison, avec M. Lalher, en décrivant cette dernière valeur qui ne nous était jamais passée sous les yeux, pas plus que le 1 penny de cette nuance et sur ce papier mince.

Russie. — Nous décrirons le mois prochain la nouvelle enveloppe de 5 kopecks et les timbres de la poste locale

République Dominicaine. — Notre ami M. W... nous a montré un timbre de 1 réal, type 1866, présentant cette différence que la valeur est énoncée par les lettres majuscules UN, au lieu de l'être comme sur les exemplaires ordinaires par : Un.

Quant au 1/2 réal noir sur papier paille, du même type, nous pensons que M. Moens fait erreur en disant que M. A. de R. en a été le vulgarisateur.

Nous en avions eu la communication, dans les premiers jours d'avril de l'un des « principaux collectionneurs de Paris ; » M. Ph. de F., et presque en même temps de M. W..., qui n'est pas moins principal, et nous en faisions mention dans notre numéro du 30 avril, qui n'était que de quelques jours en retard. « Rendez à César, etc., etc. »

Etats-Unis. — Dix types :

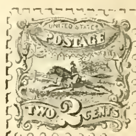
L'impression des nouveaux timbres-postes a été faite à l'établissement du National Bank Note C°, en cette ville. Cette impression a été exécutée sous la surveillance de plusieurs officiers du Post Office Department à Washington, spécialement envoyés à cet effet, et il n'est permis à permis à personne, pas même aux employés du National Bank Note C°, de prendre ou d'emporter des feuilles « essais » ou abimées. Une grande quantité de ces nouveaux timbres ont déjà été fournis au New-York Post Office ; mais ceux de 2 cents sont les seuls vendus au public en ce moment, la réserve des autres valeurs de l'ancien type n'étant pas épuisée. Cette nouvelle série ne sera vendue que lorsque les anciens auront entièrement disparu.

Les dessins de ces nouveaux timbres ont été préparés, et la gravure confiée aux soins du National Bank Note C°, et les copies « spécimens » soumis pour l'inspection, présentaient non-seulement une apparence nette, mais aussi une apparence vraiment artistique, et sont à tous égards bien supérieurs aux timbres-postes de n'importe quel autre pays. Ils sont imprimés en plusieurs couleurs ; tous ceux de prix élevés, tels que ceux de 15, 24, 30 et 90 cents, sont à deux couleurs. Toutes les couleurs, excepté le noir, sont ce que l'on appelle couleurs « *délébiles,* » de manière à empêcher l'enlèvement de la marque d'oblitération, ainsi que le *double emploi* d'un même timbre. Au lieu d'un parallélogramme, forme qu'avaient les anciens timbres, ceux-ci sont carrés, et seront donc, en forme et en couleur, facilement distingués des autres, qui sous peu cesseront de vivre.

Les couleurs et dessins suivants sont ceux adoptés pour chaque timbre particulier.

One cent. Tête de Franklin dans un ornement circulaire, couleur ocre romain.

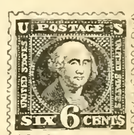




Two cents. Postillon à cheval, entouré d'une ornementation, imprimé en brun clair.

Three cents. Locomotive sur la voie, entourage ornements. Bleu, le mot « postage » en blanc, dans un panneau de couleur plus foncée.





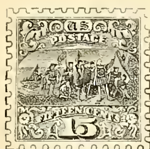
Six cents. Tête de Washington dans un encadrement carré. Bleu.

Ten cents. Bouclier et aigle américains, surmontés d'étoiles en exergue, dans des nuages. Orange.





Twelve cents. Bateau à vapeur sur l'Océan, dans un encadrement d'ornements en forme circulaire. Vert.



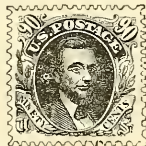
Fifteen cents. Le débarquement de Colomb. Copie miniature de la peinture dans « la Rotonde, à Washington. » Ce timbre est d'une exécution très-finie et imprimée en *bleu*, l'ornementation ou encadrement est d'un *brun-rouge pâle*.

Twenty four cents. Représente le « Rapport du Comité au Congrès continental en 1776, sur la Déclaration de l'Indépendance. » — Quoique les figures soient réduites, elles sont toutes des portraits. Ce timbre est imprimé en *vert*, et la bordure d'ornements en *violet*.



Thirty cents. Bouclier et aigle américains (comme le 10 cents), imprimés en *carmin*, reposant sur des trophées, imprimés en *bleu*.





Ninety cents. Médaillon tête de Lincoln, en noir, l'ornement et la lettre *carmin*.

N. B. Pour le timbre de 30 cents, un autre dessin avait été proposé, une copie miniature de la peinture au Capitole, représentant la « Reddition du général Burgoyne, » et devait être imprimé en *noir*, ornementation *violet*, mais il a été rejeté.

Nouvelle-Grenade. — Nous avons reçu des :

5	centavos	jaune foncé.
10	—	violet vif.
20	—	bleu de Prusse pâle.
50	—	vert bleuâtre.

Emprunts à M. Moens :

Indes. — 8 annas rose, 2e type, avec le mot *Service* en grosses lettres.

Ceylan. — Timbres de *Service*, légende en noir, sauf deux exceptions, sur les types :

1	penny	bleu nouveau.
2	pence	jaune.
3	—	rose.
4	—	—
6	—	brun foncé (légende en rouge).
8	—	— rougeâtre.
1	shilling	violet vif.
2	—	bleu foncé (légende en rouge).

Le 1 et 3 pence ont le mot *Service* d'un caractère différent.

Tous portent le filigrane CC et couronne.

Turquie. — Timbres chiffres-taxes de la *Poste locale* de Constantinople.

Le deuxième timbre de chaque feuille 10 paras est écrit Serviee au lieu de Service.

Les quatre premiers de la dernière rangée ont les mots : *Taxe Ext :* et Taxe Int : suivis de deux points au lieu d'un seul.

Mexique. — Le 100 centavos, imprimé sans doute par inattention en *brun* au lieu de l'être en noir. Il porte la date 1—68 *Mexico*.

Guadalajara. —

2	reales	lilas.
1	peso	—

Millésime 1868, imprimés sur papier bâtonné, sans vergeures intérieures.

On nous annonce, comme prochaine, l'arrivée de timbres-postes émis dans un pays excentrique, et auquel les collectionneurs sont loin de songer. Pour ne rien cacher à nos lecteurs, disons que ce pays porte le nom d'une espèce de la race féline prononcé avec cette corruption de langage particulière à nos gavroches parisiens. Nous croyons en dire assez pour que tout le monde, y compris notre ami, devine le nom de ce pays.

DES ESSAIS ITALIENS

(SUITE ET FIN.)

—

Émission de 1861.

Cette série comprend les timbres destinés aux provinces napolitaines du nouveau royaume d'Italie où la monnaie de compte était en tornèses et en grana, au lieu de centesimi. Un dessin des plus simples, une effigie la même que pour les timbres des provinces du nord, tels sont les éléments qui ont servi à la constituer. Une énumération rapide suffira pour faire connaître ces essais dont le *Timbre-Poste* ne parle pas.

1º Impression noire ou gris-noir sur papier blanc, sans effigie gaufrée, ni gomme au revers ; marge souvent très-large :

a. Sans valeur.

b. Série des huit timbres, avec valeur.

2° Même impression, mais transposée, sans effigie :

a. Sans valeur.

b. Série des huit timbres, avec valeur.

3° Impression avec effigie gaufrée, mais sans gomme au revers :

a. Sans valeur, noir, gris.

b. Série des huit timbres avec valeur.

4° Les mêmes avec effigie gaufrée, mais renversée :

a. Sans valeur.

b. Série des huit timbres avec valeur.

5° Bande de cinq timbres imprimés sans effigie à relief disposés sur une ligne horizontale avec intervalle de plus de trois centimètres, dans l'ordre suivant de droite à gauche :

1/2 tornèse, 1, 2, 5 et 20 grana.

6° Bandes verticales de 6 timbres de trois valeurs, deux à deux, 2, 5, 20 grana dans les états suivants :

a. Impression noire sans effigie.

b. — — avec —

c. — — — — renversée.

7° Timbres de 20 grana sur papier des Bolli gommati :

a. Impression noire avec effigie.

b. — — — — renversée.

8° Timbre d'un grano avec effigie gaufrée, mais avec impression transposée.

9° Impression en couleurs normales sur papier blanc non gommé et sans effigie :

1/2	tornèse	vert, vert pâle.
1/2	grano	bistre.
1	—	noir.
2	grana	bleu.
5	—	rose.
10	—	orange, ocre, ocre verdâtre.
20	—	?
50	—	bleu foncé.

10° Les mêmes avec impression au revers :

1	grano	noir.
10	grana	ocre foncé.

11° Les mêmes gommés sur la face imprimée :

1/2	tornèse	vert pâle.
5	grana	rose, rouge-vif.

12° Les mêmes gommés au revers :

1/2	tornèse	vert-jaune, vert.
1/2	grano	brun-noir, bistre.
1	—	noir.
2	grana	bleu foncé, bleu pâle.
5	—	rouge vif, rouge, rose.
10	—	ocre, ocre verdâtre, ocre rougeâtre.
20	—	jaune, orange.
50	—	gris-perle, bleu.

Les nuances varient comme pour les timbres en service.

13° Impression normale avec effigie renversée et gomme au revers :

1/2	grano	bistre.
1	—	noir.
10	grana	ocre rougeâtre.
50	—	gris-perle, gris-bleu, bleu foncé.

De cette série le 1/2 tornèse et le 5 grana, avec effigie renversée, ont été en service, et se rencontrent oblitérés.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces épreuves dont l'intérêt est médiocre.

Émission de 1863.

Cette émission ne comprend qu'une valeur, celle du 15 centesimi, nécessitée par une réduction de la taxe, et le timbre tassa-segna chiffre-taxe indiquant une perception à effectuer et non affranchissement.

15 centesimi.

Deux types différents par le dessin et le mode d'impression ont été émis successivement.

Premier type. Il rappelle les timbres de l'émission de 1855. Impression du cadre en couleur, les lettres de la légende restant blanches. Effigie gaufrée au centre de l'ovale blanc. De ce type nous signalerons les variétés suivantes d'épreuves d'essai :

1° Impression noire sur le coin, ce qu'indique la présence sur les épreuves d'un rond noir au pourtour du timbre. Large marge de papier blanc, tout autour :

a. Simple impression noire.

b. Même impression avec effigie gaufrée.

c. Impression sur épreuve du type suivant du 15 centesimi.

d. Impression grise transposée, avec effigie au centre, sur seconde épreuve incomplète.

e. Impression noire avec effigie gaufrée renversée.

2° Impression en couleur sur papier blanc, non gommés :

a. Gris-noir.

b. — — Impression transposée.

c. Bleu pâle.

d. Gros bleu.

3° Les mêmes avec effigie gaufrée, non gommés :

a. Gris-noir.

b. Gris bleuâtre.

c. Bleu foncé.

d. Noir.

e. Bleu sur papier rose.

4° Les mêmes, effigie renversée.

a. Gris-noir.

b. Gros bleu.

c. Noir.

Deuxième type : Il est entièrement lithographié et sans effigie gaufrée. L'étude de ce type offre plus d'intérêt, parce qu'elle permet de rectifier une erreur qui avait fait regarder comme une contrefaçon de belles épreuves sur porcelaine, parce que le type *n'était pas identique* à celui en service. Et pourtant le fini du travail n'est guère celui des œuvres de Messieurs les faussaires, observation qui aurait dû faire réfléchir l'amateur qui les avait repoussés.

D'après les épreuves cédées par M..., quatre sous-types de ce timbre lithographié, paraissent avoir été soumis au gouvernement italien. Nous allons les faire connaître, en commençant par celui qui s'éloigne le plus du type adopté :

Premier sous-type : Le cadre rectangulaire est formé de filets entièrement droits. Les petits espaces des quatre angles sont occupés par un petit ornement simulant la section d'une grenade. L'effigie du roi est :

a. Sur fond ligné horizontalement.

b. — — blanc

Impression noire sur papier blanc.

C'est de ce sous-type que nous connaissons des épreuves des deux variétés sur carte porcelaine, imprimées :

c. En rouge.

d. En bleu.

Deuxième sous-type : Les filets du cadre sont arrondis aux extrémités comme au type adopté. Aux quatre angles sont des espèces de petits écussons dont deux opposés en diagonale portent la lettre *C.*, les deux autres le chiffre **15**. Effigie sur fond ligné.

a. Impression en noir sur papier blanc.

b. Le même en gris sur papier portant épreuve noire du chiffre-taxe au revers.

c. Le même, impression grisâtre, transposée.

Troisième sous-type : Le cadre rectangulaire présente les filets intérieurs se réunissant aux extrémités par une partie arrondie comme au type adopté; mais l'écartement des deux filets est plus grand. Aux quatre angles sont les mêmes espaces ronds, mais vides. L'effigie est imprimée sur fond ligné horizontalement.

a. En noir.

b. En bleu.

Quatrième sous-type : C'est celui qui a été adopté. Il est inutile de le décrire. On en trouve des exemplaires :

a. Sans légende, imprimés en noir.

b. — — — en bleu.

c. Avec — — en noir.

d. — — — en bleu.

e. — — — en gris, avec transposition.

Voilà donc encore un exemple qui montre qu'avant de rejeter un timbre ou un essai d'un *certain mérite*, parce qu'il ne ressemble pas au type officiel, il ne faut pas se contenter d'une assertion même basée sur un examen sérieux. S'il est bon de ne pas admettre à la légère, il n'est pas moins utile de ne pas rejeter sans présomption grave. *In dubiis abstine.*

CHIFFRE-TAXE.

Le chiffre-taxe (segna tassa) émis en 1863, complète la série de 1855-1860-1863, en même temps qu'il établit la transition avec la nouvelle série de 1863, dont il a formé le complément jusqu'à ce jour. Un nouveau chiffre-taxe vient d'être émis en son remplacement. (Mai 1869.)

Les timbres de M... ne nous ont présenté que le type officiel sans variation notable. Il suffira d'énumérer les épreuves :

a. Timbre officiel imprimé en noir sur papier blanc, avec larges marges.

b. Epreuves d'essai de la feuille de timbres en gris-noir.

c. Les mêmes, mais avec transposition.

d. Epreuve de la feuille en noir avec seconde impression du même timbre en jaune.

e. Epreuve de la feuille en rouge-orange, en partie salie par des traces d'impression d'un bon du Trésor.

f. Epreuve de la feuille en jaune, avec seconde impression sur la face et au revers de la feuille des timbres de *Marca da bollo. Cent-Cinque.*

g. Epreuve en jaune, bistre et ocre du timbre, sur papier non gommé au revers.

Les épreuves comprises sous **d**, **e**, **f**, **g**, ne sont que des portions de feuilles de mise en train de médiocre intérêt.

Si nous n'avons pas comme pour le deuxième type du 15 centesimi, plusieurs sous-types à faire connaître, nous pourrons présenter à nos lecteurs un projet dont nous ne connaissons que le seul exemplaire de notre collection. On nous permettra donc de le décrire avec détail.

Le timbre a 18 millimètres de haut sur 22 de large. Au milieu est une sorte de rectangle oblong à côtés légèrement concaves, et à coins coupés, ce qui lui donne

plutôt la forme d'un octogone. Sur cette figure à fond noir ressort en blanc le chiffre *5* et le mot *CENT*ⁱ. Au-dessus et au-dessous, deux cartouches contiennent les mots *Segna* et *tassa*. Ces cartouches occupent les côtés horizontaux d'un cadre de même forme que le milieu qui a pour tout ornement des lignes horizontales. L'intervalle de ce cadre et du filet extérieur est rempli par une guirlande avec des espèces de fleurons aux quatre angles.

Ce projet est imprimé sur papier blanc. Il est lithographié avec soin, ce qui nous parait une garantie de sa bonté.

Nous voici parvenu au terme de cette longue énumération d'épreuves et d'essais. Est-il besoin d'apporter d'autre témoignage que cet exposé lui-même de l'authenticité de ces nombreuses pièces ? Est-il possible d'y voir des réimpressions de fantaisie ? Nous ne le pensons pas, car la variété de combinaisons rencontrées montre l'œuvre de l'imprimeur prise sur le fait. Nous devons à M... la connaissance des types restés inconnus ou à peu près, comme le deuxième des timbres de 1855-1860, les sous-types du 15 centesimi, lithographié (deuxième type), le dernier projet de chiffre-taxe. Mettant à profit ces circonstances, des faussaires auraient présenté un luxe d'essais en toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et non ces tirages simples en noir et en bleu des types. Quelle belle occasion manquée pour les flibustiers de la timbrophilie ! quelle razzia abondante leur a échappé ! Félicitons donc les rares amateurs qui ont pu faire passer dans leur album les pièces les plus remarquables, et engageons-les à renvoyer à leurs contradicteurs la morale de la fable du *Renard et du Corbeau*.

Dr Magnus.

VARIA

Depuis longtemps le *Timbrophile* s'est montré très-prudent à l'égard de certains timbres-postes, qui de temps à autre nous arrivent de l'autre côté de l'Atlantique, et bien lui en a pris, comme le démontre la polémique qui vient de s'engager entre plusieurs des journaux timbrophiliques de l'Angleterre, de la Hollande et des Etats-Unis.

Non-seulement nous avons été prudent, mais nous avons fait plus ; en démontrant plusieurs fois la fausseté de certains de ces timbres, et dernièrement encore au sujet des timbres dits de 1 peso de Bolivie, nous avons donné des preuves que la lettre publiée par le *Stamp Collector's Magazine*, sous la signature d'un M. Bancroft, de Philadelphie, avait été écrite pour tromper le public.

Aujourd'hui le *Stamp Collector's Magazine* reconnaît qu'il a été le jouet de faussaires, et dans un long article, qui se trouve dans son numéro du mois de mai, il démontre jusqu'à la dernière évidence, qu'il existe une véritable association d'imposteurs et de faussaires de timbres-postes aux Etats-Unis. L'article est intitulé : *Les marchands de timbres-postes de Boston* (Massachusetts) ; et il donne dedans les noms des personnes qu'il regarde comme ayant participé plus ou moins directement à tromper les collectionneurs des deux mondes. Ces noms sont les suivants : S. Allan Taylor, de Boston ; F. Trifet, de Boston (1) ; J.-M. Chute, de Boston, et W.-C. Bancroft, de Philadelphie.

Tous les amateurs et marchands de timbres-postes doivent être reconnaissants envers M. Edouard-L. Pemberton, le célèbre timbrophile anglais, qui a eu le courage d'exposer publiquement cette association de gens assez peu consciencieux pour avoir non-seulement imité certains timbres rares, mais encore pour en avoir fabriqué et inventé ; et n'avoir pas reculé devant la fabrication de fausses lettres du ministre des Etats-Unis au Paraguay et du consul américain de Cobija en Bolivie, pour vendre et imposer aux collectionneurs et aux marchands les produits de leur atelier occulte de fausse monnaie fiduciaire postale.

Albis.

SILHOUETTES POSTALES

LE DIRECTEUR DES POSTES

Investi de la haute confiance de l'administration, le directeur des postes, chef du service dans son département, plane à des hauteurs olympiennes au-dessus de ses collaborateurs.

Il faut qu'il daigne écarter lui-même le nuage où sa divinité se cache pour apparaître au commun des mortels ; autrement, enveloppé comme la foudre dans la masse nébuleuse de sa toute-puissance, on ne l'aperçoit que lorsqu'il fulmine par ses éclairs.

Il n'y a pas encore bien des années, on l'appelait Monsieur l'inspecteur, et il parcourait son département, d'avril en septembre, vérifiant par lui-même le plus petit des établissements du ressort, en communication avec le plus humble des agents, appréciant *de visu* l'ensemble de l'exploitation, familier, pour ainsi dire, avec les détails du moindre service.

A son retour, il trouvait la besogne sédentaire achevée en son absence par le commis adjoint à son bureau,

(1) Nous pensons qu'il y a erreur de la part de *Stamp Collector's Magazine*, au sujet de M. Trifet, duquel nous n'avons jamais reçu que des timbres très-authentiques.
(*N. de la R.*)

et il expédiait son brigadier-facteur en observation préalable là où il se proposait de se transporter prochainement.

Maintenant, il a près de lui un contrôleur chargé de cette besogne, et il peut à l'aise s'enivrer de haute théorie sur les coussins moelleux de son fauteuil. Le directeur est proconsul, et sa coopération est toute de diplomatie.

Il n'est pas un détail sur lequel ne s'applique son visa ; son droit de critique est indéfini ; lui seul peut adresser directement au centre une pièce de correspondance administrative ; on renvoie impitoyablement au chas de son aiguille hiérarchique le fil qui ne porte point, là ou là, le froissement de son implacable calibre, la griffe de sa chancellerie.

Le directeur peut faire énormément de mal : quand il s'en abstient, c'est le bien le plus liquide qu'on puisse désirer de lui ; on lui en doit des obligations assurément.

Le bien compte pour si peu chez l'homme, naturellement pervers, qu'il n'est pas, à un moment donné, de charge si considérable capable, dans la balance ordinaire de notre justice, d'atténuer le poids de la moindre des fautes.

Et cependant, l'indulgence en toutes choses n'est point un luxe de générosité vaine ; il n'existe pas, dans ce monde, une omnipotence qui soit assurée de son lendemain, et il n'est pas rare non plus de voir les gens rigoureux devenir les premières victimes de leur sévérité.

Personne ne songe à compatir à leurs chagrins : or, l'isolement dans la douleur est la plus dure des peines.

Mais, laissons de côté ces types heureusement en petit nombre, erreurs de la nature et du sens commun, et étudions le vrai directeur des postes, le directeur patriarche, pour qui le personnel de sa juridiction est une nombreuse et véritable famille, le directeur bienveillant, qui n'est jamais partie, parce qu'il a compris qu'il devait toujours rester juge, et qui voit tout de haut et sans passion, persuadé que la vérité de son œuvre utile est avant tout la conciliation.

Il ne songera jamais, celui-ci, à faire claquer à tout venant le fouet de son autorité ; il sait que, dans n'importe quelle situation, la dignité est avant tout personnelle.

Vous l'entendrez rarement commander ; il prie, et son ordre, agréablement déguisé, s'exécute à l'instant avec une satisfaction empressée.

Ses subordonnés, du plus loin qu'ils l'aperçoivent, s'inclinent avec déférence. On devinerait le tempérament d'un chef de service à la seule façon dont son personnel le salue.

Quant à sa place, elle n'est point une sinécure, tant s'en faut.

D'abord le directeur a ses relations quotidiennes avec les autorités, qui absorbent le plus clair de son temps, et l'hydre aux cent têtes de la sollicitation, qui le harcelle avec frénésie.

La partie matérielle de ses travaux, quoique bien allégée, ne laisse pas encore d'être considérable ; il faut qu'il examine toutes les affaires, et l'examen consciencieux est souvent une laborieuse et pénible étude nouvelle du fond même d'une question.

Il doit se réserver la plus grande partie de la correspondance, tout ce qui n'est pas seulement lettre d'envoi. Dieu sait s'il a à s'occuper dans ces multiples soucis ! La plupart des affaires appartiennent à des compétences différentes, il faut les traiter isolément et à fond.

De temps en temps une mission délicate le force à s'éloigner de sa résidence pour s'enquérir par lui-même, dans un canton, d'un bruit qui couve un gros scandale.

Il a reçu communication d'une plainte violente, au sujet de laquelle l'administration l'invite à procéder en personne.

Il va, l'esprit calme, envisager face à face le spectre menaçant.

Hélas ! il en revient le plus souvent soucieux, défaillant, désolé ; il emporte dans sa serviette une douzaine de preuves de plus à la charge de cet incurable criminel qu'on appelle la sottise humaine.

Et il se renferme dans son cabinet pour rendre compte de son enquête et conclure que, de la source au courant, la vanité est un torrent dévastateur auquel il est impossible d'élever des digues.

On ne s'imagine pas, effectivement, à quel degré de bassesse peut atteindre, en fait de platitudes, cette baudruche, si gigantesque quand le moindre vent l'a gonflée.

La plupart des mécontentements qui deviennent de la haine ont une insignifiante origine.

On a vu des agents persécutés durant des années pour n'avoir pu fléchir un règlement en faveur d'un amour-propre rempli d'exigences.

L'amour-propre froissé par les règlements ne pouvant les atteindre, voulait rendre l'exécuteur solidaire, et saisissait avidement toute occasion de plaintes pour le signaler à la vindicte de l'autorité supérieure.

Un rien, la plus minime apparence, le cancan le plus volatif, l'insinuation la moins acceptable, le plus discutable soupçon, tout bois faisait armes dans ses mains malintentionnées.

Que Dieu et l'humanité lui pardonnent ! J'ai lu une dénonciation, échappée au désir de la vengeance, qui démontre jusqu'à quel degré d'absurdité cette aveugle passion peut conduire une créature innocente.

On accusait un facteur rural d'une île de fomenter une conspiration pour assassiner le chef de l'Etat.

Et l'auteur de cette dénonciation avait signé : « Un pêcheur à la ligne, » sous l'accumulation de ce qu'il appelait une liste de preuves et qui n'était en réalité qu'une longue série d'inventions infernales, abo-

minables, rêvée sous le coup d'une insolation patente.

En remontant à la source, le directeur acquit la preuve que cette haine vénéneuse avait une bizarre origine.

Le pêcheur à la ligne devait six sous au facteur rural. Il ne voulait ni les lui rendre, ni qu'il osât les lui réclamer.

Et ce sujet de vendetta lui suffisait à motiver l'accusation d'un crime de lèse-majesté!

Le directeur en voit bien d'autres.

Le plus souvent, quand il reçoit en communication de semblables turpitudes, c'est que, lui-même, il a été déjà longtemps obsédé en pure perte.

On n'en finirait pas s'il fallait détailler ici les points variés de travaux qui forment l'ensemble des attributions directoriales, la vérification des comptes et des écritures du département, la centralisation de la statistique, la révision de la correspondance administrative pure, etc., etc.

Il arrive sans cesse de l'administration centrale des demandes de renseignements urgentes, auxquelles il faut répondre par retour du courrier.

Mais tout ceci n'est, en réalité, que le côté matériel de la chose, et la véritable fonction du directeur est toute dans ses attributions morales.

L'administration lui a dévolu une sorte de dictature qui le met à même de jouir d'une heureuse influence et de faire beaucoup pour son personnel en soignant l'intérêt bien entendu du service dont il a la surveillance.

Sa responsabilité connait peu d'inquiétudes; les besoins de son initiative ne le mettent pas en danger de s'aventurer dans des tentatives périlleuses; les cas sont rares où il soit si pressé de prendre un parti qu'il n'ait bien le temps de réclamer l'avis de la direction générale.

Partout, dans les départements, les cadres au complet suffisent amplement à assurer la marche régulière de l'exploitation; il a toujours sous la main une réserve d'aspirants ou d'auxiliaires faciles à déplacer et à porter là où l'absence et la maladie ont desserré les rangs.

La nature des services que la poste rend au public assure au directeur des relations extérieures plutôt embarrassantes que désagréables, puisqu'on le sollicite le plus souvent pour obtenir des améliorations.

La tolérance libérale apportée dans le service des franchises a coupé la racine de ces contestations avec les autres services publics.

Son véritable souci est dans son nombreux personnel.

Mais, qu'il nous soit permis de le dire, là encore l'inquiétude est illusoire, il n'est pas un pasteur aimable qui ne s'attache facilement à pareil troupeau.

A part quelques chèvres capricieuses ou quelques fougueux béliers, on n'y compte que des agneaux dociles jusqu'à la mansuétude, des agneaux sobres qui paissent sans bêler dans leurs maigres pâturages, des agneaux qui n'ont jamais blessé la main qui a voulu les tondre.

Leur personnel est doux, laborieux, résigné, zélé; on le mènerait au bout du monde avec un sourire.

MARCEL COUSSOT.

LE PROPRIETAIRE-GÉRANT: P. MAHÉ.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

Le Numéro :
EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50c.

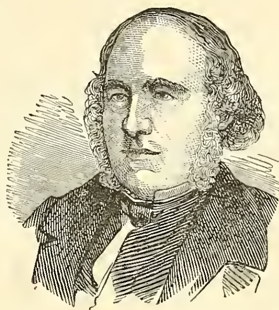
— N° 57 —
Panem et Sigillum.

5e Année. — N° 9.
30 JUILLET 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ

A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN:
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN:
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

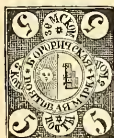
SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

France. — Enfin! on nous a communiqué deux exemplaires du timbre de 1 centime, piqué 13; et on imprime en ce moment à la Monnaie le timbre de 5 francs pour l'émettre sous peu.



Russie. — La Russie nous semble avoir l'intention d'étendre à toutes ses villes l'usage des timbres locaux; trois d'entre elles viennent d'en être récemment dotées.

Notre premier type est à l'usage de la ville de *Borowitzk.*

Il est imprimé en deux couleurs sur papier blanc uni. Le fond et le cercle du milieu en noir; les chiffres aux quatre angles, et les quatre inscriptions qui entourent le cercle du milieu en rouge brun.

5 kopecks noir et rouge-brun.



Ce deuxième type appartient à la ville de *Bogodoroski*, et a cours dans toute la commune de ce nom.

Il est imprimé en couleur sur papier blanc uni.

5 kopecks bleu.

Le troisième et dernier type a été émis pour la poste rurale de *Schunelbourg.*



Il est imprimé en noir sur papier de couleur uni.

5 kopecks vert foncé.

Dans notre numéro 51 (30 janvier), nous avons donné le type des trois enveloppes de 10, 20 et 30 kopecks.

Voici celle de 5 kopecks, dont l'emploi est local pour chacune des villes de la Russie.



Le timbre est imprimé au balancier, à la gauche et en haut de l'enveloppe, la patte étant dans le sens naturel. Le papier est d'une teinte rosée et varie de force pour chaque format.

Elle existe en trois formats : grand, moyen et petit (en 4).

5 kopecks lie-de-vin.

Rappelons que les trois autres enveloppes, 10, 20, 30 kopecks, existent en quatre formats : grand, moyen, en 4 long, en 4 carré.

Guadalajara. — M. Ph. de F. nous a communiqué :

1 real (1867) sur papier vert-d'eau uni.

Heligoland. — Le *Stamp Collector's Magazine* annonce le 1/2 schilling vert pâle, perforé.

Açores. — Nous avons reçu de ce pays un seul exemplaire du 10 reis *non dentelé* qu'on n'avait jusqu'à présent vu que piqué. Il est d'un jaune beaucoup plus pâle que ceux dentelés.

Nous avons eu en même temps le 80 reis non dentelé, d'une nuance très-pâle, le 50 reis vert-bleu, et le 5 reis dentelé, avec le mot : AÇORES, imprimé en un carmin sale, très-pâle, contrairement aux premiers qui étaient en carmin très-vif.

Portugal. — Le 10 reis dentelé nous est arrivé en jaune-orange, différent du jaune pâle des précédents.

Turquie. — Nous recevons des 10 paras violet pâle d'une nuance très-terne.

Depuis le mois de juin dernier, la Compagnie T.-B. Morton et C°, de Constantinople, emploie les timbres dont nous donnons le type. Ils sont usités pour l'affranchissement des lettres et journaux expédiés à l'aide de ses bateaux à vapeur.



Ces timbres de deux valeurs sont imprimés en couleur sur couleur.

20 paras bleu sur bleu.
20 — rouge —
20 — vert sur jaune.
20 — rouge —

Cette série est pour l'affranchissement des journaux, sans poids fixé.

1 piastre bleu sur rose.
1 — rouge —

pour l'affranchissement des lettres.

Le type que nous donnons est de première émission. L'actuel est en tout semblable, avec l'addition d'un steamer situé entre les inscriptions *T. B. Morton et C°*. et *Franco*. Nous avons vu du premier type : 1 piastre rouge sur blanc, et du deuxième : 20 paras vert et 1 piastre rouge sur blanc.

Danemark.— L'enveloppe de 2 skillings vient d'être, comme l'était déjà le 4 skillings, imprimée avec le chiffre 2 seul au bas de l'ovale, les deux lettres *sk* supprimées.

2 skillings outremer pâle.

Saint-Vincent. — Le timbre de 1 shilling qui était de couleur ardoise et piqué 15 1/2, est maintenant bleu foncé et piqué 11 1/2.

Trinité. — Nous avons vu avec les inscriptions *Too late* en croix :

1 penny rouge.
4 pence violet *très-foncé*.
6 — vert émeraude.

Victoria. — On nous signale :

3 pence jaune-orange ;

identique comme couleur au 8 pence dentelé ancien, type du 3 pence bleu, chiffres latéraux.

5 shillings, 2e émission, bleu *très-foncé* et bleu pâle,

couronne et légende en rouge vif.

Allemagne confédérée. — Le Hanovre, dont la presque totalité des enveloppes a été brûlée après l'annexion, vient de recevoir, comme dédommagement, une enveloppe en papier à lettre blanc vergé, avec un timbre de l'Allemagne du Nord, 1 groschen, collé à l'angle gauche supérieur de l'enveloppe. C'est un timbre ordinaire, piqué et non, ce timbre appliqué à la machine et recouvert d'inscriptions grises.



La patte porte le fleuron ci-dessus, qui appartenait aux anciennes enveloppes de Hanovre.

Les timbres de 1 et 7 kreutzer sont parus piqués. Reste à piquer 2 et 18 kreutzer et 5 groschen.

Grande-Bretagne. — Bien que d'un intérêt restreint, signalons que les timbres de 1 et 2 pence nous arrivent avec de nouveaux numéros latéraux : nous avons vu :

1 penny avec n° 107.
2 pence — 12.
2 — — 13.

Nouvelle-Galles du Sud. — Nous avons reçu des 8 pence jaune pâle, piqués 13.

Saint-Thomas la Guayra. Porto Cabello. — Une Compagnie de bateaux à vapeur de Curaçao a émis récemment une série de timbres qui rappellent, dans l'ensemble, les timbres du *Robert Tood* auxquels ils succèdent.



Elle se compose de deux valeurs employées pour l'affranchissement des lettres expédiées par le vapeur *Honfleur* qui a repris le parcours du *Robert Tood.*

Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 12 1/2.

Medio real vert foncé.
Dos reales rouge et carmin.

ON DIT, ON A VU :

Prusse. — Enveloppe grand format :

2 sgr., 2e série, tresse ovale à la patte.

Indes anglaises. — 6 annas 8 pies, avec le mot : *Service* en grandes lettres.

Pérou. — Le 1 dinero vert, dentelé.

Brême. — Trois types du 3 grote et deux types du 5 grote.

Australie du Sud. — 10 pence filigrane couronne et S. A., piqué.

Cuba. — Timbres de 10 et 20 cent. de Esc., avec l'inscription : *Habilitado por la nacion,* imprimée en noir.

Émissions remises.

Antioquia (Nouvelle-Grenade). — Il y a plusieurs mois que nous connaissons cette émission générale que nous avons dû, pour des raisons commerciales, garder sous silence.

2 1/2 cent. bleu.
5 — vert.
10 — mauve.
20 — chocolat.
1 peso rose.

Attendus sous peu.

Serbie. — Nous avons reçu une émission de huit timbres à l'effigie du prince Milano :

1, 10, 15, 20, 25, 35, 40 et 50 paras.

Le type dans le numéro du mois prochain.

Angola. — Double série de timbres-postes et timbres-fiscaux.

Attendus par premier vapeur.

Erratum. — Dans notre n° 53, nous avons annoncé par erreur l'enveloppe Allemagne du Nord 1 gr., rose sur le 6 pfennige de Prusse, Grand format. C'est *Moyen format* qu'il faut lire.

RÉIMPRESSIONS LITHOGRAPHIQUES

Dans notre article sur les *réimpressions* publié aux nos 31 et suivants du *Timbrophile,* parlant des généralités et en particulier des modes de gravure et d'impression, nous énoncions cette règle alors vraie : « On ne connaît pas de réimpression de timbres lithographiés. Les tirages répétés se chargent sans doute trop souvent de faire disparaître les dessins multipliés par ce procédé. Cependant on concevrait la reproduction par un nouveau report, de timbres dont les coins gravés ou les matrices lithographiques auraient été conservés. » C'est en effet ce qu'on a pu observer dans quelques pays, pour des timbres qui sont encore en service et dont la même série peut offrir plusieurs éditions faciles à reconnaître à quelques caractères secondaires.

A Libéria, par exemple, les trois valeurs paraissent avoir été gravées en creux, en un seul exemplaire pour chaque valeur. Les feuilles ont ensuite été composées par le report sur pierre des exemplaires tirés sur les coins primitifs; mais quand un report était hors de service, il était facile d'en reconstituer un autre par le même procédé. Cependant comme il est impossible à l'ouvrier le plus habile de se reproduire sans la moindre différence, comme ceux chargés de cette reproduction, à Libéria, ne se sont attachés qu'à ce qui concernait les timbres en négligeant les accessoires, il en résulte qu'on peut distinguer trois reports successifs caractérisés comme il suit :

Premier report. Timbres sans entourage d'un contre-filet.

Deuxième report. Timbres avec entourage d'un contrefilet spécial à chaque timbre, de sorte que tout timbre est séparé de son voisin par deux filets sur les quatre côtés. L'espace blanc entre les timbres est aussi plus grand, soit près de 5 millimètres.

Troisième report. Timbres avec contrefilet; mais tandis que les verticaux sont distincts pour chaque timbres, les horizontaux sont simples ou très-rapprochés au point de se confondre suivant l'écartement des timbres. Ce qui forme donc le principal caractère de ce report, c'est un écart moindre des timbres (environ 2 1/2 millim.), d'où résulte que le piquage mord sur les

contrefilets ou les bords des timbres, tandis que dans la seconde série le piquage porte généralement sur l'intervalle des contrefilets.

Nous négligeons à dessein les caractères empruntés au papier et à la disposition des dentelures. Nous avons rencontré les trois valeurs pour chacun des trois reports. Chacun de ces reports a donné lieu à des essais correspondants, ou mieux à des tirages de fantaisie. Au premier appartient le 12 cents lilas, indiqué par les anciens catalogues; au deuxième, une série des trois valeurs en noir. Au troisième, une autre série noire et des timbres en couleurs inversées de 12 et 24 rouge, 6 et 24 bleu, 6 et 12 vert, signalés dans nos 33 et 35 du *Timbrophile* (1).

En rappelant cet exemple encore peu connu mais étranger à notre sujet, nous avons voulu montrer qu'on aurait pu de la sorte obtenir des réimpressions dans d'autres pays. Il parait que notre remarque a été saisie au vol. Aussi n'a-t-on pas laissé passer une aussi belle occasion de jouer un tour aux collectionneurs, d'autant que ce procédé permet d'offrir à un prix rémunérateur des timbres restés rares et demandés.

Les timbres dont nous voulons parler sont d'autant plus dangereux qu'ils sont la reproduction parfaite, quant au dessin, des timbres primitifs, mais ils en diffèrent par des caractères secondaires bien suffisants pour les distinguer au moindre examen. La loupe ne montre pas, comme pour les faux timbres, des différences essentielles dans le dessin ou un mode d'impression différent. Mais l'œil ou le toucher reconnaissent des caractères très-apparents et qui, nous l'espérons, ne s'effaceront pas complétement avec le temps. Mais avant de les exposer, un mot sur les petites manœuvres employées pour donner à la marchandise un air d'authenticité.

John Hambug, en présentant ses timbres de Dahomey montre le certificat suivant :

« Je soussigné, directeur des postes de Sa Majesté le roi de Dahomey, certifie que le sieur Foolstrap a pris au bureau principal de notre direction, des timbres-postes pour une somme de seize mille cauris.

« Dont quittance. Abomey, le. . . . »

Eh! mon Dieu, nous savons bien que le sanguinaire sultan de Dahomey a ordonné l'émission de timbres-postes; mais qui nous garantit que ce sont précisément ceux qu'on nous offre? Ne fabrique-t-on pas de toutes pièces des lettres officielles pour les besoins de sa cause? Demandez au *Stamp Collector's Magazine* et à M. Albis.

Subtile Fox fait autrement. Il apporte des timbres de Zanguebar, d'une authenticité incontestable, mêlés à d'autres petits carrés de papier qu'il cède au prix doux de 10 fr. pièce. L'authenticité des premiers garantit celles des seconds. Ils viennent tous de la même source en droite ligne, parole d'honneur. Les mauvais marchands appellent cela faire du commerce : dites plutôt faire des dupes.

Mais le collectionneur devient méfiant, car il a été échaudé et votre serviteur, le docteur Magnus, avant d'admettre un timbre, a la mauvaise habitude de le retourner en tout sens et ne l'accepte pas sans examen, surtout si la source est douteuse ou suspecte. Les tiroirs des banquiers et des personnes honorables ont fait leur temps, comme les souterrains d'Anne Radcliffe. Mettons au pilon les lettres soi-disant officielles que leurs auteurs supposés n'ont guère le temps ni la complaisance d'écrire, pour le plus grand plaisir des amateurs, et examinons les timbres en eux-mêmes, car ils portent avec eux leurs caractères d'authenticité.

Ceci posé, parlons des timbres de Luçon. Tout le monde connaît la série dite aux quatre types. Ces timbres sont de deux valeurs, 5 et 10 cuartos. La dernière valeur est assez facile à trouver, même par groupe de quatre; mais le 5 neuf est plus rare. Aussi y avait-il certitude de le placer avantageusement. M. Maury en a présenté dernièrement des groupes de quatre aux amateurs. Si nous nous permettons de citer son nom, c'est pour le mettre immédiatement hors de cause. Sa bonne foi et son honorabilité ne font doute pour personne et pour nous particulièrement, mais nous pensons qu'il a été le premier induit en erreur. En effet les timbres nouveaux se distinguent des anciens :

1° Par le dessin, qui offre plus d'analogie avec les types du 10 c. qu'avec ceux que nous possédons du 5 c.; quoiqu'il ne soit pas absolument impossible d'expliquer les différences.

2° Par la couleur de l'impression qui est orange pâle et rouge vermillon foncé sur les anciens timbres, et orange vif éclatant sur les nouveaux.

3° Par le papier qui est jaunâtre, épais et consistant sur les anciens timbres, blanc, plus mince et semi-transparent sur les nouveaux.

4° Par la gomme qui est jaunâtre et d'une certaine épaisseur sur les anciens timbres, blanche et très-mince sur les nouveaux.

Avant ces derniers temps, on n'avait jamais vu de timbres semblables aux nouveaux pour la couleur, et comme tous les signes énoncés ci-dessus sont des indices d'un tirage récent, il faut en conclure que ce l'est en effet. Mais où ce tirage a-t-il été fait? Nous voulons bien admettre qu'il a été obtenu à Luçon, mais non qu'il soit ancien; nous craignons bien que ce ne soit un tirage de spéculation.

Le 5 cuartos de cette série à quatre types fut remplacé par un autre très-voisin par le dessin, mais différent par les caractères suivants :

1° Il n'y a à la feuille qu'un seul type et non un

(1) Pendant la préparation de cet article, on nous a remis une quatrième série n'offrant pas de filets comme la première, mais s'en distinguant par la consistance bien moindre du papier et les couleurs.

groupe de quatre types, reproduit autant de fois que de besoin.

2° Sur l'effigie de la reine, les traits indiquant les cheveux dans le dernier 5 c. touchent, par chacune de leurs extrémités, d'un côté à la couronne de la reine et de l'autre à la raie des cheveux, tandis que dans la série précédente, les mêmes traits n'arrivent pas aux mêmes points.

3° La section inférieure du buste est légèrement dissemblable. Concave dans sa partie inférieure et oblique dans la petite section antérieure de la poitrine pour la première série, elle est presque droite dans le dernier 5 cuartos.

4° La partie supérieure de la légende offre aussi une légère différence. Les lettres sont notablement plus grandes au deuxième timbre de 5 c. L'intervalle entre les mots *correos* et *interior* qui atteint 1^{mm} 1/2 et même près de 2^{mm}, sur une des variétés de l'ancien 5 c., n'est que d'un millimètre sur le dernier.

5° Le papier du dernier timbre est généralement plus mince que celui des timbres de la série à quatre types. Toutefois on peut en rencontrer d'analogue pour le timbre aux quatre types et ceux-ci sont d'une nuance voisine, savoir vermillon foncé. Cependant le papier consistant de l'ancien 5 c. se trouve aussi sur les timbres des séries postérieures.

Nous n'avons insisté sur les caractères de ce timbre de la série à un type, que pour établir lequel timbre de 5 c. a été réimprimé incontestablement. Car c'est ce dernier timbre qui nous paraît l'avoir été. Les réimpressions se distinguent du timbre :

1° Par l'impression qui est pâteuse;

2° Par la couleur qui est de deux nuances, brique rouge pâle et rouge carminé, couleurs qu'on ne trouve pas sur les anciens;

3° Par le papier qui offre une teinte azurée légère, mais bien évidente au revers, et qui, examiné par transparence, montre avec bien moins de netteté les détails du dessin sur le nouveau que sur l'ancien timbre.

Ces timbres, qui sont pour nous des réimpressions, n'ont commencé à paraître que l'année dernière, et l'analogie qu'ils présentent avec ceux dont il nous reste à parler frappera plus d'un amateur, comme elle nous a frappé nous-même.

Ceci nous amène à traiter la question des *réimpressions de Nouvelle-Grenade et de Colombie* dont nous avons promis de nous occuper dans un des derniers numéros du *Timbrophile*.

M. Berger-Levrault, dans son *Catalogue*, traduit certainement l'opinion générale, lorsque parlant des deux premières émissions de ce pays, il dit : « Nous serions disposé à admettre que quelques-unes des variétés de nuances sont dues à des réimpressions. »

Tel n'est pourtant pas notre avis, non plus que l'opinion de M. P., l'auteur de la Revue du Catalogue Berger. « Comme M. Berger (*Timbre-Poste*, n° 61), nous avons longtemps cru à la réimpression de quelques-uns des timbres des deux premières émissions ; mais aujourd'hui nous avons la preuve du contraire et nous pouvons leur donner le bénéfice du doute, comme disent les Anglais. Il est entendu que nous ne parlons pas de ces timbres 2 1/2 cent. brun, et 10 cent. vert, arrivés tout récemment et qui sont bien certainement des réimpressions à la Pivol. »

Nous en demandons bien pardon à M. P., mais les deux timbres qu'il considère comme des réimpressions à la Pivol, sont précisément des essais de bon aloi. Ils viennent d'une source parfaitement honorable, ainsi que le 10 cent. bleu de la même émission. Nous établirons plus loin leur authenticité par l'examen de leurs caractères propres.

Dr Magnus.

(A continuer.)

ABONNEMENT

A LA

6e ANNÉE DU TIMBROPHILE

—

Nous rappelons à nos lecteurs que leur abonnement expire au 31 *octobre prochain*. Nous n'enverrons pas de suite d'abonnement d'office et nous ne considérerons comme réabonnées que les personnes qui, d'ici au 15 novembre, nous auront adressé le montant de leur abonnement.

PRIX D'ABONNEMENT A LA SIXIÈME ANNÉE :

France.	3 fr.
Etranger (prix unique). . . .	4

Les frais énormes que nous coûte cette publication, par suite du grand nombre de gravures qu'elle renferme et les primes coûteuses que nous offrons chaque année à nos abonnés, ne nous permettent plus de laisser subsister les anciens prix d'abonnement.

Cette augmentation n'élève encore le prix du journal qu'à une somme bien minime pour une publication mensuelle illustrée avec prime, traitant d'une matière spéciale, ce qui éloigne la masse des lecteurs et doit en rendre le prix plus élevé.

Nous avons aussi longtemps que possible maintenu les anciens prix de souscription, mais le nombre toujours croissant de types et l'augmentation du double qu'ont subi les prix de gravure nous mettent dans la nécessité de faire participer nos lecteurs pour une petite

part dans les frais plus grands que nous avons à faire pour eux.

Nous nous occupons en ce moment de la prime qui sera envoyée avec le n° 1 de la sixième année.

DES INSCRIPTIONS DANS LES ENVELOPPES DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN

(DEUXIÈME TYPE).

Commençons par dire que, dans notre n° 56, nous avons parlé de l'enveloppe de 2 sch. avec différence d'orthographe, circonstance précédemment signalée par M. Moens dans le n° 51 du *Timbre-Poste*.

Maintenant que César est indemnisé, dressons la liste de ce que nous avons rencontré en diverses orthographes.

Il ne s'agit que de la deuxième émission, petites inscriptions, enveloppes de moyen format.

Nous ne mentionnons que les valeurs simples, sans acception de nuances d'impression ou de papier.

L'une des séries porte le mot: Schilling, terminé par un G; l'autre : Schillinge, terminé par un E, et une seule enveloppe contenant les deux orthographes.

1° Avec SchillinG :

1	Schill.	rouge	c.c
1 1/2	—	vert	—
2	—	violet	—

2° Avec SchillingE :

2	Schill.	violet rose.	
3	—	jaune	c.c.
5	—	bleu.	
5	—	bistre	c.c.

3° Avec SchillinG et SchillingE :

1 1/2 Schill. vert.

Dans cette dernière, l'inscription se trouve diversement située par rapport ou à la face ou au revers de l'enveloppe, ce qui a fait supposer à quelques amateurs, d'après des enveloppes coupées, qu'ils possédaient le 1 1/2 sch. vert, avec légende uniforme SchillingE, que nous n'avons pas rencontré sur une enveloppe entière.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui posséderaient en exemplaires entiers celles de :

3 et 5 Schill. avec SchillinG,

Et celles de :

1 1/2 avec SchillingE seulement, de vouloir bien nous les communiquer.

PIERRE MAHÉ.

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE LONDRES

Depuis sa constitution, la Société a tenu plusieurs séances. C'est dans celle du 1er mai que la cotisation, fixée d'abord à 6 shillings, fut portée à 10 (12 fr. 50), somme considérée comme nécessaire pour couvrir les dépenses de la Société.

Dans la séance du 15 mai, M. Hughes a fait connaître une série de timbres d'Antioquia, l'un des Etats-Unis de Colombie. On en trouvera la description dans une autre partie du journal. D'autres lectures furent mises à l'ordre du jour de la Société pour les séances suivantes.

La première assemblée générale a eu lieu le 29 mai. Le président annonce que la première opération à faire est la nomination du bureau pour l'année suivante commençant le premier samedi de mai; les membres qui en font partie ayant été élus provisoirement et par eux-mêmes comme fondateurs de la Société. Ils se mettent à la disposition des membres soit pour une réélection, soit pour un remplacement, si la chose parait plus utile aux intérêts de la Société; mais avant de procéder à cette élection, il veut leur donner un aperçu de la situation présente de la Société.

Le nombre des membres de la Société à cette date est de 30 non compris ceux admis le même jour. Quelque modeste que soit ce début, il espère qu'il ne sera pas sans influence sur les progrès des connaissances philatéliques.

Quant à la situation financière, il n'y a pas lieu d'exposer les comptes, vu les très-petites dépenses effectuées.

La nomination des membres du bureau a eu lieu à l'unanimité. La liste comprend les mêmes noms, avec cette différence que M. W. E. Hayns a été nommé secrétaire en remplacement de M. W. D. Atlee, empêché par ses occupations commerciales et qui prend sa place dans la commission.

M. Hemmeng a été nommé secrétaire adjoint. Enfin la commission fut autorisée à remplir les vacances survenues dans son sein pendant le cours de l'année.

Le président donne alors lecture d'un travail sur le plus ancien timbre de Sydney et sur les essais des Vues de Sydney.

Le timbre dont il est question servait à affranchir les lettres distribuées deux fois par jour dans les limites de la ville de Sydney. C'est un timbre gaufré sans couleur. Le dessin représente les armes royales. Autour les mots : *General Post-Office. New-South Wales;* et au-dessous : *Sydney*.

L'application en était faite sur des enveloppes ou couvertures de demi-feuille de papier pot.

Le timbre, en passant par les bureaux de poste, était oblitéré en noir par une grille octogone, portant l'heure de la distribution. En plus, l'enveloppe était frappée

d'un timbre rouge portant avec le mot *free*, les jour, mois et année, dans un cercle surmonté de la couronne.

Le président montre à l'appui un timbre oblitéré sur une enveloppe portant encore la suscription à la main. La date de la poste est octobre-5-1849. Sydney étant une ville de moyenne étendue, il était aussi facile à un domestique de remettre en main propre une lettre, que de la prendre au bureau de poste. La disposition malencontreuse de l'enveloppe fut cause que beaucoup en pliant ne mirent pas le timbre gaufré en vue ; de cette façon, des lettres affranchies furent taxées 2 pence avant que les timbres n'eussent été découverts. La remise aux vendeurs était de 4 p. pour cent enveloppes. Malgré cela et le doublement de la taxe sur les lettres non affranchies préalablement, les débitants se plaignaient de ne pouvoir les placer. Pour ces motifs, le timbre fut très-peu employé et à peu près oublié.

Le président montre encore six essais du 1 p. Vues de Sydney, tirés avant le choix du premier dessin. Ils paraissent être des transports lithographiques par Clayton, imprimés en rouge sur papier de Chine. Les tympans sont rouges avec des points blancs au lieu d'être blancs avec des points rouges, comme il fut adopté plus tard. Le gouvernement ayant résolu de faire l'impression sur métal et non sur pierre, aucun timbre ne parut semblable à ces essais.

Six autres essais paraissent avoir été tirés sur la première planche du 3 p. La couleur est bleu verdâtre, et l'impression sur papier de Chine appliqué sur carte. Chaque timbre diffère des autres par de très-petits détails.

Il résulte de renseignements transmis qu'il est absolument impossible d'obtenir des timbres neufs (réimpressions?), les vieilles planches ayant été, par ordre, détruites aussitôt la mise en service d'un nouveau type.

M. Pemberton fait remarquer que dans le rapport de la commission indiqué dans le travail du président, il a trouvé que les timbres de 3 p. sont désignés comme vert, brun et rose. Après une discussion sur ce point, l'assemblée est d'avis qu'il faut admettre la variété brune, et que le timbre rose ou chair peut très-bien avoir été émis quoiqu'on n'en connaisse pas de spécimen. (S'agit-il ici de timbres ou d'essais?)

Le secrétaire donne lecture d'une note sur un timbre de poste locale russe (voir plus haut). Les timbres suivants sont placés sous les yeux des membres de l'assemblée :

Série des nouveaux timbres d'Antioquia par M. Hugues.

Un timbre adhésif de Knoxville, une enveloppe timbrée de Memphis, et une série d'enveloppes californiennes par M. Pemberton.

Une variété du timbre circulaire d'un anna, Kaschmir imprimé en noir sur papier vergé comme le bleu, par M. Hayns.

A la séance du 12 juin, on a donné lecture de lettres intéressantes touchant le timbre de Guyane hollandaise et les timbres supposés du Paraguay. M. Erskine met en doute la bonté du premier et lit à l'appui une lettre du Révérend Dr F. Smith, qui fut chapelain du consulat de 1861 à 1866. D'après le Révérend, il n'y avait pas à Java, en 1861, de timbre en service. Vers 1864, un timbre fut émis pour la taxe postale intérieure seulement, timbre uniforme pour toutes les distances et différent de celui envoyé par M. Erskine et que le ministre ne connaissait pas. Ce timbre ressemblait au timbre anglais à l'effigie de la reine, mais portait celle du roi de Hollande. La valeur était de 10 cent. Les recherches doivent continuer.

(Il est regrettable que le compte rendu ne fasse pas connaître quel était le timbre présenté par M. Erskine. Quant à celui décrit par M. F. Smith, ne serait-ce pas simplement le timbre bien connu des Indes néerlandaises, qui fut mis en service précisément le 1er avril 1864 ?

Autre observation. On parle d'un timbre de la Guyane hollandaise. On répond par un timbre de Java. Pourtant les deux pays ne se touchent guère.)

Relativement aux timbres du Paraguay, un sieur Masterman, aide-chirurgien à l'hôpital militaire de l'Assomption, transmet à M. Hayns des renseignements bien connus en France et qu'on trouve tout au long au *Magasin pittoresque* (année 1866, page 368).

« En janvier 1864, le général Francisco Solano Lopez, qui a été élu président de la République après la mort de son père en 1862, fit graver sur acier, par M. Stern, graveur à Paris, le dessin d'un timbre-poste destiné au Paraguay. Ce dessin présente les armes de la République. Cette gravure faite, le général Lopez en emporta des épreuves à l'Assomption, et aucune suite ne fut donnée à ce projet. Le coin resta en dépôt chez M. Stern. M. Stern n'a pas gardé note du tirage d'essai à très-petit nombre fait pour le général Lopez, et il parait certain qu'aucune de ces épreuves n'est arrivée en Europe. Depuis lors, il n'y a eu aucun tirage officiel, de sorte que les timbres du Paraguay proviennent tous de tirages faits sans autorité, quoique avec le coin original. »

A ces renseignements si positifs fournis par M. Rondot, ajoutons que le coin, venu par des circonstances que nous ne pouvons préciser entre les mains de M. Hulot, lui a servi à faire des essais de couleur, essais aussi nombreux que variés et qui ne sont venus que bien rarement entre les mains des collectionneurs. C'est à la rareté relative de ces essais qu'il faut attribuer les nombreuses contrefaçons qui ont jeté sur eux un certain discrédit.

Quant aux derniers timbres (vaisseau dans un ovale), l'assertion de non-existence n'est pas moins absolue de la part du correspondant. Nous croyons cependant que la question est loin d'être jugée en dernier ressort,

que le timbre est seulement suspect. Car la guerre qui désole les bords du Paraguay empêchera encore quelque temps d'obtenir le dernier mot de la question.

Dr Magnus.

Le Propriétaire-Gérant : P. MAHÉ.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

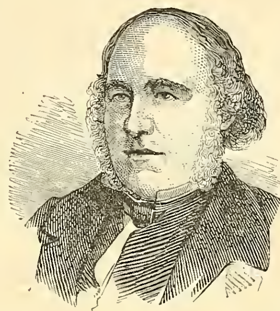
Le Numéro :
EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c.

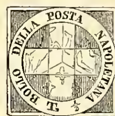
— N° 58 —
Panem et Sigillum.

5e Année. — N° 10.
30 AOUT 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Serbie. — L'émission depuis longtemps promise, à l'effigie du nouveau prince de Serbie, a été faite au commencement de ce mois.



Voici, au sujet de ces timbres, ce que nous écrit un de nos rédacteurs qui a connu personnellement le jeune prince :

« ..... Milano (Obrenowitch IV) est le petit-fils de Milosch Obrenowitch, le fondateur de l'indépendance serbe. De 1865 à 1868, on voyait souvent cet enfant, de dix jusqu'à quatorze ans, jouer avec une dizaine d'autres garçons dans le jardin du Luxembourg, à Paris. Lorsque les timbres-postes de Serbie apparurent pour la première fois (1866), il en reçut avant toute autre personne à Paris, et les distribua à ses jeunes camarades.

« Il y a quelques jours nous avons montré à plusieurs de ses anciens amis et condisciples la nouvelle série de timbres serbes à l'effigie de Milano. Tous se sont écriés : « Tiens, c'est Pot-Cassé ! » C'était le sobriquet sous lequel il était connu au Luxembourg. Si la gravure de ce timbre est mauvaise, la ressemblance du moins est assez bonne.

« Lorsqu'il habitait Paris, Milano Obrenowitch était dans la pension Huet, dont le chef, M. François Huet, homme très-distingué, qui l'avait suivi à Belgrade,

vient de mourir presque subitement à Paris, où il était revenu, il y a quelques semaines. — ALBIS. »

Ces timbres sont au nombre de huit, imprimés en couleur sur blanc. Le piquage en est varié, et quelques-uns présentent deux piquages différents : 9 1/2 haut et bas et 12 droit et gauche :

1 para	jaune et jaune foncé,	piqué	12.
10 paras	brun,	—	9 1/2 et 12.
15 —	orange,	—	9 1/2.
20 —	bleu,	—	9 1/2 et 12.
25 —	carmin,	—	9 1/2 et 12.
35 —	vert pâle,	—	12.
40 —	violet,	—	9 1/2.
50 —	vert foncé,	—	9 1/2.

Allemagne confédérée. — Le 5 sgr. est paru piqué.

Libéria. — Ainsi que le disait le Dr Magnus dans notre dernier numéro (Réimpressions lithographiques), les timbres de ce pays nous arrivent maintenant privés du deuxième filet d'encadrement, comme ils étaient à l'émission de 1860. Seulement le papier est plus mince et les couleurs moins vives. Ils restent piqués 12.

5 cents rouge pâle.
12 — bleu —
24 — vert-jaune pâle.

M. Moens dit en avoir vu de non dentelés.

Russie. — La Russie va bien, et si cela dure un peu elle n'aura rien à envier à l'Angleterre, et peut-être plus tard à l'Amérique, son nombre d'Offices particuliers ou locaux ayant l'air de vouloir prendre des proportions qui nous inquiètent. Celui-ci est affecté à la poste rurale de Riasan-Ski. Il est imprimé en noir sur papier blanc uni, non dentelé.



2 kop. noir.

Danemark. — M. Moens annonce le timbre de chemin de fer *Jydsk-Fienske*, comme paru piqué :

8 skill. rouge-brun.

République Transvaal. — Nous ne pouvons mieux faire, au sujet de ce type, que d'emprunter au *Timbre-Poste* l'article qu'il lui consacre :



« Le *Briefmarken-Samler*, qui aime assez de puiser ailleurs ses renseignements sans en jamais citer la source, donne le *fac-simile* ci-contre comme étant la reproduction du type émis. Il y aurait donc eu modification dans le dessin que nous avons décrit dans notre numéro 78; la devise nationale a été ajoutée : *Eendragt maakt magt*, ce qui veut dire : L'union fait la force.

« Nous espérons que le timbre vaudra mieux que la reproduction, car il faut énormément de bonne volonté pour reconnaitre un aigle au-dessus de l'écu.

« C'est à l'obligeance de M. G. Léglise que nous devons le document suivant, en date d'avril 1869 et extrait du *Staats-Courant*, journal imprimé à Prétoria :

« Art. 72. Le jour de la mise en circulation des timbres-postes sera fixé par SON EXCELLENCE (!) le président de l'Etat.

« Art. 73. Le trésorier général doit fournir à la demande du directeur général des postes la quantité de timbres que celui-ci jugera nécessaire.

« Art. 74. Le trésorier général doit tenir un livre spécial de tous les timbres disponibles ainsi que de ceux déjà distribués.

« Art. 75. Défense est faite au trésorier général de remettre des timbres-postes à d'autres qu'au directeur général des postes sur la demande écrite de celui-ci. Il ne pourra utiliser d'autres timbres que ceux reçus d'un directeur des postes (?); la contravention à ce règlement sera punie comme attentat de vol à la propriété du pays.

« Art. 76. Le directeur général des postes se chargera de fournir de timbres tous les différents bureaux de poste ; il les débitera pour la valeur remise.

« Art. 77. Le directeur général des postes tiendra note des timbres qu'il aura reçus, ainsi que de ceux qu'il aura débités : il donnera en les recevant une quittance au trésorier général, et mettra sa responsabilité à couvert, en recevant lui-même quittance de chaque maître de poste à qui il en aura fourni.

« Art. 78. Les timbres-postes porteront les armoiries de la république de l'Afrique du Sud, avec inscription et valeur à décider par le président de l'Etat.

« Art. 79. Il y aura trois sortes de timbres-postes, savoir : 1 shilling, 6 pence, 1 penny.

« Art. 80. Chaque sorte de ces timbres sera imprimée d'une couleur différente, selon décision du président de l'Etat.

« Art. 81. Ils serviront pour acquitter par anticipation le port des lettres, journaux, livres et paquets.

« Art. 82. Les timbres-postes seront collés *sur* l'adresse des lettres, journaux, etc. (C'est sans doute du côté de l'adresse qu'on veut dire.)

« Art. 83. On pourra appliquer plus d'un timbre-poste sur les lettres, journaux, etc., pour compléter la taxe à percevoir.

« Art. 84. Chaque timbre-poste ne pourra servir qu'une seule fois; les timbres employés seront annulés de la manière qu'il sera jugé préférable par le directeur général des postes.

« Art. 85. Les lettres, journaux, etc., qu'on trouvera munis de timbres-postes qui auraient déjà servi, qui seraient falsifiés ou couverts d'écriture ou d'impression, seront considérés comme n'ayant pas payé le port.

« Si cependant l'état extérieur de pareils timbres faisait supposer une fraude, il sera statué selon le règlement de l'article 87 mentionné ci-après.

« Art. 86. La valeur d'un ou de plusieurs timbres-postes affranchissant lettres ou journaux, devra être égale à la valeur en argent exigée comme taxe; en cas d'insuffisance de timbres, les lettres, journaux, etc., seront considérés comme non affranchis.

« Art. 87. Les lettres, journaux, etc., qui seront munis d'un ou de plusieurs timbres-postes falsifiés ou imités ou ayant déjà servi, seront retenus et remis aux fonctionnaires chargés par la loi de poursuivre les méfaits.

« Art. 88. L'affranchissement des lettres, journaux, etc., au moyen de timbres-postes deviendra obligatoire lorsqu'ils seront introduits. »

Mexique. — M. Van Rinsum aime à rire : il dit avoir vu un timbre de 25 cents actuel avec date 22-69, et s'écrie : le 22e mois!

Il ignore sans doute que les chiffres qui précèdent le millésime sont, comme on le voit sur les enveloppes anglaises, l'expression numérique de la date et du mois où les timbres ont été ou imprimés ou mis en vente, ainsi 22—69 doit se traduire :

2 février 1869.

Vous êtes jeune, Monsieur Rinsum!

M. Moens a vu, également du Mexique, le 100 centavos *brun* sur chamois, non dentelé.

Le même signale :

Guadalajara. — 2 reales, 1867, imprimé en noir sur papier blanc épais, qu'il assure n'avoir pas été décoloré; le papier est semblable à celui du *medio*, et est encore muni au revers d'une partie de la gomme.

Émissions remises ou annoncées.

Antioquia. —

Angola. —

Drammens (Norvége). — 2 types, 4 timbres.

Dominion of Canada. —

Uruguay. —

Ces deux dernières sont signalées par le *American Stamp Mercury*.

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE LONDRES

La réunion ordinaire de la Société a eu lieu le 26 juin dans le local habituel. Il y avait une brillante assistance qui écouta avec la plus grande attention la lecture d'un travail de M. Pemberton sur les Offices locaux de Californie.

L'intérêt de cette communication fut rehaussé singulièrement par la vue d'une collection nombreuse de pièces dont plusieurs douzaines n'ont jamais été décrites, et généreusement présentée en guise d'illustration par cet écrivain distingué.

Sur la proposition du Dr Viner, des remercîments à M. Pemberton pour son travail furent votés à l'unanimité, ainsi que pour un autre du même auteur, en collaboration avec M. Th. Erskine, pour leur monographie intitulée : *Liste indicative des timbres de la Nouvelle-Zélande.*

Le Dr Viner propose et M. Wilson appuie, que la réunion ordinaire de la Société soit renvoyée au samedi 2 octobre. La proposition est adoptée.

Pendant que la Société philatélique de Londres prend ses vacances, revenons, s'il vous plaît, sur les timbres du Paraguay gravés par M. Stern. Nous disions dans le dernier numéro que le général Lopez avait emporté des épreuves à l'Assomption : qu'aucune suite n'avait été donnée à ce projet;... enfin qu'il paraissait certain qu'aucune des épreuves n'était arrivée en Europe. Si les tirages de M. Hulot ont démontré que le coin était en effet resté à Paris, il paraît pourtant que le général Lopez avait emporté quelques clichés; car nous avons reçu il y a quelques jours deux épreuves adressées en Europe par le Dr M. de Rio-Janeiro, homme des plus honorables, et qui assure qu'elles ont été trouvées à la poste de l'Assomption lorsque l'armée alliée est entrée dans cette capitale.

Ces épreuves sont sur papier jaunâtre, grossier et tout à fait différent de celui des épreuves obtenues anciennement. Le tirage paraît avoir eu lieu à l'aide d'un coin de plomb, dont les détails s'écrasent facilement. De plus, l'encre très-fluide a rendu ces mêmes détails pâteux et lourds. Enfin l'angle supérieur droit du timbre est aplati comme s'il avait été déformé, par suite d'un coup ou d'une chute. Pourtant, à part ces différences, on retrouve une identité absolue des détails du dessin qui montre que le cliché provient bien du même coin que les autres tirages connus.

Ces épreuves appartiennent évidemment à un tirage d'origine paraguayenne et témoignent que le projet avait été soumis à une étude sérieuse.

Ajoutons que parmi les essais provenant de la Monnaie de Paris, on en trouve imprimés sur des enveloppes de grande dimension et à l'angle supérieur droit.

En rappelant ces détails, notre but est de prouver que c'est bien là un projet sérieux de timbre et non une spéculation.

Dr MAGNUS.

LE VIEUX-NEUF

Bergedorf. — Il paraît qu'il a existé un timbre de 1 1/2 schilling jaune dont la première orthographe portait schillingE. Cette faute a été corrigée, mais il y aurait eu des timbres avec la faute livrés à la consommation. Nous pensons que c'est par erreur que M. Moens indique le mot schilling comme placé à la gauche du timbre, tous ceux que nous connaissons le portent *à droite*.

Italie. — Un de nos amis nous envoie un timbre de 15 centesimi (c. quindici), émission de 1863, piqué 9 1/2. Certaines irrégularités nous avaient fait mettre en doute ce piquage, surtout en raison du nombre 9 1/2, inconnu pour les timbres italiens; mais nous avons rencontré les mêmes défauts sur un grand nombre de timbres de la même série, et nous n'hésitons pas à le considérer comme une fin d'émission qui sera passée inaperçue.

Deux emprunts au *Continental Philatelic Magazine* :

Brunswick. — 5 *pfennige*, dernière émission, imprimé en *noir sur bleu*, avec cor de poste en filigrane.

Qu'est-ce que cela, et quelle est cette nouvelle valeur posthume?

Victoria. — Timbre de 1 penny rouge, reine en buste, avec faute dans le mot Victoria, en haut du timbre, un T remplaçant le deuxième I, ce qui forme Victorta.

Hambourg. — On nous communique un timbre de 1 1/4 schilling, émission de 1866, à relief, qui est *rose* comme le 1 1/2, au lieu d'être mauve. Le timbre est neuf et encore muni de sa gomme qui est intacte.

RÉIMPRESSIONS LITHOGRAPHIQUES

(SUITE.)

Mais pour procéder avec méthode dans l'examen de ces timbres, faisons connaître les caractères distinctifs des timbres et des réimpressions, tels qu'ils résultent de nos propres recherches :

1° Le dessin du timbre nous a paru le même, sauf sur quelques-uns où les chiffres de la valeur n'offrent pas une identité parfaite ;

2° L'impression des réimpressions est généralement mauvaise. Par suite de l'encrage défectueux, les détails du dessin laissent à désirer et sont peu visibles ;

3° Les couleurs sont généralement différentes de celles employées pour les timbres dont l'authenticité est incontestable ;

4° Le papier est, sur les timbres anciens, d'un blanc mat, un peu jaunâtre, quelquefois teinté de la nuance du timbre, mince et peu consistant, sans être pelure. Gommé et examiné par le revers, il montre les détails les plus importants du timbre. Le papier des réimpressions a un œil azuré ; il est plus fort et plus consistant. Gommé et examiné par le revers, il ne laisse pas apercevoir les principales parties du timbre, à moins que l'application d'une gomme très-liquide n'ait eu pour résultat de rendre le papier tout à fait translucide.

Nous remarquons qu'il faut arriver à la série de 1865 pour trouver un papier présentant plusieurs de ces caractères, mais jamais l'œil azuré aussi prononcé que la plupart des réimpressions. Les deux seules valeurs parues de la série 1868-1869 sont dans le même cas.

Voilà donc des signes particuliers empruntés comme toujours à des caractères secondaires, mais pourtant bien suffisants. Voyons maintenant dans chaque émission les signes propres à quelques timbres.

Emission de 1859. Armes dans un octogone, valeur en grands chiffres, impression de couleur sur papier blanc.

Nous n'avons jamais rencontré de réimpression de cette émission. « Le premier timbre neuf, 5 cent. lilas sur papier vergé (*Timbre-Poste*, n° 61) qui nous tomba sous la main, fut placé dans notre album sous toutes réserve, parce qu'il n'offrait pas à nos yeux une preuve suffisante d'authenticité ; nous ne tardâmes pas à nous convaincre de nos torts en le trouvant authentiquement annulé de la marque BOGOTA dans un album où il se trouvait depuis plus de sept ans. La nuance et le papier étaient identiques à notre exemplaire. »

Nous n'insisterons pas davantage. Le témoignage de M. P. nous paraît détruire toute incertitude.

Emission de 1860. Armes dans un octogone, valeur en petits chiffres, impression de couleur sur papier blanc.

Cette série comprend pour chaque valeur un très-grand nombre de variétés de nuances, voire même de couleurs. « Ces variétés (*loco citato*) ne doivent pas être attribués à des réimpressions, mais à la mauvaise préparation des couleurs et à l'inexpérience de l'imprimeur. Nous avons vu des 2 1/2 cent. vert, ayant trois nuances bien distinctes sur une seule et même rangée. » Cette particularité ne nous a pas échappé et nous avons sous les yeux, dans notre collection, une autre bien plus singulière. C'est celle d'un timbre de la valeur 2 1/2 cent. dont les côtés supérieur et gauche sont jaune-bistre, l'inférieur et le droit étant vert. Mais si la variété de nuance n'est pas l'indice de réimpression, il ne s'ensuit pas qu'il n'en existe pas.

Si l'on examine le plus grand nombre des timbres de cette série, on trouve qu'ils sont imprimés sur un papier blanc jaunâtre, quelquefois teinté sur la face de la nuance du timbre, mais montrant toujours au revers la teinte naturelle. Ce papier est de consistance très-mince, sans être un papier pelure. Vu par le revers, il est facile de distinguer les principales parties du des-

sin du timbre. On rencontre aussi un certain nombre de timbres d'un peso sur papier tout à fait azuré, dont la teinte varie assez fortement d'intensité. Le papier est de consistance moindre que le papier blanc, mais comme ce dernier, montre au revers, par transparence, les principaux détails du dessin. Les timbres imprimés sur les deux sortes de papier, l'ont été tantôt à l'aide d'encre lithographique, tantôt à l'aide d'un mordant que l'on laisse sécher quelques heures avant de le poudrer avec la couleur en poudre, ayant soin de ne l'essuyer qu'après un ou deux jours. On trouve imprimés, par ce dernier procédé, des timbres de toutes les valeurs.

Parmi les derniers timbres d'un peso qui nous ont été présentés, nous en avons remarqué un d'un pourpre foncé, imprimé sur papier à œil azuré, bien évident au revers et de consistance plus forte que le papier ordinaire, avec tous les caractères en un mot indiqués par nous pour les réimpressions. L'impression du timbre a eu lieu à l'aide d'un mordant. Aussi parmi les grains de couleur retrouve-t-on des grains de poudre d'or ou de bronze qui brillent sur le fond pourpre. Sur ce timbre, les lettres de la légende sont grêles, quoique de même forme et dans la même situation que les anciens timbres. Il semble que la couleur a mordu sur les parties non encrées pour les rétrécir. Nous n'attachons pas à ce dernier caractère une très-grande valeur, car nous le retrouvons sur deux autres timbres, l'un rouge sang sur papier blanc mince, l'autre rouge brique sur papier blanc plus épais et non transparent. Nous avons entendu émettre des doutes sur la valeur de ce dernier.

Ce timbre d'un peso pourpre foncé, est le seul de cette série que nous rapportions à une réimpression. Aucun des caractères assignés ci-dessus ne se retrouve sur les deux essais dont parle M. P. Les exemplaires que nous avons sous les yeux sont identiques quant au dessin des timbres, voire même les chiffres-valeurs. Ils sont sur papier blanc assez consistant, et n'ont pas de gomme au revers. Peut-être faut-il attribuer à cette absence l'impossibilité de distinguer au revers les principaux détails du dessin. Enfin un 10 cent. bleu, gommé et qui doit être rangé soit dans les essais, soit dans les erreurs d'impression, nous offre tous les caractères principaux du papier des anciens timbres; il ne saurait donc être confondu avec les réimpressions.

Emission de 1861. Armes dans un grand rectangle. Impression de couleur sur papier blanc.

Trois des valeurs de cette série ont été réimprimées dans les nuances suivantes, sur le papier à œil azuré:

2 1/2	centavos	gris-noir.
10	—	bleu pâle.
20	—	rouge brique foncé, brique pâle, rouge carminé.

Il est très-important de faire remarquer la ressemblance des deux dernières nuances de ce 20 centavos avec celles du 5 cuartos type unique, de Luçon. La concordance est frappante et au moins singulière.

L'examen des chiffres des anciens et nouveaux timbres fournit encore quelques caractères distinctifs. Le chiffre 2 de la première valeur a 1/3 environ de millimètre de hauteur de plus sur le timbre que sur la réimpression. La tête du 2 est plus rapprochée du filet interne du cadre sur le timbre, du filet externe sur la réimpression. Sur le 20 centavos, le 2 des réimpressions est de travers et la tête penche à gauche. Tout cela démontre que les chiffres ont été refaits et qu'il s'agit bien là d'un nouveau report avec un nouveau dessin du chiffre. Nous en trouvons la preuve sur un timbre de notre collection dont la possession remonte à cinq années au moins, preuve qui nous avait toujours échappé. Sur un timbre d'un peso de cette série, nous trouvons des traces indubitables de la tête et d'une partie du corps du 2 (centavos), le point qui surmonte I et la partie supérieure du 1 de 1/2. Le mot peso a remplacé le mot centavos et l'on voit encore des traces de l'N et de l'S. Ces traces que l'on rencontre sur un exemplaire provenant sans doute des premiers tirages ont disparu sur un autre exemplaire plus récent, soit par usure soit autrement. Mais il n'en reste pas moins démontré qu'il a fallu refaire le chiffre de la valeur pour les réimpressions. Nous n'avons pas encore rencontré le 5 centavos ni le peso réimprimés, mais il ne faut désespérer de rien. Notons de suite que la ligne de la légende qui contient la valeur, identique quant au mot centavos sur les 2 1/2, 10 et 20, est totalement différente pour le 5 dont le mot centavos a 3 millimètres de plus que sur les autres valeurs.

Emission de 1862. Armes. Neuf étoiles sur fond ondulé cadre octogone. Impression de couleur sur papier blanc. Nous ne connaissons pas de réimpression de cette série. Notons que le peso est à la fois sur papier blanc et sur papier azuré, mais le papier a tous les caractères d'ancienneté.

Emission de 1863. Armes. Neuf étoiles au-dessus sur fond blanc dans octogone. Impression de couleur sur papier blanc.

Cette série a fourni une riche moisson. En effet elle se compose d'abord de quatre valeurs:

5	centavos	ocre et jaune-orange.
10	—	bleu.
20	—	rouge.
50	—	vert-bleu.

Les trois premiers sont sur le papier blanc jaunâtre des anciens timbres. Le 10 est aussi sur papier azuré et, dit-on, le 20 centavos (1). Quant au quatrième, nous avons démontré (page 425 du *Timbrophile*) qu'il est

(1) Nous avons pu en fournir pendant l'impression un exemplaire oblitéré authentiquement au Dr Magnus.
P. M.

toujours sur papier azuré et que le timbre vert de 50 centavos sur papier blanc n'existe pas ou n'est qu'une altération par l'eau de javelle du timbre sur papier azuré. On a signalé deux inversions très-authentiques de couleur : toutes deux sont sur le papier blanc jaunâtre et sont aux valeurs et couleurs suivantes :

20	centavos	vert.
50	—	rouge.

Ce qui donne six timbres principaux pour cette série. Jusqu'à présent pour nous, le 50 centavos vert et sa variété par transposition de couleur, ont seuls été réimprimés et nous avons pu voir :

50	centavos	vert	sur papier	blanc
50	—	—	—	azuré.
50	—	rouge	—	blanc.
50	—	—	—	azuré.

Les caractères empruntés à l'examen du papier sont les mêmes qu'à la série précédente pour ceux sur papier blanc. Le 50 centavos rouge et le 50 centavos vert sur papier blanc présentent l'œil azuré caractéristique. Le rouge est très-pâle et non vermillon comme le vrai timbre que nous possédons. Le vert est vert jaunâtre. Quand au 50 centavos sur papier azuré, l'impression en est également vert jaunâtre pour les nouveaux, tandis qu'elle est vert-bleu sur les anciens, ce qui permet de les distinguer immédiatement. Comme on n'a pas rencontré de 50 centavos rouge sur papier azuré, il n'y a nulle difficulté à le distinguer. Ajoutons que la couleur d'impression est la même que pour le 50 centavos sur papier blanc. Il n'y a de changé que la teinte du papier.

C'est à propos des timbres de cette série que nous fîmes nos premières observations sur les réimpressions lithographiques et que nous fûmes amené à concevoir les doutes les plus sérieux sur l'origine officielle de ces réimpressions. M. Moens nous avait bien présenté des 20 centavos de la troisième émission de couleur rouge carminé que nous nous étions accordés à considérer comme une réimpression, vu la différence complète de la couleur. Mais lorsque parurent les deux timbres de 50 centavos vert sur blanc et sur azur, comme l'existence du premier était fortement mise en doute par nous, nous l'examinâmes avec la plus grande attention. Pour le 50 centavos sur papier azuré, il nous fut facile de reconnaître que le papier était un peu plus teinté sur le nouveau, que la couleur d'impression était différente, vert-jaune et non vert-bleu. M. Moens nous ayant fait voir à peu près dans le même temps un 50 centavos vert sur azur dument oblitéré et identique de nuance avec notre exemplaire neuf, ce nouveau devenait donc suspect. Toujours à la même époque, il ressortait pour nous des recherches rappelées au *Timbrophile*, que les soi-disant timbres sur papier blanc étaient des timbres traités à l'eau de javelle. Les nouveaux venaient-ils renverser cette opinion? La comparaison de la partie de la légende qui indique la valeur nous a permis de trancher la question. Les deux 50 centavos rouge sur blanc et vert sur azur (ancien) sont identiques de dessin.

1° Tous deux ont un point après le mot *Nacionales*, qu'on ne retrouve pas sur les nouveaux timbres ;

2° Le 5 est plus gros et la tête plus relevée sur les anciens que sur les nouveaux;

3° Le O est plus large sur les anciens, et plus rapproché du 5 ;

4° Toutes les lettres de *cent* sont de même grandeur, mais le C est situé un peu plus haut que l'E. Celui-ci touche presque l'N par en haut, et cette lettre le T, dont la barre horizontale est très-légèrement oblique de haut en bas et de gauche à droite. Sur les nouveaux timbres, le C est plus petit que l'E et loin de le dépasser en haut, il n'atteint pas la ligne. Les autres lettres sont écartées l'une de l'autre et la barre horizontale du T parait telle.

Sur les anciens comme sur les nouveaux, on trouve au-dessus de l'O une ligne horizontale qui offre moins d'étendue sur les nouveaux. Ces caractères montrent donc que les nouveaux sont dissemblables avec les anciens et qu'ils ne proviennent pas de la même pierre. Mais si l'on compare les nouveaux 50 centavos avec les anciens 20 centavos on trouve la même disposition de l'O et des lettres du mot *cent*. D'où l'on est autorisé à conclure que ce tirage a été obtenu sur la pierre du 20 centavos ou d'après un report du 20 centavos dont le 2 a été changé en 5. Nouvelle preuve d'une réimpression.

Jusqu'à l'année dernière on ignorait l'existence du 50 centavos rouge de cette émission. M. Moëns l'a signalé pour la première fois en mars 1868. Un exemplaire a été depuis retrouvé dans la collection de M. Ph. Cette annonce a été suivie de l'apparition de plusieurs 50 centavos rouge neufs; mais ils étaient sur le papier caractéristique des réimpressions et, comme si ce n'était pas assez, nous ne tardâmes pas à recevoir le 50 centavos rouge sur vrai papier azuré. Les caractères de la légende étaient ceux des derniers timbres verts. Il était évident que la même planche servait à produire ces derniers, et dès lors il n'y avait plus de doute sur le fait des réimpressions.

Reste un point à décider. La réimpression est-elle officielle, c'est-à-dire faite par ordre des autorités du pays? Nous ne le pensons pas. Nous doutons même fortement qu'elle ait été faite dans le pays, et ce qui nous porte au doute c'est la concordance des couleurs des réimpressions de la série de 1861 avec celles du 5 cuartos à un type de Luçon. Le hasard serait difficilement l'auteur d'une coïncidence pareille pour deux pays si éloignés l'un de l'autre et si peu en relations. C'est donc à Paris ou du moins en Europe qu'ont dû avoir lieu ces

réimpressions, disons mieux ces reports obtenus à l'aide d'exemplaires en bon état de chaque série et qui ne sont pour nous que le produit d'une spéculation frauduleuse qu'il nous a paru bon de signaler aux amateurs

Les séries qui suivent n'ont été l'objet d'aucune réimpression jusqu'à ce jour, leur suppression n'ayant pas encore sans doute entrainé une aussi grande rareté de leurs diverses valeurs.

Dr Magnus.

ABONNEMENT

A LA

6E ANNÉE DU TIMBROPHILE

Nous rappelons à nos lecteurs que leur abonnement expire au 31 *octobre prochain.* Nous n'enverrons pas de suite d'abonnement d'office et nous ne considérerons comme réabonnées que les personnes qui, d'ici au 15 novembre, nous auront adressé le montant de leur abonnement.

PRIX D'ABONNEMENT A LA SIXIÈME ANNÉE :

France.	3 fr.
Etranger (prix unique). . . .	4

Les frais énormes que nous coûte cette publication, par suite du grand nombre de gravures qu'elle renferme et les primes coûteuses que nous offrons chaque année à nos abonnés, ne nous permettent plus de laisser subsister les anciens prix d'abonnement.

Cette augmentation n'élève encore le prix du journal qu'à une somme bien minime pour une publication mensuelle illustrée avec prime, traitant d'une matière spéciale, ce qui éloigne la masse des lecteurs et doit en rendre le prix plus élevé.

Nous avons aussi longtemps que possible maintenu les anciens prix de souscription, mais le nombre toujours croissant de types et l'augmentation du double qu'ont subie les prix de gravure nous mettent dans la nécessité de faire participer nos lecteurs pour une petite part dans les frais plus grands que nous avons à faire pour eux.

Nous nous occupons en ce moment de la prime qui sera envoyée avec le nº 1 de la sixième année.

PRIX

DES

PREMIÈRES ANNÉES DU *TIMBROPHILE.*

Les trois premières années sont presque complétement épuisées.

Le prix en a été augmenté comme suit :

1re année : 12 nos,	**101** illustrations. . . .	5 fr.	»
2e — —	**126** —	5	»
3e — —	**104** —	5	»
Les 3 premières années, brochées ensemble.		13	»

4e année, 2 fr. 50 c.

ALBUMS PERMANENTS

A RELIURE MOBILE

N° 1. Reliure pleine toile, genre maroquin, titre et filets sur le dos et sur le plat, avec 100 feuilles, papier de luxe teinté, tranche jaspée. Prix : 26 fr.

N° 2. Reliure dos en maroquin, avec nerfs, plats en toile gaufrée, coins Picots en cuivre doré. Prix : 40 fr.

N° 3. Reliure maroquin plein, filets à froid, papier tranche dorée, coins riches. Prix : 60 fr.

N° 4. Format populaire. Petit in-4°, 100 feuilles. Reliure pleine, toile chagrinée, papier teinté, bordure de filets grecs. Prix : 16 fr.

(Pour tous les Albums, l'emballage et le port à la charge de l'acheteur.)

—

PETIT ALBUM DES COMMENÇANTS

FORMAT IN-12

Pouvant contenir 1120 timbres.

Texte en français, anglais et allemand, orné d'un planisphère.

Riche cartonnage en toile pleine, couverture gaufrée, filets, avec timbres estampés en or.

Prix : 2 fr. 50 c., *franco* 2 fr. 75 c.

La même reliure en veau plein, même gaufrage.

Prix : 3 fr., *franco* 3 fr. 25 c.

—

LES TIMBRES-POSTES

Catalogue méthodique et descriptif de tous les Timbres-postes connus

PREMIÈRE PARTIE : TIMBRES-POSTES PROPREMENT DITS

Description raisonnée de 3,500 timbres-postes, augmentée d'un aperçu sur l'organisation des collections de timbres-postes, et d'un Tableau des monnaies (par M. O. B.-L.). 1 vol. in-12 de XIII-147 pages.

Prix : 3 fr. 25, *franco* 3 fr. 65 c

(Port à la charge du demandeur.)

—

LE JOURNAL DES POSTES

REVUE MENSUELLE

16 pages grand in-8°

Actes officiels — Législation — Jurisprudence Chronique

Sous la Direction de M. N.-C Louis

PRIX DE L'ABONNEMENT EN FRANCE :

Un an : 6 fr. — Six mois : 3 fr. 50 c.

Etranger, port en sus.

Bureaux : 1, rue du Mail

N. B. On peut aussi s'abonner au bureau du *Timbrophile* (Envoyer le montant en mandats)

En préparation :

SUPPLÉMENT

AU

GUIDE-MANUEL

4e ÉDITION

Renfermant tous les timbres parus ou découverts depuis la publication du *Guide-Manuel.*

1,500 numéros environ.

(Sera donné en Prime aux abonnés à la 6e année du TIMBROPHILE.)

—

CATALOGUE

DES

TIMBRES-FISCAUX

Dits mobiles ou de commerce de tous genres et de tous pays.

(Pour paraître en Novembre prochain.)

LE PROPRIETAIRE-GÉRANT : P. MAHÉ.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.



Le Numéro :
EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50c.

— N° 59 —
Panem et Sigillum.

5e Année. — N° 11.
30 SEPTEMBRE 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ A PARIS, 9, RUE DE CLICHY




Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
FRANCE : 2 FRANCS
AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
ÉTRANGER : 3 FRANCS
AVEC PRIME

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Nicaragua. — La série de timbres de ce pays vient d'être augmentée de deux valeurs. C'est une appropriation du type connu auquel on a ajouté de nouvelles bordures, plus volumineuses que les anciennes, ce qui vient diminuer le dessin intérieur.



Le deuxième de ces nouveaux types est à coins arrondis dans l'intérieur, et, à chaque angle, un cartouche carré extérieur dépassant la bordure renferme la valeur en chiffres.

Ces timbres sont, comme les précédents, imprimés en couleur sur papier mi-blanc uni et piqués 12.

10 centavos vermillon.
25 — vert.

France. — Dans notre numéro du mois de juillet il s'est glissé une erreur que nous avons omis de rectifier le mois dernier. Le timbre de 1 centime piqué 13, dont nous parlions, n'est pas l'effigie tête laurée, mais le 1 centime des *Colonies françaises*.

Etats de l'Eglise. — Le 20 centimes vient d'apparaître dans une quatrième nuance :

20 centimes noir sur papier couché rose.

Nouvelle-Grenade. — Nous avons reçu des 10 cent. actuels d'une couleur violet-noir très-différente des précédentes, cela fait déjà trois nuances pour ce timbre : violet, violet vif, violet-noir.

Nous avons vu un nouveau type pour le 20 centavos. Remis au mois prochain.

Espagne. — Nous avons vu, avec l'inscription noire *Habilitado por la nacion :*

25 mill. de esc. rouge et bleu.
50 — — bistre.

Nous prévenons nos lecteurs qu'il est bon d'agir avec circonspection dans l'achat de ces rares timbres provisoires. La spéculation, la mauvaise, s'en est déjà emparée et il en circule bon nombre de faux.

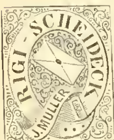
Le *Timbre-Poste* signale un timbre de 1 réal 1857 portant *Corrfos*, au lieu de *Correos*, différence née d'un tirage défectueux.

Nous avons vu un timbre de 12 cuartos, type en service actuellement *vermillon-rouge*, au lieu d'être orange.

Hawaï. — M. W... nous a montré :

1 et 2 cents bleu foncé sur azur foncé épais.
1 cent noir sur papier jaunâtre.

Suisse. — L'établissement des bains du *Rigi-Scheideck*, à l'exemple de celui du Rigi-Kaltbad, a émis le timbre dont nous donnons ci-contre le *fac-simile*.



Ce timbre sert à l'affranchissement, ou mieux au transport des lettres du Rigi-Scheideck à Gersau, lieu où se trouve le bureau de poste.

Il est imprimé en couleur sur blanc, sans valeur, vert.

Il a existé, du même établissement, et pour le même emploi, un autre timbre. C'était un cachet en papier glacé rouge, octogone oblong de petit format, portant en relief : Rigi-Scheideck. Ce timbre est épuisé, et M. J. Müller, le propriétaire des deux établissements de Gersau et du Rigi-Scheideck, s'est vu dans l'impossibilité de satisfaire à la demande que nous lui en avions faite.

Nous le remercions ici et de la complaisance qu'il a mise à nous faire un envoi de ses timbres, et des bons renseignements qu'il a bien voulu nous donner sur son important établissement.

Nous avons vu l'enveloppe de 10, rose, estampillée *à gauche.*

Danemarck. — L'enveloppe de 4 skilling porte maintenant le chiffre de la valeur plus étroit que celui des premiers tirages.

Autriche. — Les cartes-correspondance dont nous annoncions l'émission dans notre numéro du 30 mai, viennent de nous parvenir.

Elles ont, comme dimension, 11 centimètres de large sur 7 1/2 de haut, mesure de la vignette formant bordure.

En haut, au milieu, une ligne cintrée : Correspondenz-Karte ; au-dessous les armes d'Autriche. Plus bas, trois lignes pointées destinées à l'inscription de l'adresse ; à droite, en haut de la carte, le timbre à l'effigie de l'empereur (type en service). Au verso, une ligne d'instructions en haut et en bas, et, au milieu, la place destinée à la communication à faire.

L'impression est sur carton mince chamois ; les inscriptions en noir, le timbre en couleur.

2 kreuzer orange.

(Voir au nº 55, page 438, pour l'emploi de ces cartes-correspondance.)

Bergedorf. — Voici le type d'un timbre qui était destiné à être émis pour faire pièce aux contrefacteurs de Hambourg qui avaient fait paraitre une série fausse dont l'administration de Bergedorf s'était émue.



Il y aurait eu aussi, parait-il, un essai du 3 schilling qui devait, avec le 4 schilling, remplacer les deux mêmes valeurs. Mais l'annexion vint disposer différemment de ce qu'avait proposé la ville de Bergedorf, et les deux vignettes restent des objets de pure curiosité.

Drammens (Norwége). — Nous tenons de la complaisance de M. Gerhard G..., de Drammens, la communication des timbres locaux émis dans cette ville.





Ces deux types sont imprimés en couleur sur papier blanc. Il existe de chacun d'eux deux valeurs :

Premier type, ovale :

1 skill. bleu.
1 — violet.

Deuxième type, rectangulaire :

2 skill. vert.
2 — violet.

Il existe encore deux autres timbres de forme oblongue, imprimés en noir sur papier de couleur, percés en lignes. C'est une composition typographique, avec bordure-vignette. En haut : 1 (ou 2) skilling, puis une barre, après laquelle : Brevmærke..... fra..... I. B. Hagens..... Bybudkontor, une autre barre et au-dessous : 1 (ou 2) skilling.

1 skilling noir sur orange.
2 — — rouge.

Notre correspondant a omis de nous donner les renseignements sur l'emploi de ces divers timbres, mais nous les aurons sous peu.

Straits-Settlements. — Nous avons reçu de ce pays trois nouvelles nuances :

2 cents brun pâle.
6 — violet —
12 — bleu de Prusse.

Etats-Unis. — *The American Journal of Philately* parle d'une émission probable qui viendrait remplacer celle ayant cours, et dans laquelle des portraits de présidents seraient seuls employés. Ce serait une galerie très-intéressante et nous ne pouvons qu'applaudir à ce projet.

Voici quels seraient les noms choisis et les valeurs sur lesquelles ils figureraient :

Washington,	1 cent.
J. Adams,	2 cents.
Jefferson,	3 —
Madison,	6 —
Monroë,	10 —
J. Quincy Adams,	12 —
Jackson,	15 —
Van Buren,	24 —
Harrison,	30 —
Tyler,	90 —

Le Post-Office de New-York ne délivre déjà plus de timbres de la nouvelle émission, sauf les 1, 2, 3 et 6 cents ; pour les valeurs au-dessus on a remis en service les timbres de 1861.

Kissingen (**Bavière**). — On fait courir le bruit, et nous n'en croyons rien, qu'il existe à Kissingen une compagnie faisant le service entre cette ville et Schweinfurt, et *vice versâ*. Elle a trois timbres :



1 kreuzer vert.
2 — rose.
3 — bleu.

Nous regrettons vivement qu'un et peut-être plusieurs de nos confrères se soient laissés prendre à ces étiquettes. Il est temps, ce nous semble, de nous roidir contre les invasions de ce genre. Il est à craindre que, nous comme les autres, nous ayons été quelquefois dupe de ces productions locales, mais nous avons la ferme intention d'y mettre un terme, et nous n'accepterons plus rien de ce genre que sous bénéfice d'inventaire, surtout quand, comme dans le cas présent, « il faudrait être tout à fait bête pour ne pas avoir de soupçons. » (*Le Photographe*).

Passons condamnation sur ce qui est passé, ce qui est consacré et que nous ne saurions aujourd'hui détruire. Mais n'aggravons pas le mal déjà bien assez grand.

Nous craignons fort que les timbres locaux russes, que nous avons mentionnés, ne soient encore des inventions. Nous avons fait écrire, depuis plus de trois mois, à Borowitz, à Bogodorowski et à Schunelbourg, sans en obtenir la moindre réponse, ceci ne nous paraît pas clair, et nous avons des soupçons.

Saint-Vincent. — Le timbre de 1 shilling est maintenant imprimé en brun.

Shanghaï. — Nous avons vu une série de la première émission, dont les principales différences avec le premier type consistent dans les chiffres qui sont en caractère arabe pur, plus grands que dans le premier type de la même émission. Le caractère qui est à l'angle inférieur gauche présente aussi des différences sensibles; les nuances et même quelques couleurs sont changées ; enfin le papier est excessivement mince, et laisse voir à la transparence la maille de la forme. Nous reparlerons de cette série, sur laquelle nous ne sommes pas édifié.

Nous empruntons au *Timbre-Poste* :

Guadalajara. — Timbre au millésime 1867, sur papier vergé.

2 reales vert.

Russie. — 3 kopecks papier vergé et filigrané.

Pays-Bas. — 5 cents, piqués 10.

Australie du Sud. — 1 shilling brun, percé en hauteur, et piqué 12 en largeur.

Wurtemberg. — Enveloppe, première émission, grand format, portant l'inscription fautive suivante : *Drei DreuzRr*.

ÉMISSION DE 1862 DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

—

Deux types.

A mesure qu'on se livre à un examen plus complet et plus approfondi des timbres, on fait des découvertes qui multiplient chaque jour le nombre des variétés. L'observation des nuances et des couleurs n'a pas manqué à l'origine de frapper les premiers observateurs. Les variétés de dessin dans leurs espèces les plus saillantes, comme celles des timbres de Luçon, de Victoria, de la Nouvelle-Galles du Sud, ne leur échappèrent pas non plus. Plus tard on découvrit les fautes dans la légende des timbres, puis les variétés de papier et de filigrane. Celles provenant de l'absence ou de la pré-

sence de dentelures et des manières d'être de ces dernières, sont venues s'ajouter à cette liste déjà longue, et comme s'il était écrit que la mine est inépuisable, notre article sur les enveloppes, en publication dans le *Timbre-Poste*, a indiqué bien des variétés d'enveloppes dont on ne se doutait pas. Le nombre des variétés a donc été multiplié avec raison, car ce travail s'appuie sur des différences positives. Il suffit de comparer un catalogue de ce jour avec un catalogue d'il y a quatre ou cinq ans, même en se bornant aux émissions alors parues, pour reconnaître qu'on ignorait bien des particularités des plus intéressantes de ces séries. Nous avons peine à croire qu'on puisse trouver actuellement la matière d'une abondante moisson, mais le champ est assez vaste pour que les parties peu explorées puissent fournir encore aux amateurs patients une récolte qui les récompensera de leurs recherches. C'est donc une révision attentive de tout ce qu'on connait qui peut mettre sur la voie de découvertes. Nous pensons notamment que l'étude du dessin des timbres, principalement de ceux lithographiés ou gravés en taille-douce, peut amener des résultats intéressants. Ainsi, dans le numéro de juillet dernier, le *Timbre-Poste* faisait connaitre que pour les anciens timbres de Brême, il existe trois types du 3 grote et deux du 5 grote. C'est une découverte du même genre sur des timbres lithographiés que nous allons exposer. Il s'agit de l'émission de 1862 de la République argentine. Donnons d'abord les caractères généraux de cette émission :

Timbres rectangulaires lithographiés.

D. Armes de la République dans un écu ovale, entre deux branches de laurier, sur fond uni, dans un cercle de perles sur deux rangées, inscrit dans un rectangle, dont le fond est couvert de lignes en rayons dans la partie voisine du centre et entre-croisées dans les angles.

L. *Republica Argentina* sur le fond uni du cercle, en dehors des deux branches de laurier. Valeur en chiffres suivie d'une virgule et du mot *centavos*, au-dessous du cercle qui contient les armoiries.

Impression lithographique en couleur, sur papier blanc uni. Valeurs : 5, 10 et 15 centavos.

Jusqu'à ces derniers temps, faute d'un examen attentif, nous avions considéré toutes les valeurs de ces timbres comme appartenant à un seul et même type. L'ensemble offre, en effet, une très-grande analogie, mais les détails montrent que le dessin de chaque valeur est différent, et même qu'il existe deux types pour chaque valeur. C'est l'exposé de ces différences que le présent article a pour but de faire connaitre. Le fait de l'existence d'un type particulier à chaque valeur résultera de l'ensemble de ce que nous avons à dire. Nous commencerons d'abord par démontrer que chaque valeur possède deux types.

La première valeur où cette différence nous est apparue et des plus évidentes, est le 15 centavos bleu. Aussi est-ce par elle que nous commencerons en suivant la méthode employée par nous pour les timbres de Cuba, de Finlande, etc.

15 centavos.

Premier type. 1° La tête du soleil est plus large dans ce type; au-dessus, on trouve une simple ligne représentant les cheveux.

2° Les rayons qui entourent la tête ne descendent pas au delà de la base de la première feuille des branches.

3° L'ovale a 3 1/2 millimètres de diamètre transversal, et 5 1/2 millimètres de hauteur.

4° Les lignes horizontales indiquant le fond d'azur, sont au nombre de 17 de chaque côté.

5° Le bonnet phrygien paraît plus long.

6° La hampe qui supporte le bonnet est grêle et pleine en couleur.

7° Les feuilles de laurier des branches sont au nombre de 12 de chaque côté, assez étroites et disposées comme suit de haut en bas : à gauche, la première seule, puis la deuxième et la troisième sur le même niveau, puis trois groupes de deux feuilles, dont la feuille interne est plus élevée que l'externe. La branche présente à sa base un groupe de trois feuilles dont deux internes. A droite, une feuille interne plus longue qu'en moyenne, fait opposition à trois autres externes superposées régulièrement; puis, quatre groupes de deux offrent une disposition assez régulière.

8° La boucle qui occupe l'entre-croisement des branches est assez grosse et n'offre pas d'appendices inférieurement.

9° L'inscription *Republica Argentina* paraît en lettres plus fortes en général. Cependant le *C* de *ca* est plus étroit, tandis que le *G* est très-notablement plus fort.

10° Le double cercle de perles présente : l'extérieur, 71 perles oblongues et irrégulières ; l'intérieur, une suite de perles plus fines et également distantes. Le cercle linéaire extérieur touche le rectangle à gauche, mais à droite s'en éloigne d'un demi-millimètre.

11° Le chiffre *15* présente au *1* une pointe mieux caractérisée avec un délié plus long. Le 5 au contraire offre une large tête et un corps assez arrondi.

12° Le chiffre est séparé du mot *centavos* par une virgule formée d'un point blanc, avec une queue de couleur.

13° Le mot *centavos* présente des différences bien difficiles à décrire, mais appréciables pourtant en comparant les lettres individuellement avec celles du deuxième type. Elles sont généralement plus étroites.

Deuxième type. 1° La tête du soleil paraît plus haute et est surmontée d'une sorte de petit toupet.

2° Les rayons descendent jusqu'au niveau de la troisième rangée de feuilles du côté gauche.

3° L'ovale a près de 4 millimètres de diamètre transversal, mais la même hauteur, 5 1/2 millimètres.

4° Les lignes horizontales sont au nombre de 15 de chaque côté.

5° Le bonnet phrygien paraît plus gros et plus ramassé.

6° La hampe qui le supporte est plus grêle, et formée d'une ligne blanche entre deux filets.

7° Les branches de laurier sont garnies de 13 feuilles plus larges et plus épaisses et disposées comme suit de haut en bas : à gauche, une feuille suivie d'un groupe de trois, puis deux, dont une très-petite : nouveau groupe de trois, suivi de deux groupes assez régulièrement disposés ; à droite une feuille d'abord, surmontant trois autres sur une même ligne : nouveau groupe de trois, celle du milieu très-étroite ; enfin trois groupes de deux feuilles à peu près égales.

8° La boucle qui unit les deux branches est très-petite, mais offre inférieurement quatre appendices formés par les branches et les bouts de ruban.

9° L'inscription *Republica Argentina* paraît formée de lettres plus petites. Cependant le *C* de *ca* est très-notablement plus large, tandis que le *G* paraît plus petit.

10° Le double cercle de perles offre : l'extérieur, 71 perles assez rondes et assez régulières et symétriquement disposées; l'intérieur est formé de perles beaucoup plus fines et paraissant groupées deux à deux, par suite de l'écart notablement plus grand qui les sépare de deux en deux. Le cercle linéaire extérieur ne touche pas le rectangle, mais n'en est séparé que par un intervalle linéaire et égal des deux côtés.

11° Le chiffre *15* présente : le *1* une tête carrée, avec délié très-court : le *5* une tête plus petite et un corps moins régulièrement arrondi.

12° Le chiffre est séparé du mot *centavos* par une virgule blanche bordée en couleur.

13° Les lettres du mot *centavos* sont généralement plus larges.

La comparaison de ces deux types montre donc des différences très-notables et qui témoignent qu'il y a eu deux dessins. Si maintenant nous poursuivons l'examen pour les deux autres valeurs, nous arrivons à des résultats aussi concluants.

10 centavos.

Le premier type présente une ressemblance extrême avec le premier type du 15 centavos, à tel point que nous serions tenté de les confondre ensemble, et qu'il nous faut renvoyer à la description du premier type du 15 centavos pour les dix premiers articles.

Mais au 11°, le chiffre *1* n'est plus pareil et se rapproche du deuxième type. Le *0* est maigre et étroit.

12° La virgule est identique.

13° La comparaison du mot *centavos* montre des différences qu'il est plus difficile d'exprimer qu'entre les deux types du 15 centavos.

Deuxième type. S'il offre de grandes analogies avec le deuxième type du 15 centavos, en revanche les différences sont bien plus appréciables qu'entre les premiers types des deux valeurs.

1° La tête du soleil est plus haute, mais le toupet est plus épais, et se confond avec les intervalles colorés des rayons.

2° Les rayons descendent quelquefois jusqu'à la troisième rangée de feuilles du côté gauche, mais on ne trouve pas cette disposition sur tous les exemplaires.

3° L'ovale a aussi 4 millimètres de diamètre transversal sur 5 1/2.

4° Les lignes horizontales ne sont qu'au nombre de 14 de chaque côté.

5° et 6° Comme au deuxième type du 15 centavos.

7° Les feuilles des branches de laurier sont au nombre de 14, et disposées comme suit : à gauche, une feuille, puis deux autres opposées, puis groupe de deux externes contre une interne, et enfin quatre groupes de deux opposées : à droite, une feuille, puis trois groupes de deux opposées, puis un groupe de trois feuilles, dont deux externes opposées à une interne, enfin deux groupes de deux feuilles opposées.

8° et 9° Comme au deuxième type du 15 centavos.

10° Le double cercle de perles présente : l'extérieur, 78 perles; l'interne, la disposition géminée du même type du 15 centavos. Le cercle linéaire touche ou parait toucher le rectangle.

11° Le *1* présente beaucoup de ressemblance avec celui du 15 centavos ; deuxième type : le *0* est beaucoup plus large qu'au premier type.

12° Comme au deuxième type du 15 centavos.

13° Le mot *centavos* est différent de celui du deuxième type du 15. Les lettres C, E, T sont celles qui présentent les plus notables différences, tout en offrant plus d'analogie avec celles du deuxième type du 15, qu'avec celles du premier type du 10.

Il y a donc indubitablement deux types pour le 10 centavos.

Mais les différences entre les types sont bien plus tranchées et tout à fait incontestables pour ceux du 5 centavos,

5 centavos.

Premier type. 1° La tête parait plus haute parce qu'elle est surmontée d'un toupet dont les filaments donnent un aspect comme hérissé.

2° Les rayons descendent quelquefois jusqu'au niveau des bras. Le plus souvent ils ne dépassent pas la hauteur de l'ouverture du bonnet phrygien.

3° L'ovale a 4 millimètres sur 5 1/2.

4° Les lignes horizontales sont au nombre de 11 seulement.

5° Le bonnet phrygien parait plus large que celui des premiers types des autres valeurs, et tout autrement ombré que dans les trois seconds types.

6° Hampe plus grosse.

7° Les feuilles ont un aspect déchiqueté qui rappelle les feuilles de chêne et rend impossible le calcul exact de leur nombre.

8° La boucle est moins forte qu'au premier type des deux autres valeurs, mais offre des traces d'appendices.

9° L'inscription *Republica Argentina* est en lettres plus petites que celles des autres premiers types, grêles et mal venues. Les *A* sont pointus et non aplatis au sommet. Toutes ces lettres ne rappellent aucune de celles des divers types.

10° Le double cercle de perles en contient, le premier 72, qui sont plutôt rondes et non pas oblongues, sans être régulières. La deuxième rangée présente la disposition géminée, notée aux seconds types précédents.

11° Le chiffre 5 présente une tête assez forte et légèrement concave.

12° Il est séparé du mot *centavos* par une virgule constituée par un point blanc et une queue blanche ombrée de couleur.

13° Le mot *centavos* n'est pas identique à celui des premiers types : la différence la plus essentielle porte sur le *C*.

Dr Magnus.

(*A continuer.*)

VARIA

Les timbres-postes des facteurs aux Etats-Unis. — D'après des lettres de l'un des principaux chefs de service de la poste générale des Etats-Unis à Washington, il n'y a eu que deux timbres-postes employés par les facteurs comme surcharge pour la distribution des lettres à domicile dans les villes. Le premier de ces timbres a paru en septembre 1851; il est composé de la tête de Franklin, regardant à gauche, couleur rouge-brun, ou orange-brun, sur papier blanc; en haut le mot « carriers », qui veut dire *facteurs*, est gravé avec deux étoiles, et en bas le mot « stamp » aussi avec deux étoiles. Il n'y en a eu que 300,000 de distribués; et à cause de sa grande ressemblance avec le 3 cents d'alors, on l'a supprimé et remplacé par un aigle oblong, de couleur bleue, valeur 1 cent. Ce nouveau timbre des facteurs pour la distribution dans les villes a paru le 17 novembre 1851, et il a été supprimé le 27 janvier 1852. On s'est peu servi de l'un ou de l'autre de ces deux timbres-postes; excepté dans les deux villes de Philadelphie et de Cincinnati.

Sarawak Bornéo. — Il parait que le timbre-poste de trois cents de Sarawak, avec le portrait de Brooks, est un bon timbre, employé seulement pour cette colonie.

Timbre espagnol faux.

Biarritz, 14 septembre 1869.

Monsieur le directeur,

Le timbre de 12 cuartos actuel ayant été falsifié en Espagne, l'administration des postes a signalé ce qui existe entre les authentiques et les faux; voici ces différences : Les quatre ornements des angles sont plus éloignés de la ligne extérieure de l'ovale, dans les faux, et les deux filets extérieurs sont plus larges. Dans la bande de l'ovale où on lit : Correos de Espana, l'O est séparé du C et très-près de l'R.; les deux AA. de Espana sont plus étroits. Dans les mots : Doce Cuartos, l'U est incliné et l'R et l'S sont plus petits. Le fond de l'ovale est rayé très-grossièrement, tandis qu'il est très-finement gravé dans les originaux. Le profil du front est très-cambré et moins bien dessiné que dans les authentiques. La distance du nez à la partie extérieure du chignon est très-grande; d'où il résulte un buste très-large. La partie droite de la base du col n'est ombrée que par quatre hachures au lieu de cinq qui se trouvent dans les authentiques.

On remarque aussi quelque différence dans la dentelure.

Je m'empresse de vous communiquer ces renseignements, espérant que leur publication dans votre journal pourra être utile aux amateurs.

Agréez, etc. L. de A.

M. Ph. de Ferrari nous a communiqué :

Pays-Bas. — 1re émission, 10 cents lilas rose ou lie de vin.

Espagne. — 4 cuartos 1855, lie de vin, papier blanc.
2 — 1866, lilas.

Nous avons reçu de Montévidéo un 12 cents, émission de 1868, *bleu indigo*.

On nous communique :

Australie occidentale. — 4 pence bleu octogone percé en ligne, avec l'inscription *registered*, surmontée d'une couronne, imprimée à l'encre bleue.

UN INSULTEUR

Un journal, c'est lui faire bien de l'honneur que de lui donner ce nom, un journal, disons-nous, le *Timbrophilist* (qui nous vole notre titre pour le prostituer), publié sous les auspices d'un Ch. Lyford, de Boston, insère dans son premier numéro une violente diatribe contre nous et d'honorables personnes, parmi lesquelles MM. Berger-Levrault, Alf. Smith et Cº, Pemberton, etc.

Le thème choisi est celui de la Nouvelle-Calédonie. M. Albis avait parlé, dans l'article qu'il a écrit pour nous sur les timbres de ce pays, de la *vente* que nous avions faite, pour la somme de mille francs, d'une « planche » entière de ces timbres.

Le *Stamp Collector's Magazine*, reproduisant cette phrase, fit confusion et, au lieu de *planche* qui, en terme de gravures imprimées, est synonyme de feuille, traduisit par le mot *stone* qui, en anglais, signifie *pierre*. Partant de là, ce *Philatélist* infère que « d'après l'aveu de M. Mahé lui-même, il est possesseur d'une des nombreuses pierres sur lesquelles les timbres de la Nouvelle-Calédonie ont été tirés, et, certes, il jurera de leur authenticité, » etc., etc.

Rien n'est plus bouffon et, si quelque chose pouvait excuser le fond sinon la forme ignoble de l'attaque de ce Lyford (Merry-Cuss), ce serait bien sa grossière ignorance.

Nous le répéterons pour nos lecteurs et non pour cet écrivain de carrefour dont nous nous soucions aussi peu que de feu Cartouche, Mandrin et Cᵉ.

Nous avons *vendu* mille francs une feuille de 50 timbres de la Nouvelle-Calédonie, *et non pas acheté* mille francs une pierre lithographique des mêmes timbres, à l'impression desquels nous sommes complétement étranger.

Ceci dit, nous n'insisterons pas davantage et nous épargnerons à nos lecteurs le dégoût qu'ils ne pourraient manquer d'éprouver si nous mettions sous leurs yeux le texte complet de cette infamie où le grotesque le dispute à l'ignoble : il ne faut pas remuer les choses malpropres.

Nous avons tant de fois déjoué les fourberies de ces chevaliers d'industrie, que nous comprenons très-bien qu'ils ne nous aient pas en bonne odeur. Mais nous avons toujours agi en connaissance de cause, et pièces en mains, lorsque nous avons dénoncé leurs fraudes.

Quand ils voudront nous discuter, quels qu'ils soient et quoi qu'ils veuillent dire de notre honorabilité, nous leur demanderons, avant de nous abaisser à leur répondre, de nous donner des références de gens honnêtes, si tant est qu'ils en connaissent qui veuillent bien se hasarder à répondre d'eux, ce dont nous doutons fort.

Après cela, nous leur fournirons nos répondants : les noms les plus honorables non-seulement de France, mais d'Europe, et de plus loin encore s'il en est besoin.

Pierre Mahé.

ABONNEMENT

A LA

6ᴱ ANNÉE DU TIMBROPHILE

Nous rappelons à nos lecteurs que leur abonnement expire au 31 *octobre prochain*. Nous n'enverrons pas de suite d'abonnement d'office et nous ne considérerons comme réabonnées que les personnes qui, d'ici au 15 novembre, nous auront adressé le montant de leur abonnement.

PRIX D'ABONNEMENT A LA SIXIÈME ANNÉE :

France.	**3** fr.
Etranger (prix unique). . . .	**4**

Les frais énormes que nous coûte cette publication, par suite du grand nombre de gravures qu'elle renferme et les primes coûteuses que nous offrons chaque année à nos abonnés, ne nous permettent plus de laisser subsister les anciens prix d'abonnement.

Cette augmentation n'élève encore le prix du journal qu'à une somme bien minime pour une publication mensuelle illustrée avec prime, traitant d'une matière spéciale, ce qui éloigne la masse des lecteurs et doit en rendre le prix plus élevé.

Nous avons aussi longtemps que possible maintenu les anciens prix de souscription, mais le nombre toujours croissant de types et l'augmentation du double qu'ont subie les prix de gravure nous mettent dans la nécessité de faire participer nos lecteurs pour une petite

part dans les frais plus grands que nous avons à faire pour eux.

Nous nous occupons en ce moment de la prime qui sera envoyée avec le nº 1 de la sixième année.

PRIX

DES

PREMIÈRES ANNÉES DU *TIMBROPHILE*.

Les trois premières années sont presque complétement épuisées.

Le prix en a été augmenté comme suit :

1re année : 12 nos,	**101**	illustrations. . . .	5 fr. »
2e — —	**126**	—	5 »
3e — —	**104**	—	5 »

Les 3 premières années, brochées ensemble. 13 »

4e année, 2 fr. 50 c.

LE PROPRIETAIRE-GÉRANT : P. MAHÉ.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

Le Numéro : EN FRANCE, 25 c A L'ÉTRANGER, 50 c.

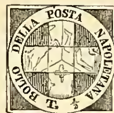
— N° 60 — Panem et Sigillum.

5e Année. — N° 12. 30 OCTOBRE 1869.

BUREAUX CHEZ PIERRE MAHÉ A PARIS, 9, RUE DE CLICHY







PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN : FRANCE : 2 FRANCS AVEC PRIME

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN : ÉTRANGER : 3 FRANCS AVEC PRIME

Sir ROWLAND HILL, créateur du système timbro-postal

LE TIMBROPHILE

JOURNAL DE LA

COLLECTION TIMBRO-POSTALE & FISCALE

Paraissant le 30 de chaque mois

Tous les Abonnements datent du 30 Novembre

SOMMAIRE :

PARTIE TIMBRO-POSTALE

—

LES TIMBRES NOUVEAUX

Nouvelle-Grenade. — Le mois dernier, nous annoncions l'apparition d'un nouveau type émis dans ce pays.

Nous pensions pouvoir en donner le *fac-simile* dans ce numéro, mais le graveur nous ayant manqué de parole, force nous est de le remettre au mois prochain.

Il est, comme toujours, imprimé en lithographie, couleur sur papier blanc uni.

20 centavos bleu.

Nous verrons sans doute bientôt apparaitre les 50 centavos et 1 peso complétant la série commencée il y a longtemps déjà par les 5 et 10 centavos, en cours actuellement.

Nous sommes encore sans nouvelles d'Antioquia. Cependant nous avons vu la série actuelle (nous disons actuelle pour expliquer la possibilité d'une série antérieure dont nous avons vu le 2 1/2 cent. bleu, d'un type qui n'existe plus dans les timbres qui nous ont été montrés il y a environ un mois). Ces derniers sont de dessins variés pour chaque couleur, sur blanc uni :

2 1/2 centavos bleu.
5 — vert.
10 — violet.
20 — brun foncé.
1 peso rouge-brique.

Si nous sommes assez heureux pour obtenir que ces

timbres nous soient confiés pour en faire la gravure, nous en donnerons le *fac-simile* dans notre premier numéro de la sixième année.

Grande-Bretagne. — Nous avons vu des exemplaires oblitérés du 6 pence violet actuel, filigrane tige de rose, se tenant sans aucune dentelure.

Drammens (**Norwége**). — En réunissant les renseignements de M. Moens, ceux de M. Van Rinsum, et les nôtres, nous arrivons à former la série suivante :

1er TYPE : *Armes dans un ovale.*

1 skilling bleu sur blanc.
1 — — — rose.
1 — — — — foncé.
1 — violet — blanc.

2e TYPE : *Armes dans un rectangle.*

2 skilling lilas sur blanc.
2 — violet —
2 — vert —
2 — — piqué.

3e TYPE : *Légende en typographie, dans un rectangle oblong, percés en lignes.*

1 skilling noir sur jaune.
2 — — — rose.

Il y a, selon M. Van Rinsum :

UN 4e TYPE : *Armes dans un rectangle.*

1 skilling vert.

M. Gerhardt G..., de Drammens, qui nous a fait l'envoi, de ces timbres, ne nous en explique pas assez catégoriquement l'emploi, par séries. Nous le prions de nouveau de vouloir bien nous dire quel est l'usage de chacun d'eux, et s'ils ont tous servi, ou si une partie ne serait pas des essais non mis en service.

Suisse. — L'enveloppe de 5 cent. de même que le 10 cent., est maintenant timbrée à gauche.

Pérou. — On nous assure qu'il a été émis un timbre de 1 peso de couleur jaune, type gravé à New-York. Nous attendons confirmation. (Signalé par M. Roussin.)

Nous avons vu du même pays des timbres de 1 dinero rouge dont les armoiries sont par erreur gaufrées en travers, par rapport à la valeur indiquée au bas. (*Id.*)

Portugal. — Nos derniers envois reçus nous ont montré :

10 reis orange pâle.
50 — vert foncé.
80 — orange-rouge.
100 — violet pâle.

Nouvelle-Galles du Sud. — Nous avons reçu oblitérés quelques exemplaires du timbre actuel de 1 penny, brique pâle avec chiffre maigre 2 en filigrane.

Pologne. — Il nous est venu des enveloppes de la petite poste de Varsovie, petites armoiries timbrées à droite, sans signatures intérieures, imprimées en rouge sur enveloppes blanches de 10 1/2 sur 6 1/2 centimètres. Ce serait, dit-on, une réimpression.

Indes-Néerlandaises. — Un ami nous signale l'émission prochaine d'une nouvelle série de timbres gravés en Angleterre.

Hawaï. — Un journal de Boston annonce l'apparition d'un nouveau timbre de 2 cents rouge, effigie de Kamehameha V. Nous y croirons quand nous l'aurons vu.

Sarawak. — Si l'on en croit le *Philatelist*, le timbre portant le nom de ce pays, objet de tant de discussions, serait vraiment authentique et aurait le double emploi de timbre-poste et timbre fiscal. L'envoi de ce timbre fait à l'un de nos clients par une personne recommandable qui lui en garantit l'origine nous porte à croire avec le *Philatelist* que nous avons eu tort de le mettre en suspicion. Attendons cependant un plus ample informé pour lui donner pleine consécration.

Italie. — On nous annonce comme prochaine une nouvelle émission de timbres comprenant une série de chiffres-taxe à l'instar de la Turquie.

Nous empruntons au *Timbre-Poste :*

Philippines. — 12 4/8 cent bleu avec surcharge : *Habilitado... por la... Nacion* en noir sur trois lignes.

Guadalajara :

2 réales vert papier quadrillé avec millésime 1867, portant par erreur, au lieu du chiffre 1, un 7 renversé.

Australie du Sud. — 6 pence piqué en largeur et percé en hauteur.

Vancouver. — 5 cents rouge, non dentelé.

Luxembourg. — 10 centimes aux armoiries, avec faute : 10 ceniimes, un *i* à la place d'un *t*. C'est une déformation de la lettre et non une lettre fausse; 37 1/2 centimes portant *centines* avec un *n* au lieu d'un *m;* nous n'avons pas rencontré ce dernier.

Espagne. — 2 réales vert bouteille foncé. Nous voyons là une erreur, car il n'existe plus de timbres en réales, mais seulement en milesimas de escudo.

P. S. Le timbre de 5 francs sera mis en vente le 1er novembre prochain. Nous en donnerons le type dans notre prochain numéro.

ÉMISSION DE 1862 DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

—

(FIN.)

—

Deux types.

Deuxième type. 1° La tête est pourvue d'une plus grande quantité de cheveux.

2° Les rayons descendent jusqu'au niveau de l'ouverture du bonnet phrygien.

3° L'ovale a 4 millimètres sur 5 1/2.

4° Les lignes horizontales sont au nombre de 14. La dernière paraît plus épaisse lorsque les deux traits qu'elle offre près de la hampe ne forment qu'une grosse ligne de couleur.

5° Le bonnet phrygien a une grande ressemblance avec celui des deuxièmes types des 10 et 15 centavos.

6° Comme aux deuxièmes types.

7° Les feuilles qui rappellent par leur aspect celles des deuxièmes types sont au nombre de 14 à gauche, ainsi disposées de haut en bas : une feuille, puis deux juxtaposées, puis trois groupes de trois, enfin un groupe de deux plus petites. A droite, les 13 feuilles sont rangées comme suit : une feuille, puis deux autres, puis deux groupes de trois et un dernier groupe de deux, toutes offrant une imbrication plus marquée que du côté gauche.

8°, 9° Comme aux deuxièmes types.

10° Les perles du cercle extérieur sont au nombre de 74, le reste comme aux deuxièmes types.

11° Le chiffre 5 offre une petite tête étroite.

12, 13° Ressemblance, mais non identité absolue.

De cette étude ressortent les faits suivants :

1° Identité presque absolue des premiers types des 10 et 15 centavos.

2° Différence très-grande entre le premier type du 5 centavos, et les premiers des 10 et 15; ainsi qu'avec le deuxième type de la même valeur.

3° Ressemblance extrême entre les deuxièmes types des trois valeurs, mais pourtant non identité, témoin des perles, (5 c., 74 ; 10 c., 78; 15 c., 71;) et la différence du nombre et de la situation respective des feuilles des branches de laurier.

Si l'on se livre à l'examen des types, on trouve que ce n'est pas à une simple retouche du dessin qu'est due la différence, mais à ce que le dessin a été refait chaque fois. Car le dessinateur le plus habile ne peut se reproduire sans quelque minime différence.

Les deux types de chaque valeur se trouvent-ils sur chaque feuille répétés un certain nombre de fois ? Nous ne le pensons pas, sans toutefois pouvoir l'assurer, car nous n'avons pas eu à notre disposition de feuille entière. Nous pensons que les deux types appartiennent à deux feuilles différentes dont le type dessiné à deux époques a été multiplié par les procédés ordinaires de la lithographie. Ce qui nous porte à le croire, c'est la rareté relative du premier type pour les 10 et 15 centavos, et l'absence de ce type parmi des timbres neufs en paquets, provenant de feuilles coupées à une époque peu éloignée. La nuance aussi des couleurs est assez notablement différente, ainsi qu'on le verra plus loin. Si les deux types existaient sur la même feuille, on devrait les retrouver dans les paquets précédents, et de plus on devrait les rencontrer dans les mêmes nuances, ce qui n'est pas. Car à l'exception du 5 centavos qu'on trouve facilement, les 10 et 15 sont plus difficiles à rencontrer. Mais la couleur du 5 centavos (premier type) est caractéristique.

Terminons par l'énumération des couleurs propres à chaque type :

Premier type.

5 centavos rouge foncé, rouge-brique foncé, rouge pâle.
10 — vert foncé jaunâtre.
15 — bleu de ciel.

Deuxième type.

5 — carmin vif, rouge carminé, rose, rose chair, rose lie de vin.
10 — vert foncé jaunâtre, vert, vert pâle jaunâtre.
15 — bleu vif, bleu de Prusse foncé, bleu de ciel.

Nous connaissons une série d'essais en noir, appartenant au deuxième type pour le 5 centavos, et probablement pour les 10 et 15 centavos, si notre mémoire ne nous fait pas défaut.

Dr MAGNUS.

LA VÉRITÉ SUR LES ANCIENS TIMBRES-POSTES DE BOLIVIE.

Dans un article généralement apprécié et non encore oublié du public timbrophilique, intitulé : *La vérité sur les timbres-postes de la Nouvelle-Calédonie* (voir le *Timbrophile*, 4e année, 30 août 1868, n° 10, p. 369), j'ai donné des renseignements exacts sur la fabrication de ces timbres, jusqu'alors un peu contestés en Allemagne et en Angleterre; et j'ai fait connaître pour la première fois le nom de leur auteur, le sergent Triquéra, avec son histoire et sa fin prématurée à bord de

la frégate de la marine impériale *Sybille*, en vue de l'île de Tahiti, en 1866.

Cet article, traduit et commenté par tous les journaux timbrophiliques en langue anglaise, a donné lieu à une erreur assez grave, par suite de l'incapacité du traducteur du *The Stamp Collector's Magazine*, qui, dans le numéro de novembre 1868, à la page 116, a fait dire que le négociant de la rue des Canettes (M. Pierre Mahé) avait vendu pour 1,000 francs une *planche entière*, traduit par le mot impropre de *stone*, qui veut dire *pierre lithographique*. C'était le mot *sheet* qui aurait dû être employé, ou le mot *plate*, qui seuls traduisent correctement les mots français *feuille* ou *planche*. Ceci dit pour empêcher plus longtemps des *quiproquo* qui se sont déjà produits; arrivons aux anciens timbres-postes de la Bolivie.

Dans le *Timbrophile* des mois de décembre 1868 et janvier 1869, aux pages 400 et 411, j'ai déjà donné quelques renseignements et rectifié certaines erreurs propagées et aussi un peu inventées par une lettre d'un M. W.-C. Bancroft de Philadelphie adressée et publiée un peu à la légère dans *The Stamp Collector's Magazine*, janvier 1869, page 16. Aujourd'hui je viens compléter nos renseignements.

D'abord le nom du graveur qui a exécuté les anciens timbres-postes, à l'aigle de la Bolivie, n'est pas M. de Ribas de la Paz, mais bien M. Estruch, d'origine espagnole, né en Catalogne, et qui, avec son frère, s'était établi pendant peu de temps à La Paz, d'où il est parti depuis dix-huit mois, pour quitter non-seulement La Paz, mais encore la Bolivie, et même l'Amérique du Sud. Son frère, qui était associé avec lui, était à Paris il y a trois mois.

Le décret pour l'émission des timbres-postes en Bolivie est daté du 12 mars 1867; et il a été mis en vigueur au mois de juillet.

La première série des timbres-postes boliviens a été :

5	centavos,	vert foncé, vert pâle et vert-pomme ou vert-jaune.
10	—	brun sépia et noir.
50	—	jaune orangé, jaune ordinaire et jaune pâle.
100	—	bleu ardoise et bleu foncé.

La seconde série n'a pas été faite à cause d'une contrefaçon, ainsi qu'on l'a cru généralement, mais simplement pour satisfaire aux besoins du public en attendant la nouvelle série, gravée et tirée à New-York, et qui était sur le point d'arriver. Le changement de couleur a eu lieu parce que la couleur jaune était devenue trop pâle, et sans autre motif qu'une simple fantaisie. Voici cette seconde série :

5	centavos,	violet et violet-rouge.
50	—	bleu clair et bleu foncé.
100	—	vert foncé.

On n'a tiré qu'un très-petit nombre de feuilles de cette seconde série, qui diffère aussi de la première par le papier plus mince, surtout pour le 50 centavos bleu. Le 100 centavos vert est très-rare; et les deux autres aussi sont rares, quoique l'on en voie plus volontiers des exemplaires dans les collections.

La première gravure exécutée par M. Estruch a été celle du 5 centavos, dont il a fait deux planches sur acier. Tous les timbres sont différents non-seulement dans les dessins des aigles, mais encore dans les légendes. Il y a soixante et douze timbres par planche, par rangée de douze timbres, ce qui fait six rangées par feuille. Les différences entre les aigles de ces deux planches de timbres sont considérables; il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Les têtes, les ailes surtout, et aussi les corps présentent des variations telles que plusieurs de ces figures ne ressemblent pas du tout à des aigles, mais bien plutôt à des pigeons et à des faisans.

Les légendes diffèrent aussi beaucoup; ainsi plusieurs ont la lettre A du mot *Bolivia* sans une barre au milieu et ressemblent à un V renversé. Les timbres n°s 3 et 8 de la quatrième rangée de l'une des planches sont les seuls dont la lettre A du mot *Bolivia* touche le cadre ovale du chiffre 5; dans tous les autres timbres, il y a une séparation bien marquée. Dans le mot *centavos*, il y a aussi des variations pour la lettre A, souvent sans barre au milieu.

L'encre employée pour imprimer les feuilles du 5 vert a été quelquefois très-grasse et huileuse, ce qui a donné à certaines d'entre elles l'aspect de papier imbibé d'huile.

La seconde gravure exécutée a été celle du timbre-poste de 10 centavos, et quoique d'un dessin plus correct et plus uniforme que le 5 centavos, le tirage a bien plus mal réussi, par suite d'une mauvaise préparation de la planche, trop rongée par l'acide. Plusieurs de ces timbres sont tout à fait indistincts, et on a de la peine à y reconnaître non-seulement un aigle, mais même un oiseau. Je citerai surtout le timbre n° 4 de la première rangée, dont on ne peut distinguer la tête qu'avec une loupe. Une des particularités du timbre de 10 centavos est que dans plusieurs d'entre eux la lettre A touche la lettre V dans le mot *centavos*; et la lettre O n'est pas toujours fermée; enfin le chiffre 10 de l'angle inférieur à droite est quelquefois entièrement invisible, ou l'on ne voit que le chiffre 1, le zéro ne paraissant pas.

Dans le 10 centavos, comme d'ailleurs dans les 50 et 100 centavos, les fonds ne sont pas les mêmes que pour le 5 centavos. Dans ce dernier, les fonds sont quadrillés par des lignes diagonales ou plutôt obliques; tandis que dans les autres valeurs, le fond dans l'ovale de l'aigle autour de la tête et du sommet des ailes est formé par des lignes *verticales* sans croisements, et le fond formant cadre et dans lequel se trouvent inscrites aux quatre coins les valeurs 10, 50 et 100 est composé de

lignes *horizontales* sans croisement d'aucune espèce.

La mauvaise réussite du tirage de la planche de 10 centavos a fait promptement abandonner ce timbre, qui n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, et que l'administration des postes boliviennes a elle-même retiré de la circulation après la vente de quelques feuilles seulement, ce qui explique la rareté de ce timbre, surtout non oblitéré.

Le 50 centavos, qui a été exécuté en troisième lieu par le graveur catalan, M. Estruch, est meilleur que les deux timbres précédents. Le type adopté pour l'aigle donne assez bien l'aspect de cet oiseau, et quoique les soixante et douze timbres de la planche soient tous différents, ils appartiennent cependant à un même type, surtout pour les ailes et le corps ; la tête seule présente de nombreuses variétés faciles à saisir du premier coup d'œil. Dans les inscriptions, il y a aussi des variations pour les A sans barre dans les mots *centavos* et *Bolivia ;* et l'ovale dans lequel se trouve les inscriptions a un double filet, ainsi que dans les 10 et 100 centavos ; tandis que dans le 5 centavos cet ovale est simple avec une seule ligne.

Enfin le 100 centavos a été gravé le dernier, et il est de beaucoup le mieux exécuté de tous les anciens timbres de la Bolivie ; la gravure est assez bonne et le tirage a bien réussi. Une particularité de cette planche, c'est que presque tous les A dans le mot *Bolivia* sont sans barre ; le mot *centavos* a souvent aussi un A sans barre.

Quant aux timbres signalés par M. W.-C. Bancroft de 15 centavos bleu et vert, de 20 centavos rouge, de 1 peso rouge et bleu, ils n'ont jamais existé dans les bureaux des postes de la Bolivie, où ils ne sont connus de personne, pas même du graveur Estruch, ni du directeur général des postes. Ces timbres ont été fabriqués pour en imposer aux collectionneurs trop crédules. Du reste, le peso n'est pas une monnaie légale en Bolivie.

ALBIS.

LE 5 CUARTOS A 4 TYPES DE LUÇON ET LES RÉIMPRESSIONS LITHOGRAPHIQUES.

Notre article sur les *réimpressions lithographiques* nous a valu deux critiques de nos confrères. Nous ne nous en plaindrons pas. Tout au contraire, nous remercierons les directeurs du *Timbre-Poste* et du *Stamp Collector's Magazine* de la façon courtoise dont ils ont discuté notre opinion. Si nous continuons à la défendre, c'est que leurs arguments ne nous ont pas convaincu. Nous ne parlerons que du 5 c. de Luçon à quatre types, le seul qui nous paraît mériter attention. Le 5 a un type voisin, et les timbres de la Nouvelle Grenade, n'étant toujours pour nous que le produit d'une spéculation frauduleuse. Disons pourtant que ces timbres ne sont pas de grossières contrefaçons, puisqu'ils sont une reproduction du dessin par report et non imitation plus ou moins exacte. La distinction que nous établissons entre le 5 c. à quatre types et les autres timbres ressort de tout notre article et spécialement de cette phrase : « Nous voulons bien admettre qu'il a été obtenu à Luçon, » tandis que pour les autres, « nous prétendons positivement qu'ils ont été fabriqués en Europe. »

Ceci posé, entrons dans le vif de la question en discutant surtout l'article du *Timbre-Poste.* Nous avons sous les yeux les quatre timbres nouveaux, les quatre types du 10 cuartos et quatre épreuves des anciens 5 cuartos ; malheureusement, ils appartiennent à deux des types seulement, le deuxième et le troisième. Mais pour faciliter la comparaison des quatre types entre eux, qu'on nous permette de rappeler le classement.

On sait que sur les feuilles les quatre types sont séparés par une ligne verticale et une ligne horizontale en croix, et que le groupe est encadré par un filet extérieur propre.

Il en résulte que chaque groupe est séparé du voisin soit dans le sens vertical, soit dans le sens horizontal, par un espace blanc que limitent les filets extérieurs des cadres.

M. Moëns a donné plusieurs caractères distinctifs de chacun de ces timbres. Nous n'avons pas l'intention d'insister sur les différences. Nous ferons seulement connaître le moyen de distinguer rapidement à quel type appartient un timbre isolé qu'on peut rencontrer.

Si l'on examine la partie de la nuque qui avoisine la tranche du col, et au-dessous du ruban, on trouve des traits horizontaux au nombre de *trois* pour les types placés sur la ligne supérieure, de *deux* sur ceux de la ligne inférieure. Ce premier caractère permet d'indiquer à quelle rangée appartient le timbre. Etant donné les timbres de la première rangée, il ne sera pas possible de les distinguer par le nombre des perles du cercle, qui est le même (71) pour les deux ; mais si l'on examine les petits ornements contenus dans les deux côtés verticaux du cadre, on trouve à la partie inférieure droite *deux ornements* et *trois points* pour le timbre de gauche, *trois ornements* et *trois points* pour le timbre de droite. Sur la deuxième rangée, il y a un premier caractère distinctif emprunté au nombre de perles du cercle qui est de 65 pour celui de gauche et de 67 sur celui de droite. Mais ce caractère est long et ennuyeux à trouver. Il en est un plus facile. Le timbre de droite présente au-dessous de NT d'INTERIOR un défaut du dessin constant sur les timbres de 10 cuartos et qu'on retrouve sur les nouveaux 5 cuartos. Lors donc qu'un timbre portant deux traits seulement à la nuque offre ce défaut, on doit le considérer comme celui de droite de la deuxième rangée. Ceux qui, avec deux traits, ne

présentent pas ce défaut appartiennent au type de gauche. En cas de doute, le nombre de perles servira à trancher la question. On doit donc classer ainsi les quatre types :

1er TYPE. — 3 traits 2 ornements	2e TYPE. — 3 traits 3 ornements
3e TYPE. — 2 traits 65 perles *(Pas de défaut)*	4e TYPE. — 2 traits 67 perles *(Défaut)*

Il importe de rappeler que sur la feuille du 10 c. le nombre des rangées et des timbres de chaque rangée étant impair, les timbres de la dernière rangée de droite et de l'inférieure ne comprennent que deux des types. Il est infiniment probable qu'il en était de même pour l'ancien 5 c. Le fait existe sur les nouveaux timbres qui font l'objet de cet article. Nous avons sous les yeux deux timbres appartenant à la dernière rangée, et ce sont les types 1 et 2.

Abordons maintenant les objections.

1° Oui, le dessin est identique pour les 5 et 10 c. Les quatre types sont reproduits sur les deux valeurs dans tous les détails les plus essentiels. Le nombre des perles est le même pour les types correspondants. Cependant, si l'on examine deux timbres au même type d'une même valeur, le 10 c. par exemple, on est loin de trouver une identité entière, absolue. Voici, par exemple, deux timbres du 3e type. Tous les détails essentiels y sont, et pourtant nous constatons sur l'un l'absence de deux perles dont la place est de la couleur du fond. A la tranche, le premier exemplaire offre un contrefilet bien prononcé qui manque complétement sur le deuxième exemplaire où sa place est indiquée par un seul point vers le milieu. C'est l'exemplaire où manquent deux perles. De plus, le premier exemplaire, vers la partie postérieure de la tranche, porte une petite ligne verticale très-évidente qui manque tout à fait sur le deuxième exemplaire. Enfin, si l'on compare attentivement les chiffres 10 sur les deux exemplaires, on trouve une différence imperceptible, notable cependant sur le zéro qui paraît comme en pointe vers le bas sur le premier exemplaire, tandis qu'il offre une forme plus régulière sur le deuxième. Sur un exemplaire, le 10 est séparé de Cs par un point qui manque sur tous les autres exemplaires du même type et sur les autres types. Il n'est pas jusqu'au C qui ne nous paraît pas complétement identique.

On trouve pour les autres types des différences aussi prononcées.

Ainsi, le 1er type présente, à la hauteur du menton, une perle en moins sur la plupart des exemplaires. Nous trouvons sur un exemplaire un manque de deux perles sur le prolongement de la ligne de la nuque. Le filet qui borde la tranche du col très-court sur la plupart des exemplaires manque complétement sur un que nous avons sous les yeux, tandis que sur un autre il suit presque toute la longueur de la tranche.

Sur le 4e type, cette ligne manque dans la moitié des cas, et le petit défaut, caractère à première vue de ce timbre, est quelquefois bien peu apparent. On trouve également, au 2e type, une perle en moins à la hauteur du col sur certains exemplaires. Toutes ces particularités proviennent de défauts du report, mais leur inconstance ne permet pas d'en faire des caractères distinctifs des types.

Si l'on compare de même les nouveaux 5 c. avec les anciens, on trouve des différences bien plus insignifiantes, nous le reconnaissons. Pour ne pas quitter le 3e type, par exemple, sur nos deux exemplaires anciens, nous ne voyons pas trace de la petite ligne verticale de la tranche, tandis que le nouveau porte à cet endroit un point qui en est le reste caractéristique. Les petits ornements de côté des nouveaux sont bien pareils pour la forme à ceux des timbres de 10 c.; mais l'on peut constater d'imperceptibles différences avec ceux des anciens.

Sur nos exemplaires anciens du 2e type du 5 c., nous ne retrouvons qu'une perle peu visible au niveau du col et sur l'un des exemplaires. L'autre possède toutes ses perles bien régulières. Tous les types, sauf le premier, sur les nouveaux, ont les perles bien apparentes.

2° La couleur. Tout le monde admettra avec nous qu'il règne une confusion déplorable dans la dénomination des couleurs. Il suffit d'ouvrir quelques catalogues pour s'en convaincre. Le plus souvent, dans la désignation, on cherche à établir les caractères de la façon la plus tranchée; mais le résultat de ces efforts n'est pas toujours d'une rigoureuse exactitude. Mais enfin, en admettant celle des nuances des timbres désignés par le *Timbre-Poste*, et en comparant les nouveaux timbres avec nos anciens qui appartiennent à quatre nuances, nous ne retrouvons pas parmi eux la nuance nouvelle. Celle-ci présente d'ailleurs une fraîcheur de *mauvais augure*.

3° Le papier. Il importe d'établir une distinction entre les 5 et 10 c. pour la consistance du papier. Trois de nos exemplaires du 5 et tous ceux du 10 sont sur papier épais et semblable à celui des séries subséquentes, sauf le 5 à un type. Seulement le papier est jaunâtre sur les 5, soit par suite d'ancienneté, soit plus probablement par suite d'une teinte du papier naturelle ou due au

mauvais essuyage de la planche. Tous les 10 sont sur papier blanc. Nos exemplaires du 5 ont perdu la majeure partie de leur gomme, mais le papier a conservé sa consistance et son épaisseur, lesquelles sont bien plus grandes que celles des nouveaux 5 c.

Notre quatrième exemplaire ancien du 5 c. a été mis à l'eau. Il a perdu toute sa gomme et son encollage, aussi le papier paraît-il mince et peu consistant, comme le 5 c. de la série suivante et ainsi que nous l'avons indiqué. Mais ce timbre est vermillon foncé, tandis que les nouveaux sont rouge éclatant.

4° Gomme. Le *Timbre-Poste* commet encore une confusion. Notre article n'établit la comparaison que pour les 5 c. anciens et nouveaux. Il ne parle pas de la gomme des 10 c. Or, nous trouvons de ceux-ci qui ont une coloration jaunâtre de la gomme. Ce sont ceux que nous possédons le plus anciennement. Les derniers ont la gomme presque blanche, mais en la comparant à celle des nouveaux 5 c., il y a pourtant une grande différence et de couleur et d'épaisseur.

Puisque nous en sommes sur ce point, nous demanderons à tous ceux qui ont l'habitude de manipuler des timbres s'il est possible d'admettre qu'un timbre en service en 1859 ait pu garder depuis lors sa gomme en l'état que nous présentent les nouveaux venus. Si l'aspect fendillé de la gomme qu'offrent très-souvent les anciens timbres peut être obtenu artificiellement, et n'est pas un signe absolu d'ancienneté, il n'en est pas moins vrai qu'un timbre datant de dix années n'offrirait l'aspect lisse et frais que présentent les 5 c. après avoir soi-disant passé par les épreuves de toute nature qu'ont dû subir les timbres de Luçon.

Est-il nécessaire, pour distinguer les réimpressions, d'insister sur la valeur des caractères tirés de l'état de la gomme? Le dernier numéro du *Timbre-Poste* nous en fournirait un exemple. Combien d'amateurs, après avoir vainement cherché le 1 silbergr. de Hanovre, première émission en enveloppe entière, ont cru avoir trouvé l'objet de leurs désirs sous la forme d'une enveloppe de moyen format! Combien croyaient la posséder qui n'avaient dans leur collection que la réimpression qu'on avait fait passer pour la véritable! C'est l'examen de la gomme qui occupe à la patte presque *toute l'étendue du bord libre* qui a permis de la distinguer de suite des anciennes qui ne sont gommées que *sous le dessin gaufré*. L'examen des réimpressions d'Autriche pourrait nous donner des exemples aussi concluants sous le rapport de la gomme, que de celui du papier. Quant à l'état de la gomme sur les timbres de 10 c., il s'explique par l'emploi bien plus prolongé de ce timbre que du 5 c.

On sait que le 10 a duré jusqu'à la fin de 1864 et qu'il a servi avec les types suivants du 5 cuartos. Il n'est donc pas étonnant que les derniers exemplaires aient eu la gomme presque blanche des séries suivantes.

5° Avant ces derniers temps, avons-nous dit, on n'avait jamais vu de timbres semblables aux nouveaux pour la couleur. A cela, M. Moens nous objecte qu'il a reçu d'un amateur de Barcelone un timbre semblable, et il nous a fait constater l'identité de nuance. Nous avons répondu que la réimpression était alors antérieure à cette époque, nous n'en avons pas précisé la date. M. Moens nous observe : « Qu'habituellement, lorsqu'il y a réimpression, il y en a pour tout le monde. Il n'y a pas de précédent qu'un timbre réimprimé ait fait son apparition isolément un an avant d'être dans toutes les mains. » Nous en demandons bien pardon, mais il nous est facile de citer un exemple du contraire. Les enveloppes de Bade de la première émission ont été réimprimées vers 1866. Les 3, 12 et 18 kr. sont dans nos mains et dans celles des collectionneurs depuis cette époque.

L'existence du 6 kr. est restée douteuse pour nous pendant longtemps. Divers amateurs nous assuraient l'avoir : nous n'avons pu l'obtenir qu'il y a cinq mois. Quant au 9 kr., nous ne l'admettons que sur l'affirmation de M. Pemberton et de M. Moens lui-même qui l'a rencontré dans la collection de M. W. Nous avons quelque raison de penser que nos deux autorités se fondent sur le même exemplaire. Voilà deux ans que M. Moens cherche les 6 et 9 kr. pour nous les fournir. Nous tenons le 6 kr. A quand le 9 kr.? Et cependant ce timbre a dû être réimprimé en même temps que les autres valeurs.

6° Mais la raison la meilleure qu'on puisse offrir en faveur de notre opinion nous est fournie par M. Moens lui-même à la fin de son article. « Ce timbre est le résultat d'un autre report que celui qui a servi en 1859. Le filet qui encadrait les quatre types primitifs n'existe pas ici. Il n'y a qu'un filet qui sépare les deux timbres verticaux et un autre séparant les deux timbres horizontaux. » Le fait est vrai et nous avait échappé, car il nous semblait y avoir surabondance de preuves de réimpression. S'il y a eu un deuxième report nécessité par le fréquent emploi des 5 c., on devra en trouver des exemplaires anciens et authentiques. Celui de nos timbres qui se rapproche des nouveaux par la consistance du papier présente un filet de chaque côté, ce qui prouve qu'il y avait à cette planche le filet encadrant les quatre timbres en même temps qu'un autre les séparait verticalement et horizontalement. D'autres seront peut-être plus heureux que nous. Nous attendrons ces preuves.

Nous ne pouvons pourtant nous empêcher de manifester notre étonnement qu'il y ait eu deux reports pour un timbre qui a duré au plus dix-huit mois à deux ans et qu'il n'y en ait eu qu'un pour un timbre qui a servi environ cinq ou six ans. Il nous semble que la fréquence d'emploi du premier a été bien compensée par la durée de l'usage du deuxième.

L'existence d'un deuxième report étant donc constatée, et les timbres présentant tous les caractères de second ordre qu'on rencontre habituellement sur les

réimpressions, éclat de la couleur, différence du papier et de la gomme, variation dans les parties accessoires du dessin, il ne saurait plus y avoir de doute. Ici se place un dilemme que nous pose le *Stamp Collector's Magazine*. L'office des postes et la manufacture de timbres ont été détruits par le grand tremblement de terre qui a sévi à Luçon. Les planches n'existant pas; il n'a pas été possible de faire de report. S'il a été fait un report, il est de même nature que ceux signalés dans notre article. Si la destruction complète des planches était démontrée incontestablement, l'observation du *Stamp* serait juste; mais les détails manquent, et nous avons pour nous le bénéfice du doute. Il est possible que les planches aient été détruites et que la matrice conservée ait permis de faire un nouveau report. D'ailleurs, nous ne prétendons pas expliquer comment a pu se faire la réimpression. Ce que nous devons constater, c'est qu'elle est soignée et qu'elle diffère complétement de la soi-disant réimpression du 5 c. à un type.

Jusqu'à preuves nouvelles de l'ancienneté des timbres qui ont fait le sujet de cet article, nous maintiendrons qu'ils sont le produit d'une réimpression de ces dernières années.

Dr MAGNUS.

RÉABONNEMENT

A LA

6E ANNÉE DU TIMBROPHILE

—

Ce numéro termine la 5e année du *Timbrophile* :

Nous rappelons à nos lecteurs qu'il ne sera pas envoyé de numéro d'office comme par le passé, et que les personnes qui désirent ne subir aucun retard et n'avoir pas de lacunes dans l'envoi du journal, doivent nous envoyer de suite le montant de leur abonnement, soit :

Pour toute la France. . . . 3 fr.

Pour l'Etranger. 4

La prime sera envoyée avec le premier numéro de la sixième année, ainsi que les titres et table de la cinquième année.

LE PROPRIETAIRE-GÉRANT : P. MAHÉ.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

